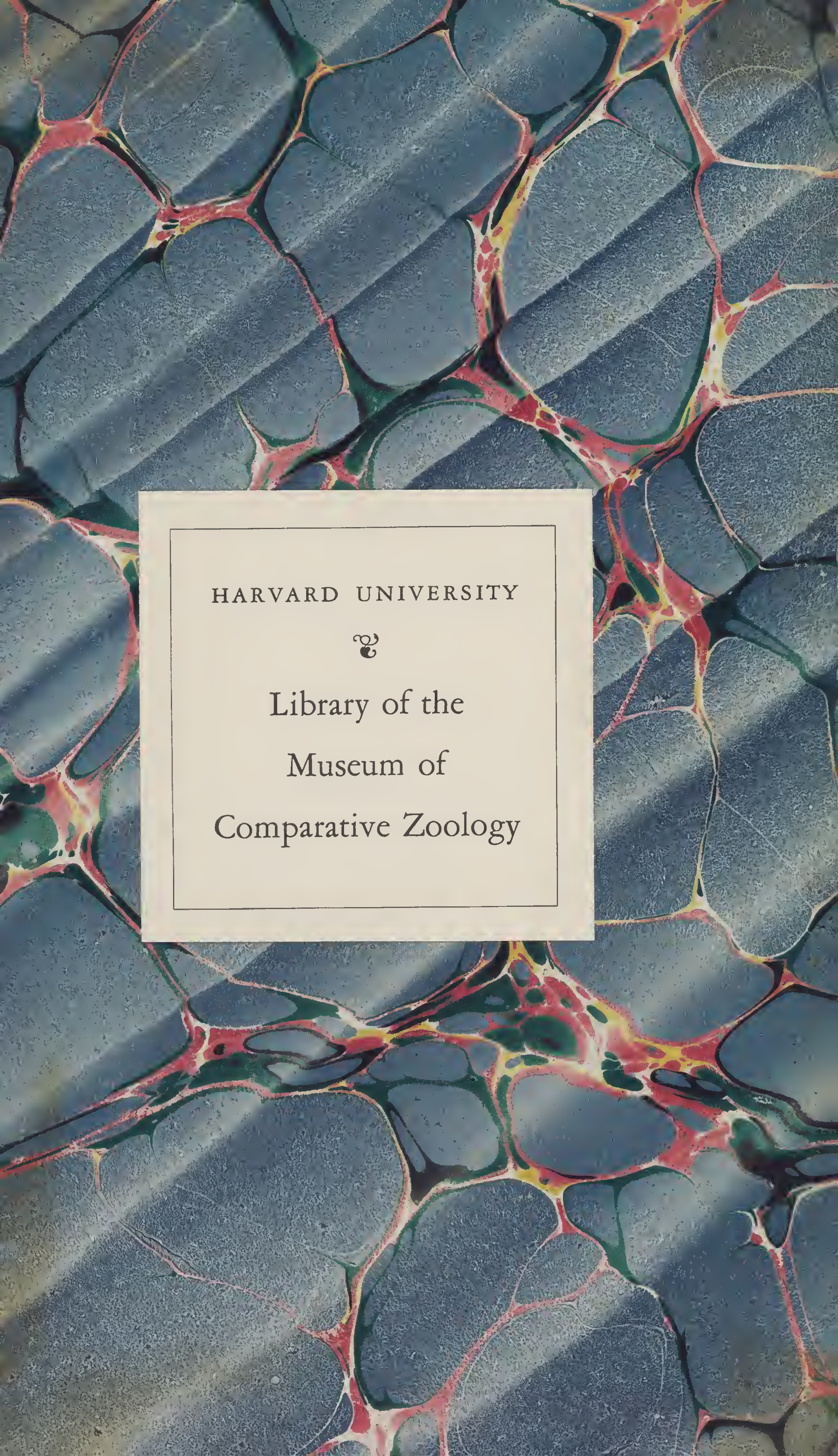



HARVARD UNIVERSITY
Library of the
Museum of
Comparative Zoology



Rz. 12. —

1914.
J. 60
1 1

mit 86 col. Tafeln (incl. Taf. 48 bis.)
1 fehlt. voll. Liebl.

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX-MOUCHES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX-MOUCHES,

OUVRAGE ORNÉ DE PLANCHES
DESSINÉES ET GRAVÉES PAR LES MEILLEURS ARTISTES,

ET DÉDIÉ

A S. A. R. **Mademoiselle;**

PAR R. P. LESSON,

OFFICIER DE SANTÉ DE PREMIÈRE CLASSE DE LA MARINE ROYALE;
PROFESSEUR DE BOTANIQUE A L'ÉCOLE DE MÉDECINE NAVALE DU PORT DE ROCHEFORT;
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR;
ADJOINT CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE;
MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS;
DE CELLE DE CHIMIE MÉDICALE, ETC.;
AUTEUR DE LA ZOOLOGIE DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE DE LA CORVETTE LA COQUILLE,
PUBLIÉ PAR ORDRE DU ROI.

Offrez-nous ces oiseaux qui, nés sous d'autres cieux,
Favoris du soleil, brillent de tous ses feux. (DELILLE)

PARIS.

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE DU CAPITAINE DUPERREY,

RUE HAUTEFEUILLE, Nº 23.

A S. A. R.

Mademoiselle.

Mademoiselle,

En nous permettant de publier sous les auspices de Votre Altesse Royale l'Histoire des Oiseaux-Mouches, de ces êtres sur lesquels la main puissante du Créateur s'est plu à répandre les dons d'une magnificence infinie, S. A. R. Madame a daigné combler nos voeux les plus chers. La bienveillance de cette auguste protectrice des sciences et des arts n'a jamais été refusée à ceux qui les cultivent. L'histoire naturelle, entre autres, lui doit de précieux encouragemens: de riches collections témoignent de son goût éclairé; des livres rares et importans n'eussent jamais vu le jour sans le généreux appui qu'elle leur a prêté. Comment ne réuni-

rions-nous pas dans nos respectueux hommages deux noms que la France entière chérit!

Puisse un jour Votre Altesse Royale trouver dans quelques parties de l'histoire naturelle de paisibles délassemens! puisse cette douce étude la reposer parfois du tourbillon des grandeurs! Combien nous nous estimerions heureux alors, si ce livre pouvait fixer passagèrement son attention, et lui rappeler qu'il est l'hommage du dévouement et du profond respect

Avec lesquels je suis,

De votre Altesse Royale,

Mademoiselle,

Le très humble
et très obéissant serviteur,
R. P. LESSON.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Jusqu'à ce jour les livres d'histoire naturelle, accompagnés de figures, ont été publiés en France dans les formats in-folio et in-4°. Ces ouvrages, par les sommes considérables qu'exigent les frais de gravure, de coloriage, d'impression, sont hors de la portée d'un très grand nombre d'acquéreurs. Leur format d'ailleurs est incommode, et les fait reléguer dans les grandes bibliothèques, où ils ne sont visités que par les naturalistes de profession. Depuis long-temps nous pensions que les volumes grand in-8° renfermaient toutes les conditions les plus favorables pour populariser la science, et donner à beaucoup de personnes le goût de l'ornithologie. Aujourd'hui nous mettons cette pensée à exécution en publiant une monographie des oiseaux-mouches qui servira de *specimen*. Nous ne doutons pas que la beauté des planches et du coloriage ne la fasse rechercher par les gens du monde, et surtout par les dames, qui occupent leur loisir à la peinture, et que l'éclat dont jouissent les êtres qui y sont représentés ne leur fasse un instant quitter les fleurs exclusivement en possession de leur palette. Tels sont aussi les motifs qui nous ont décidé à choisir d'abord la famille des oiseaux-mouches, que déja notre compatriote Audebert avait traitée conjointement avec M. Vieillot. Mais depuis l'ouvrage d'Audebert, les arts de la gravure et de l'impression en couleurs ont fait des progrès immenses, et de nombreuses espèces nouvelles ont aussi rendu nécessaire une révision de ce genre admirable, le plus

capable sans contredit de plaire à un grand nombre de personnes.

Cette histoire naturelle renferme donc de nombreux détails nouveaux sur les oiseaux qu'elle embrasse; car M. le baron Cuvier a applaudi à notre idée, et nous a guidé de ses conseils. MM. Geoffroy Saint-Hilaire père et fils ont bien voulu nous autoriser à faire peindre et à décrire les belles et rares espèces du cabinet du jardin du Roi. M. le duc de Rivoli, si connu par son goût pour les sciences naturelles et par sa riche collection, a mis à notre disposition, avec une obligeance parfaite, les espèces qu'il possède, parmi lesquelles il en est de nouvelles et de très intéressantes.

Nous devons aussi des remercîmens à MM. Florent, Prévost et Dupont, de l'empressement qu'ils ont apporté à nous communiquer les oiseaux-mouches qu'ils se sont procurés; ce dernier surtout nous a laissé consulter la belle suite d'espèces que son frère (feu Dupont, artiste très connu par les pièces anatomiques en cire qui lui ont valu les plus grands éloges) avait rassemblée à grands frais. A l'aide de ces élémens de succès, nous espérons publier, sur cette famille intéressante de volatiles, tout ce qu'il est possible aujourd'hui d'écrire de plus complet.

Paris, 10 janvier 1829.

TABLEAU

DES ESPÈCES D'OISEAUX-MOUCHES

DÉCRITES ET FIGURÉES DANS CETTE HISTOIRE NATURELLE.

(MAI 1829.)

Observ. Nous avons dû nous borner à mentionner seulement les oiseaux-mouches que nous avons pu étudier dans les diverses collections de Paris, ou que des figures qu'on ne doit pas taxer d'inexactitude ont fait connaître. Les auteurs ont si souvent confondu les variétés d'âge et de sexe, que leurs descriptions sont le plus ordinairement remplies de confusion. Leur histoire est donc un dédale dont rien ne peut tirer le naturaliste qui n'a point les objets présens sous les yeux, ou qui n'en possède pas une représentation rigoureuse. Or, notre travail ayant pour but de publier des figures exactes et nouvelles, il n'entrait pas dans notre plan de joindre au catalogue des espèces étudiées par nous, les diagnoses de celles qu'on trouve admises par les auteurs, et que des descriptions courtes et tronquées rendent méconnaissables. Dans notre *Histoire naturelle des Colibris,* qui suivra immédiatement celle-ci, nous

ferons apprécier, par des gravures aussi bien que par des descriptions, toutes les nouvelles espèces d'oiseaux-mouches qui parviendraient à notre connaissance dans l'intervalle des deux publications.

Genre : OISEAU-MOUCHE. *Ornismya*. N. *Mellisuga*, Briss.; *Trochilus*, L. Lath., Vieill., Temm.; *Orthorhynchus*, Lacép., Cuv.

Ornismya, par contraction des mots grecs *oiseau* et *mouche*. L'exacte composition du nom eût exigé *ornithomya*, qui est plus dur, mais qu'il faudra peut-être adopter. Le nom d'*orthorhyncus*, bec droit, employé par M. Lacépède, peut être mieux appliqué à beaucoup d'autres oiseaux; et celui de *mellisuga* de Brisson a été donné à plusieurs autres genres de volatiles, et peut impliquer contradiction dans son usage, et faire naître des embarras de synonymie.

Bec plus long que la tête, à peu près droit, ou légèrement recourbé, à mandibule supérieure un peu évasée à la base, arrondie en dessus et au delà des narines, s'amincissant en pointe. Mandibule inférieure droite ou légèrement infléchie, rentrant dans la supérieure, se dilatant un peu vers sa pointe, et de même longueur que la précédente.

Narines basales, très petites, recouvertes par les plumes avancées du front, placées dans une fossette latérale, séparées l'une de l'autre par une légère arête.

Ailes dont les rémiges sont étagées. La première est la plus longue, et ainsi des autres.

Queue composée de dix rectrices (excepté une espèce qui n'en a que six) de formes très variables.

Tarses minces, grêles, emplumés jusqu'aux talons, scutellés, ayant trois doigts devant égaux, les deux internes un peu soudés à leur base, le pouce assez fort; tous munis d'ongles comprimés, recourbés, crochus et assez robustes pour les doigts.

Langue extensible, longue, divisée au sommet en deux lanières élargies, légèrement spatulées, supportées par deux branches très longues de l'os hyoïde faisant l'office de ressort, tubuleuse au centre, ou formée de deux canaux cartilagineux adossés.

PREMIÈRE TRIBU.

LES CYNANTHES.

Cynanthus, Swainson.

La queue est ordinairement longue, profondément et régulièrement fourchue; le bec droit, renflé à l'extrémité, ou légèrement recourbé chez quelques espèces[1].

[1] *** Ce signe désigne le sexe mâle, et le sexe femelle est distingué par celui-ci ***.

ESPÈCE 1re.

OISEAU-MOUCHE PATAGON.

Ornismya tristis. N. Pl. III (mâle).

⁂ Bec long, fort, renflé; plumage vert et brillant en dessus, plus foncé sur les petites couvertures et les rectrices; corps d'un roux-brun avec flammettes brunes.

⁂ Plumage de la femelle d'un gris plus clair, mélangé de roux; rémiges terminées par une tache blanche triangulaire; dessous du corps blanc-roussâtre.

Patrie : Le Chili.

Oiseau-mouche géant, *trochilus gigas*, Vieillot, Gal. du Muséum, pl. 180

ESP. 2.

OISEAU-MOUCHE HIRONDELLE.

(*Ornismya hirundinacea.* N. pl. XXV).

⁂ Tête et cou azurés; dos, petites couvertures alaires, thorax et abdomen vert-doré; bas-ventre blanc; queue très fourchue, d'un bleu d'acier brillant.

Patrie : Le Brésil.

Trochilus hirundinaceus, Gal. du Muséum.

Guainumbi tertia species, Marcgrave, Bras. 197. *Mellivora avis maxima*, Hans Sloane, Jamaïc., n° 41, p. 309. Colibri vert à longue queue, Edwards, t. I, p. 33, pl. 33.

Oiseau-mouche à queue fourchue de Cayenne, *mellisuga Cayanensis, cauda bifurca*, Brisson, Ornith. t. III, p. 726, pl. 36, f. 9.

Oiseau-mouche à longue queue couleur d'acier bruni, Buff., édit. Sonnini, Ois., t. XVII, p. 208; ois.-mouche à

longue queue, or, vert et bleu, Buffon, *loco citato*, p. 213.

Trochilus macrourus, et *forficatus*. L. Gm. Syst. nat. esp. 27.

Trochilus forcipatus, Latham, ind. sp. 9; *forficatus*, Lath., esp. 7.

Trochilus macrourus, Vieillot, Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 366.

Oiseau-mouche à tête bleue, Vieill., Ois. dorés, pl. 60, et Dict., t. VII, p. 366.

Shaw, Misc., t. VII, pl. 222.

ESP. 3.

OISEAU-MOUCHE SAPHO.

Ornismya Sapho. N. pl. XXVII (mâle), et XXVIII (femelle ou jeune).

⁂ Plumage vert-doré; queue très fourchue, resplendissante d'or, de pourpre et de velours noir; gorge émeraude.

⁂ ou jeune. Plumage vert-doré, sombre; ventre gris-enfumé; queue composée de rectrices à moitié blanches-jaunâtres et à moitié brunes-pourprées.

Patrie : Le Pérou.

Trochilus Sparganurus, Shaw, general Zoology, t. VIII, p. 1, Birds, 1811, p. 291, pl. 39, ou *bar-tailed humming-bird*.

Ornismya Sapho, Lesson, Man. d'Ornith., t. II, p. 83.

Trochilus radiosus, Temminck, dans les galeries du Muséum.

Trochilus chrysurus, Cuv., Règ. an., t. I, p. 436, édit. de 1829, note n° 2.

ESP. 4.

OISEAU-MOUCHE VIOLET A QUEUE FOURCHUE.

Ornismya furcata. N. pl. XVIII.

⁂ Bec droit; gorge émeraude; ventre d'azur-pourpré; dos vert-doré; queue fourchue, bleu d'acier.

Patrie : La Guiane, le Brésil, l'île de la Jamaïque.

Mellivora avis maxima, Hans Sloane, it. Jam., p. 309; *mellisuga Jamaicensis, violacea, cauda bifurca*, Brisson, Ornith, t. III, p. 728 et 732, esp. 18 et 20, pl. 37, f. 6.

L'oiseau-mouche à queue fourchue, Buff., pl. enl. 599, f. 2. *Trochilus furcatus*, Gm., sp. 26; Latham, Syn., sp. 8; Vieillot, Ois. dorés, pl. 34; Encyclop. Ornith., t. II, p. 572, esp. 87.

ESP. 5.

OISEAU-MOUCHE MAUGÉ.

Ornismya Maugæi. N. pl. LXVIII (mâle), et LXIX (femelle).

⁂ Plumage vert-sombre doré, et brillant en dessus comme en dessous; poitrine, bas du cou et haut du dos d'un bleu d'acier plus ou moins intense; bas-ventre blanchâtre; rectrices bleues.

⁂ Livrée plus terne; dessus du corps d'un vert-cuivré; parties inférieures grisâtres; rectrices moyennes vertes, les latérales bleues, les deux externes terminées de blanc.

Patrie : L'île de Porto-Rico.

T. Maugæus, Vieill., Dict. hist. nat., t. VII; Encycl. Ornith., t. II, p. 567; Audebert, Ois. dorés, pl. 37 et 38, t. I, p. 77, 79 et 80.

Mellisuga Surinamensis pectore cæruleo, Briss., t. III, p. 711; Edwards, gl. pl. 35, f. 2. *T. Ourissia;* L. sp. 13.

L'Émeraude-Améthyste, Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 188; pl. enlum. 227, f. 3.

ESP. 6.

OISEAU-MOUCHE GLAUCOPE.

Ornismya glaucopis. N. pl. LVIII (mâle), et LIX (femelle).

⁂ Bec assez long, droit, aigu; calotte bleue; corps en dessus d'un vert-doré; parties inférieures d'un vert-émeraudin; bas-ventre gris; rectrices bleu d'acier.

⁂ Tout le corps simplement vert-doré en dessus; les parties inférieures d'un gris enfumé; rectrices bleues, œillées de blanc.

Patrie : Le Brésil.

Mellisuga Brasiliensis cauda bifurca, Briss., Ornith., t. III, p. 724, pl. 37, f. 5.
T. glaucopis, Gm.
T. frontalis, Lath., sp. 60.
Vieillot. Dict., t. VII, p. 370, et t. XXIII, p. 428.
Encyclop. Ornith., t. II, p. 557, sp. 37.
Guainumbi major, Rai, Syn. av., n° 2.
Guainumbi secunda species, Marcgrave, Bras., p. 197.
Guainumbi secunda species Marcgravii, Willugb., Orn., p 166.

ESP. 7.

OISEAU-MOUCHE VESPER.

Ornismya Vesper. N. pl. XIX.

Bec très long, recourbé; gorge d'un bleu d'acier étincelant; plumage d'un vert gris peu éclatant; croupion marron, un point blanc devant l'œil; poitrine et ventre d'un gris clair passant au blanchâtre.

Patrie : Le Chili.

ESP. 8.

OISEAU-MOUCHE BARBE-BLEUE.

Ornismya cyanopogon. N. pl. V (mâle).

Bec long, grêle, recourbé; corps vert-doré en dessus, gris-blanc en dessous; rectrices brunes, terminées en pointes cravate d'acier bruni ou pourpré.

Patrie: Le Mexique.

ESP. 9.

OISEAU-MOUCHE AMÉTHYSTE.

Ornismya amethystina. N. pl. XLVII (mâle).

*** Bec grêle, droit, mince; corps brun-doré en dessus; gorge améthyste; parties inférieures grises.

*** Gorge blanchâtre; poitrine grise-brunâtre; flancs roux; région anale blanche.

Patrie : La Guiane.

Trochilus amethystinus, L. sp. 54; Lath., sp. 62; Vieill., Dict., t. VII, p. 358, pl. B,19, fig. 1. — Ois. dorés, t. I, p. 115; Encyclop. Ornith., t. II. p. 561.

Ois.-mouche Améthyste, Buff., enl. 672, f. I. Sous le nom d'*oiseau-mouche à queue fourchue de Cayenne;* édit. Sonnini, t. XVII, p. 160.

OISEAU-MOUCHE PETIT RUBIS *.

Pl. XLVIII (mâle), et XLVIII *bis* (jeune).

The humming bird, Catesby, Car., t. I, p. 65.

The red throathed humming-bird, Edwards, Hist., pl. 38.

Mellisuga pectore rubro, Klein, Av.

Tomineio virescente gutture flammeo, Petivert, Gaz., pl. 3, fig. 8.

Mellisuga Carolinensis gutture rubro, Briss., Ornith., t. III, p. 716.

* *Trochilus Colubris*, Lath. Vieill., Dict., t. VII, p. 371; Ois. dorés, pl. 31 (mâle), et 32 (femelle); Shaw, Misc., t. II.

ESP. 10.

OISEAU-MOUCHE WAGLER.

Ornismya Waglerii. N. pl. LXXIII.

Parties supérieures et antérieures d'un bleu d'azur, glacé d'or; le reste du plumage d'un vert foncé sablé d'or, et teinté d'indigo scintillant; bas-ventre d'un vert sombre séricéeux.

Patrie : Le Brésil.

Trochilus saphirinus (mâle), Vieill., Ois. dorés, t. I, p. 105, pl. 57; et Ornith. encyclop., t. II, p. 570.

ESP. 11.

OISEAU-MOUCHE SWAINSON.

Ornismya Swainsonii. N. pl. LXX.

Bec brun et blanc; corps vert-doré en dessus: gorge et devant du cou vert émeraude; poitrine, au milieu, d'un noir de velours; bas-ventre verdâtre; région anale blanche; rectrices bleu-indigo.

Patrie : Le Brésil.

ESP. 12.

OISEAU-MOUCHE DEMI-DEUIL.

Ornismya lugubris. N. pl. XXXVIII (mâle), et XXXIX (femelle).

⁂ Plumage en entier d'un noir de velours par l'aspect et la douceur; quelques reflets verts-dorés sur le dos : chez quelques individus, petites couvertures vertes dorées; rectrices centrales vertes; les latérales blanches terminées de noir.

⁂ Deux traits rouge-ocreux sur les côtés du cou; plumage brun

sale teinté de roux; rectrices brunes, les deux externes blanches et terminées de brun.

Patrie : Le Brésil.

Colibri brun, *trochilus fuscus*, Vieill., Dict. hist. nat., t. VII, p. 348 (1817); Encyclop. Ornith., t. II, p. 532.
Trochilus niger, black humming-bird, Sw., Zool. illust. pl. 82, t. II.

DEUXIÈME TRIBU.

LES PHŒTORNIS.

Phœthornis, Swainson.

La queue est étagée, à rectrices le plus souvent rubanées ou rétrécies, très longues, proportionnellement aux autres. La tête est sans ornement ou munie de huppes.

ESP. 13.

OISEAU-MOUCHE A TÊTE NOIRE.

Ornismya cephalatra. N. pl. XVII.

Bec droit, jaune, noir à la pointe; plumes de la tête lâches, noires; gorge émeraude; dos et ventre vert-doré; queue brune; les deux rectrices externes très longues.

Patrie : La Jamaïque.

Polytmus major, nigrans, aureo variè splendens, pinnis uropygii longissimis, Brown, Jam., p. 475.
Oiseau-mouche à tête noire et à queue fourchue, *melli-*

suga Jamaicensis atricapilla, caudâ bifurcâ, Briss., Ornith., t. III, p. 729, sp. 19.

Falcinellus cauda septem unciarum, Klein, Av., p. 108, nº 17. *Colibri à tête noire et à longue queue*, Edwards, Glan., t. I, pl. 34.

Bourdonneur de Mango à longue queue, Albin, t. III, p. 20, pl. 49, f. *a.*

L'oiseau-mouche à longue queue noire, Buff., édit. de Sonnini, t. XVII, p. 215.

Trochilus polytmus, L. sp. 4; Latham, Synops. sp. 4; *Black capped humming-bird*, Lath. ind.

Colibri à tête noire, Vieillot, Ois. dorés, pl. 67, p. 121; *trochilus polytmus*, Vieill., Encyclop. Ornith., t. 2, p. 554, esp. 23.

ESP. 14.

OISEAU-MOUCHE A OREILLES D'AZUR.

Ornismya aurita. N. pl. X (mâle), et XI (femelle).

⁂ Bec fort, robuste; queue étagée; rectrices moyennes blanches, les latérales noires; plumage vert en dessus, blanc de neige en dessous; un trait noir derrière l'œil, précédant des plumes écailleuses d'un bleu d'azur.

⁂ Plumage vert-doré en dessus, blanc tacheté de brun en dessous; un trait noir seulement derrière chaque œil; rectrices latérales blanches, les moyennes noires.

Patrie : La Guiane, le Brésil.

Mellisuga Cayennensis, major, Brisson, Ornith., t. III, p. 722. *Oiseau-mouche à oreilles*, Buffon, édit. Sonnini, t. XVII, p. 199. *Violet eared humming-bird*, Lath., Synops., t. I, p. 767, index sp. 36; *trochilus auritus*, Vieill., Ois. dorés, pl. 25 (mâle), et 26 (femelle), p. 57 et 59, nouv. Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 368; Encyclop. Ornith., t. II, p. 567; Shaw, Misc., t. XXIII, pl. 977.

ESP. 15.

OISEAU-MOUCHE AUX HUPPES D'OR.

Ornismya chrysolopha. N. pl. VII (mâle), et pl. VIII (femelle).

⁂ Bec droit, grêle; front émeraude; camail azur se terminant en pointe devant le cou; deux huppes dorées, aplaties, latérales, divergentes; dessous du corps d'un blanc pur, le dessus vert-doré; queue étagée, terminée en pointe, à rectrices blanches bordées de brun.

⁂ Point de huppe; livrée terne; rectrices moyennes blanches.

Patrie : Le Brésil.

Trochilus cornutus, prince de Wied, Voy. au Brésil, trad. franç., t. III, p. 118.
Trochilus Bilophus, Temm., pl. coloriées 18, f. 3. Oiseau-mouche duc, *trochilus dilophus*, Vieill., Encyclop. Ornith., t. II, p. 573. Less., Man. d'Ornith., t. II, p. 76.

ESP. 16.

OISEAU-MOUCHE LANGSDORFF.

Ornismya Langsdorffii. N. pl. XXVI.

⁂ Bec droit, grêle; parties supérieures d'un vert-doré brillant; plastron émeraude sur le devant du cou; écharpe orangée sur le thorax; ventre brun-violacé; région anale d'un blanc de neige; rectrices effilées, les moyennes bleues, les extérieures blanches.

Patrie : Le Brésil.

Trochilus Langsdorffii, Temminck, pl. col. 66, f. 1.
V enç., Dict. sc. nat., t. XXXV, p. 493.
Lesson, Man. d'Ornith., t. II, p. 77.

ESP. 17.

OISEAU-MOUCHE CORA.

Ornismya Cora. N. pl. VI.

⁂ Bec court, grêle; parties supérieures vertes dorées; gorge améthyste; parties inférieures blanches; rectrices étagées, brunes, terminées de blanc; les deux moyennes longues, brunes, blanches, et terminées de brun.

Patrie : Le Pérou.

Orthorhynchus Cora, Lesson, Zoologie de *la Coquille*, pl. 31, f 4; Manuel d'Ornith., t. II, p. 82.

ESP. 18.

OISEAU-MOUCHE A QUEUE SINGULIÈRE.

Ornismya heteropygia. N. pl. XV.

Bec grêle, légèrement recourbé; cravate améthyste et bleu d'acier; plumage du corps en dessus vert-doré, collier blanc bordé de jaune en dessous; six rectrices seulement.

Patrie : Le Brésil, l'île de la Trinité.

Trochilus enicurus, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XXIII, p. 429 (1818), et Encyclop. Ornith., t. II, p. 560; Temminck, pl. col. 66, f. 3.

TROISIÈME TRIBU.

LES PLATURES.

Platurus. Nob.

La queue est composée de rectrices acuminées; les deux externes à tiges sans barbes, et terminées par des palettes ovalaires.

ESP. 19.

OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

Ornismya platura. N. pl. XL.

Bec court, pointu, peu renflé; plumage en entier d'un vert-doré sombre; plastron d'émeraude sur la gorge; abdomen brun-noir; région anale gris-blanc.

Patrie : La Guiane.

Oiseau-mouche à raquettes, Buffon, édit. Sonnini, t. XVII, p. 177.
Journal de physique, juin 1777, p. 466.
Trochilus longicaudus, L. Gm. sp. 60.
Trochilus platurus, Lath., sp. 55.
Oiseau-mouche à raquettes, Vieill., Ois. dorés, pl. 52, t. I, p. 98.
Trochilus platurus, Vieill., Dictionn. hist. nat., t. VII, p. 370.
Encycl. Ornith., t. II, p. 569, esp. 77; Drapiez, Dict. classiq. d'hist. nat., t. IV, p. 327.

QUATRIÈME TRIBU.

LES LAMPORNIS.

Lampornis, Swains.

La queue est courte, ou rectiligne, ou arrondie, ou un peu échancrée. La tête et le cou sont sans huppes et sans plumes prolongées.

ESP. 20.

OISEAU-MOUCHE JACOBINE.

Ornismya mellivora. N. pl. XXI (mâle), et XXII (femelle).

*** Tête et cou d'un bleu d'azur; dos et flancs vert-doré; un collier et le ventre d'un blanc de neige; rectrices blanches, bordées de noir.

*** Corps vert en dessus, tacheté de brun et de blanc en dessous; rectrices vertes, bordées de noir et de blanc.

Patrie : La Guiane, le Brésil, l'île de la Martinique.

A. *The White belly humming-bird*, Edwards, t. I, p. 35, pl. 35.

Mellisuga Surinamensis, torquata, Briss., Ornith., t. III, p. 713.

Oiseau-mouche à collier, ou *la Jacobine*, Buffon, édit. Sonnini, Oiseaux, t. XVII, p. 203. Enlum. pl. 640, f. 2.

Trochilus mellivorus, L. Syst. nat., esp. 65.

Latham, Syn. ornith., sp. 34.

Vieillot, Ois. dorés, pl. 23; Dict. nat., t. VII, p. 360.

B. *Mellisuga Cayennensis, gutture nævio*, Briss., t. III, p. 706.

Ois.-mouche à gorge tachetée, Buff., enl. 276, f. 2.

Trochilus fimbriatus, Gm. sp.

Latham, ind. sp. 39.

Vieillot, Ois. dorés, pl. 22; Dict., t. VII, p. 360.

Vieill., Ois. dorés, pl. 24; Dict. nat., t. VII, p. 360.

ESP. 21.

OISEAU-MOUCHE MÉDIASTIN.

Ornismya mesoleuca. N. pl. XXIX (mâle), et XXX (femelle).

⁂ Bec long, droit; plumage vert-doré; cravate bifurquée d'un pourpre doré sur le devant du cou; une raie blanche longitudinale de la poitrine à la région anale.

⁂ Gorge grise, sans éclat; raie longitudinale d'un blanc sale; plumage d'un vert sombre peu éclatant.

Patrie : Le Brésil.

Oiseau-mouche Médiastin, *trochilus Mesoleucus,* Temm. pl. col. 317, f. 1 (mâle), f. 2 (jeune), et f. 3 (femelle).
Trochilus mesoleucus, Valenç., Dict. sc. nat., t. XXXV; Drapiez, Dict classiq., t. IV, p. 488.
Trochilus mesoleucus, Lesson, Man., t. II, p. 79,

ESP. 22.

OISEAU-MOUCHE RUBIS.

Ornismya Rubinea. N. pl. XLIV (mâle), XLV (femelle) et XLVI (jeune âge).

⁂ Bec robuste; plumage en entier d'un vert-doré métallisé; gorge à teinte de rubis chatoyant; rectrices d'un roux-cannelle fort vif, et liserées de noir.

⁂ Dessus du corps vert-doré; parties inférieures d'un roux-cannelle vif; région anale blanche; un point blanc derrière l'œil; point de plaque rubis sur la gorge.

Jeune âge du mâle. Semblable par le plumage à la femelle, seulement le rubis de la gorge apparaît par taches rutilantes.

Patrie : Le Brésil, la Guiane.

Le *Rubis-émeraude,* Buffon, édit. de Sonnini, t. XVII, p. 197.

L'oiseau-mouche à gorge rouge du Brésil, Buffon, enl. 276, f. 4.

Mellisuga Brasiliensis, gutture rubro, Brisson, Orn., t. III, p. 720, esp. 14, pl. 37, f. 4.

Trochilus rubineus, L. Gm., Syst. nat., sp. 46; Latham, Ind., sp. 37.

Le *grand Rubis,* Vieillot, pl. 27 (le mâle), et l'oiseau-mouche brun-gris (*trochilus obscurus.* Vieillot), pl. 28 des Oiseaux dorés (le jeune de l'année).

Oiseau-mouche à queue rousse, Trochilus ruficaudatus, Vieill., Dict. hist. nat., t. VII, p. 370, et t. XXIII, p. 429 (la femelle).

Le *Rubis-Vieillot,* Sonnini, édit. de Buff., t. XVII, p. 245 (le mâle), et le *Brun-Gris, ibid.*, p. 236 (la femelle).

ESP. 23.

OISEAU-MOUCHE A COURONNE VIOLETTE.

Ornismya sephaniodes. N. pl. XIV.

Bec droit, assez long; calotte saphir tirant sur le beau violet; parties supérieures vertes dorées; gorge et devant du cou blanc, ocellés de vert-doré; ventre blanc-roux; queue arrondie, verdâtre.

Patrie : Le Chili.

Orthorhynchus sephaniodes, Less., Zool. de *la Coquille,* pl. 31, f. 2; Manuel d'Ornith., t. II. p. 80.

Mellisuga Kingii, Vigors, Zool. journ., t. III, p. 432 (en note), avec cette diagnose : *M. suprà metallicè viridis, infrà alba viridi variegata; vertice splendidè rubro; rectricibus acuminatis.* Habite le port Gallant, au détroit de Magellan.

ESP. 24.

OISEAU-MOUCHE CORINNE.

Ornismya superba. N. pl. II (mâle).

⁂ Bec très long, droit; calotte bleue; gorge rubis bordée de

blanc; parties supérieures vertes dorées, les inférieures grises; rectrices inégales, vertes, les deux externes terminées de blanc.

Patrie : L'île de la Trinité.

Trochilus longirostris, Vieillot, Ois. dorés, 1802, p. 107, pl. 59; nouv. Dict. d'hist. nat., t. VII, 1817, p. 366; Encyclop. Ornith., t. II, p. 566, sp. 68.

Trochilus superbus, Shaw, Misc., t. XIII, p. 517; *the Stripe-cheeked hummind-bird*, Shaw, gen. Zool., t. VIII, pl. 1, *Birds*, pl. 41, p. 323; Temminck, pl. coloriées 299, f. 1.

ESP. 25.

OISEAU-MOUCHE RIVOLI.

Ornismya Rivolii. N. pl. IV (mâle).

⁂ Calotte bleue-indigo; gorge d'un vert-émeraude; plumage en entier d'un vert-sombre; rectrices rectilignes, vertes bordées de roux.

Patrie : Le Mexique.

ESP. 26.

OISEAU-MOUCHE TEMMINCK.

Ornismya Temminckii. N. pl. XX.

⁂ Bec long; devant du cou recouvert de plumes comme écailleuses, noires bordées de blanc; une bandelette longitudinale blanche sur la poitrine et l'abdomen; corps en dessus vert-doré; deux traits blancs sur les joues.

⁂ Livrée plus terne et à couleurs peu vives, bien que semblable à celle du mâle.

Patrie : Le Brésil.

Oiseau-mouche écaillé, *trochilus squamosus*, Temm., pl. col. 203, f. 1; Lesson, Man. d'Ornith., t. II, p. 79.

ESP. 27.

OISEAU-MOUCHE ARSENNE.

Ornismya Arsennii. N. pl. IX.

⁂ Bec court, grêle, jaune à la base, noir à la pointe; tête brune violatre; front, gorge et joues bleu d'azur; devant du cou émeraude; un trait blanc derrière l'œil; flancs et bas-ventre vert-doré comme le dos.

Patrie : Le Brésil.

Trochilus leucotis, Vieillot. nouv. Dict. d'hist. nat., 2e édition, t. XXIII, p. 341; Ornith. Encyclop., t. II, p. 559, esp. 3; *trochilus leucocrotaphus*, Vieillot, Ornith. Encyclop., t. II, p, 571, esp. 83; *Picaflores sienes blancas*, Azara, Hist. nat. de los paxaros del Paraguay, t. II, p. 478.

ESP. 28.

OISEAU-MOUCHE AMAZILI.

Ornismya Amazili. N. pl. XII (jeune), et XIII (adulte).

⁂ (Adulte.) Bec court, assez robuste; poitrine bleue-émeraude; corps vert-doré en dessus; ventre roux; queue égale, couleur de canelle.

⁂ (Jeune.) Poitrine gris-bleuâtre; ventre blanchâtre; queue verte et roussâtre.

Patrie : Le Pérou.

Orthorhynchus Amazili, Lesson, Zoologie de *la Coquille*, pl. 31, f. 3; Manuel d'Ornith., t. II, p. 81.

ESP. 29.

OISEAU-MOUCHE RUBIS-TOPAZE.

Ornismya Moschita. N. pl. LII (mâle), LIII, fig. 1 (femelle), fig. 2 (jeune mâle), et LIV (très jeune femelle).

*** Bec robuste, recouvert par des petites plumes jusqu'aux narines; calotte rubis chatoyante; gorge topaze scintillante; plumage noir sérićeux sur le dos, vert-doré olivâtre sur le croupion; parties inférieures fuligineuses; bas-ventre blanc de neige; rectrices d'un roux vif, terminées de noir.

*** Dessus du corps vert-doré terne; parties inférieures d'un brun clair; rectrices brunes, terminées de blanc et de rouge ocreux; les deux moyennes vertes.

Jeune âge du mâle. Corps vert-doré en dessus; des écailles rubis sur la tête et isolées; une ligne topaze devant le cou.

Jeune femelle. Verte-dorée en dessus, grise-blanchâtre en dessous.

Patrie : La Guiane.

T. Moschitus, L. sp. 14; Lath., Ind., sp. 49. *Mellisuga Brasiliensis gutture topazino*, Briss., Ornith., t. III, p. 699, pl. 37, f. 1.
Buff., enl. 640, f. 1.
Vieill., Dict., t. VII, pl. B, f. 2.
Encycl. Ornith., t. II, p. 570, pl. 131, f. 2.
Vieill., Ois. dorés, pl. 29 (mâle adulte), pl. 30 (jeune mâle, 1re année), 46 (jeune mâle, 2e année), 55 (femelle) et 56 (mâle avant la mue). (Oiseau-mouche brun-gris, pl. 28, femelle, *trochilus obscurus*, Vieill.).
Trochilus hypophœus (jeune).
T. leucogaster, Lath., Buff., 672, f. 3 (jeune âge).
T. Carbunculus, Gm., Lath. L'Escarboucle, Buff., Vieill., Ois. dorés, pl. 54 (individu adulte).
Ois.-m. à gosier doré, Vieill., Ois. dorés (jeune âge).
T. pegasus, Lath. (jeune individu).
Thaumatias, Seba.
Huitième esp. de guainumbi, Marcg. Bras, p. 197.
Ruby crested humming-bird, Edwards, pl. 344 gl.

ESP. 30.

OISEAU-MOUCHE SAPHIR-ÉMERAUDE.

Ornismya bicolor, N. pl. XLIX (mâle), et L (jeune).

⁂ Bec noir et blanc; corps d'un vert-doré brillant en dessus, comme sur les parties inférieures; région anale blanche; un bandeau bleu de saphir sur le front, et un pastron de même couleur sur le devant de la gorge; rectrices bleu d'acier.

⁂ Parties antérieures de la gorge et du cou mélangées de blanc pur, et de blanc et de vert-doré; bas-ventre d'un gris-clair; couvertures inférieures de la queue vertes.

Patrie : la Guiane, les Antilles françaises?

T. bicolor, Gm. L. sp. 51; Lath., sp. 43; Vieill., Dict., t. VII, p. 373; Encycl. Ornith., t. II; Ois. dorés, pl. 36, t. I, p. 75.
Le Saphir-Émeraude, Buffon, édit. Sonnini, t. XVII, p. 186.

ESP. 31.

OISEAU-MOUCHE SAPHIR.

Ornismya sapphirina, N. pl. LV (mâle), LVI (femelle), et LVII (variété).

⁂ Bec long, grêle, jaune, noir à la pointe; menton roux; devant du cou bleu de saphir; abdomen et côtés vert brunâtre; région anale grise; queue rousse.

⁂ Corps bleu-vert en dessus; blanc tacheté en dessous.

Jeune âge. Bleu de saphir du cou peu net, poitrine et abdomen mélangés de verdâtre et de brun.

Patrie : La Guiane.

T. sapphirinus, L. Gm., sp. 52; Lath., Syn., sp. 42.
Le *Saphir*, Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 184.
Vieill., Ois. dorés, pl. 35 (mâle), 58 (jeune); Encycl. Ornith., t. II, p. 570.

ESP. 32.

OISEAU-MOUCHE AUDEBERT.

Ornismya Audeberti. N. pl. LI.

Bec droit, noir et blanc ; plumage en entier d'un vert d'émeraude glacé d'or ; bleu de saphir formant une petite plaque sur le menton seulement ; rectrices d'un bleu noir foncé.

Patrie : La Guiane.

Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 186.
Oiseau-mouche à gosier bleu, *trochilus cœruleus*, Audeb., Ois. dorés, pl. 40, t. I, p. 82.
Trochilus cœruleus, Vieillot, Dict. hist. nat., t. VII, p. 361 ; Ornith Encycl., t. II, p. 563.

ESP. 33.

OISEAU-MOUCHE SASIN.

Ornismya Sasin. N. pl. LXVI (mâle), et LXVII (jeune).

⁂ Bec droit, mince, arrondi ; plumage couleur rouille claire, légèrement teint de vert sur le dos ; plastron écailleux et bifurqué rubis spinelle sur le devant du cou.

⁂ Verte en dessus ; gorge tachetée de rouge vif ; rectrices terminées de blanc (Latham).

Jeune mâle. Corps vert-doré en dessus ; un trait brun sur l'œil ; queue brune ; plastron rubis teinté en topaze ; parties inférieures grises verdâtres.

Patrie : La Californie, la côte N.-O. d'Amérique.

T. rufus, Gm.
Audeb., Ois. dorés, pl. 61 (mâle), et 62 (jeune âge).
T, collaris, Lath., sp. 59.
Sasinne ou *Sasin*, Cook, 3e Voy., trad. franç., t. III, p. 56 ; Append., t. IV, p. 532.

Vieill., Ornith. Encyclop., t. II, p. 571.

Oiseau-mouche couleur de fraise, Bonnaterre, pl. de l'Encyclop. 133, fig. 5.

T. ruber, Edwards, pl. 32.

ESP. 34.

OISEAU-MOUCHE ANNA.

Ornismya Anna. N. pl. LXXIV.

Bec droit, mince, un peu déprimé; calotte, joues, devant du cou, recouverts de plumes écailleuses améthystes; parties supérieures d'un vert-doré; parties inférieures d'un gris légèrement verdâtre; couvertures inférieures de la queue vertes bordées de gris.

Patrie : La Californie.

ESP. 35.

OISEAU-MOUCHE VERAZUR.

Ornismya cyanea. N. pl. LXXI.

Bec jaune clair, terminé de noir; tête bleue; gorge mélangée; de gris-brun et de bleu d'outremer; plaque gutturale écailleuse d'un bleu céleste; corps en dessus d'un vert cuivré; croupion cuivre de rosette; rectrices bleu d'acier; bas-ventre gris; région anale blanche.

Patrie : Le Brésil.

Trochilus cyanus, Vieill., Dict., t. XXIII, p. 426; Encyclop. Ornith., t. II, p. 558.

ESP. 36.

OISEAU-MOUCHE ÉRYTHRONOTE.

Ornismya erythronotos. N. pl. LXI.

Bec noir et blanc, droit, assez robuste; plumage en entier d'un vert d'émeraude chatoyant; croupion cuivré; région anale blanche; rectrices bleu indigo.

Patrie : Le Brésil?

ESP. 37.

OISEAU-MOUCHE A VENTRE GRIS.

Ornismya minima. N. pl. LXXIX (mâle).

Corps en dessous d'un blanc sale, vert-doré en dessus; rectrices moyennes vertes, les latérales blanches à leur extrémité.

Patrie : L'île de Saint-Domingue.

Trochilus niger, L. Gm.
Oiseau-mouche de Saint-Domingue, Briss., Ornith., t. III, p. 702, pl. 36, f. 8.
Oiseau-mouche à ventre gris, Vieill., Ois. dorés, pl. 53, t. I, p. 99.

ESP. 38.

OISEAU-MOUCHE A TÊTE GRISE.

Ornismya tephrocephala. N. pl. LXX.

Tête vert-pâle tirant sur le gris-cendré; dos vert cuivré; parties inférieures d'un vert-doré peu brillant; région anale et cou-

vertures inférieures d'un blanc pur; rectrices d'un vert-doré en dessus, d'un brun foncé en dessous.

Patrie : Le Brésil.

T. tephrocephalus, Vieill., Dict., t. XXIII, p. 430; Encyclop. Ornith., t. II, p. 560.

ESP. 39.

OISEAU-MOUCHE A QUEUE VERTE OU BLANCHE.

Ornismya viridis. N. pl. LX.

Bec long, légèrement recourbé, brun clair et blanc; tête brune verdâtre; corps en dessus vert-doré; parties inférieures d'un vert clair glacé, mélangé de gris, ou de vert à reflets cuivreux, région anale grise cendrée.

Patrie : L'île de la Trinité, la Guiane?

T. viridis, Vieill., Ois. dorés, pl. 41, t. I, p. 83; nouv. Dict. hist. nat., 2e édit., t. VII, p. 354; Encycl. Ornith., t. II, p. 557, esp. 38.

ESP. 40.

OISEAU-MOUCHE A GORGE BLANCHE.

Ornismya albicollis. N. pl. LXIII.

Bec long de 9 lignes, fort, infléchi, noir et blanc; parties supérieures d'un riche vert-doré, ainsi que les côtés du cou, la poitrine et les flancs; devant de la gorge et milieu de l'abdomen d'un blanc de neige; rectrices moyennes vertes, les latérales bleues ocellées de blanc.

Patrie : Le Brésil.

T. albicollis, Vieill., Dict. hist. nat., t. XXIII, p, 426; Temm., pl. col. 203, f. 2.
Vieillot, Encyclop. Ornith., t. II, p. 558.

ESP. 41.

OISEAU-MOUCHE TOUT VERT.

Ornismya viridissima. N. pl. LXXV.

Bec long de 10 lignes, noir et jaunâtre; parties supérieures d'un vert-doré; croupion d'un vert-cuivré; gorge et poitrine d'un vert mélangé de blanc; ventre et région anale d'un brun-gris; rectrices vert-doré en dessus, bleues en dessous, œillées de blanc.

Patrie : Le Brésil.

Trochilus viridissimus, Vieill.
Audebert, Ois. dorés, pl, 42, t. I, p. 84.
Vieillot, Encyclop. Ornith., t. II, p. 572.

ESP. 42.

OISEAU-MOUCHE A VENTRE BLANC.

Ornismya albiventris. N. pl. LXXVI.

Bec long de 9 lignes, noir et blanc ; corps vert-cuivré en dessus, plus rouge sur la tête et le croupion; devant du cou vert pur; abdomen et couvertures inférieures d'un blanc pur ; rectrices brunes, les deux moyennes vert-doré, toutes terminées de gris.

Patrie : La Guiane.

ESP. 43.

OISEAU-MOUCHE A COU ET VENTRE BLANCS.

Ornismya albirostris. N. pl. LXXVIII.

Bec légèrement recourbé, noir et blanc, long de 10 lignes; corps en dessus vert-doré ; parties antérieures blanches; une

ceinture verte traversant la poitrine; bas-ventre grisâtre; rectrices brunes à reflets bleuâtres, les deux moyennes vertes cuivrées.

Patrie : La Guiane.

Trochilus leucogaster, Gm.
Ois.-m. à ventre blanc de Cayenne, Briss., t. III.
L'*oiseau-mouche à gorge et ventre blancs*, Audebert, Ois. dorés, t. I, p. 86, pl. 43. Vieillot, Encyclop., t. II, p. 564; Dict., t. VII, p. 359.

ESP. 44.

OISEAU-MOUCHE A PETIT BEC.

Ornismya brevirostris. N. pl. LXXVII.

Bec long de 6 lignes, blanc et noir, grêle; corps vert-doré en dessus; tête verte cuivrée; les parties inférieures d'un blanc pur; une ceinture verte sur le ventre; région anale et couvertures inférieures blanches, légèrement teintes de gris.

Patrie : La Guiane.

ESP. 45.

OISEAU-MOUCHE ORVERD.

Ornismya prasina. N. pl. LXV.

Bec pointu; plumage entièrement vert glacé d'or; région assale blanche; rectrices d'un bleu indigo uniforme et foncé.

Patrie : Le Brésil.

L'Orverd, Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 162.
T. viridissimus, Linné, Gm., sp. 55; Latham, Synop., sp. 61.
Non le *T. viridissimus* des auteurs modernes.

ESP. 46.

OISEAU-MOUCHE ARLEQUIN.

Trochilus multicolor, Latham. N. pl. LXXII.

Bec assez long, recourbé; corps en dessus vert-doré; joues bleues, bordées de noir; parties inférieures rouges.

Patrie : Inconnue.

Trochilus multicolor, Lath., Synops., sp. 22.
Shaw, Misc., t. III, pl. 81.
Audebert et Vieillot, Ois. dorés, pl. 69, t. I, p. 90.
Bonnaterre, pl. encyclop., pl. 130, f. 1.
Vieillot, Encyclop. Ornith., t. II, p. 549.

ESP. 47.

OISEAU-MOUCHE A BEC RECOURBÉ.

Ornismya recurvirostris. N. pl. XXXVII.

Bec déprimé, recourbé vers en haut? plumage vert-doré métallique; plastron émeraude sur le devant du cou; une raie longitudinale sur l'abdomen; plumes des cuisses blanches.

Patrie : Le Pérou.

Recurved-bill hmming-bird, trochilus recurvirestris, Swains., Zool. illust., pl. 105, t. II, 1re série.

CINQUIÈME TRIBU.

LES COQUETS.

Lophornis. Nob.

La queue est courte, ou rectiligne, ou arrondie, ou un peu échancrée; mais la tête est surmontée d'une huppe, ou les plumes du cou sont disposées en faisceaux et se développent de manière à former sur les côtés du cou des parures accessoires.

ESP. 48.

OISEAU-MOUCHE NATTERER.

Ornismya Nattereri. N. pl. XVI.

Bec droit, grêle; front et devant du cou écailleux, émeraudes; touffes de plumes allongées, jugulaires, bleu d'azur, ainsi que le ventre; deux cercles couleur de buffle sur les côtés de la poitrine; région anale et couvertures inférieures de la queue blanches; dos et queue d'un vert-doré.

Patrie : Le Brésil.

Oiseau-mouche écussonné, *trochilus scutatus*, Natterer, Temm., pl. col. 299, f. 3.

ESP. 49.

OISEAU-MOUCHE PÉTASOPHORE.

Ornismya petasophora. N. pl. I (mâle).

⁂ Vert; gorge émeraude; deux plaques bleues, s'allongeant derrière les yeux, et prenant des teintes de cuivre rouge; poitrine bleue; ventre verdâtre; couvertures inférieures de la queue blanches; rectrices égales, vertes, teintées et rayées de bleu.

Patrie : Le Brésil.

Trochilus serrirostris, Vieillot, nouv. Dict. hist. nat., 2e édit., t. VII, p. 359; Encyclop. Ornith., t. II, p. 561, esp. 52.
T. janthinotus, Natter. M. S.
Trochilus petasophorus, Wied, It. trad. franç. t. III, p. 119.
Temm., pl. coloriées 203, f. 3.

ESP. 50.

OISEAU-MOUCHE DELALANDE,

OU LE PLUMET BLEU.

Ornismya Delalandi. N. pl. XXIII (mâle), et XXIV (femelle).

⁂ Huppe mélangée de vert et de bleu; une tache blanche derrière l'œil; corps vert en dessus, azuré en dessous; queue brune à rectrices œillées de blanc.

⁂ Sans huppe; corps vert en dessus, gris-cendré en dessous.

Patrie : Le Brésil.

Trochilus Delalandi, Vieillot, Dict. hist nat., t. XXIII, p. 427, pl. G, fig. 3 (1818); Encycl. Ornith., t. II, p. 558, esp. 41.
Temminck, pl. col. 18, f. 1 et 2.
Valenç., Dict. sc. nat., t. XXXV, p. 492.
Drapiez, Dict. class. d'hist. nat., t. IV, p. 322.
Lesson, Man. d'Ornith., t. II, p. 76.

ESP. 51.

OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

Ornismya cristata. N. pl. XXXI (mâle), et XXXII (femelle).

⁂ Bec grêle, droit, court; plumage gris fuligineux et séricéeux, peu teinté de vert-doré; huppe pointue, écailleuse, verte à reflets d'acier et brillante comme l'émeraude.

⁂ Corps vert-doré en dessus, les parties inférieures grises enfumées; point de huppe.

Patrie : Les îles de la Trinité et de la Martinique.

Petit Colibri, Dutertre, Hist. Ant., t. II, p. 262.
Colibri, Feuillée, Observ. 1714, p. 413.
The crested Humming-bird, Edwards, t. I. pl. 37.
Colibri, Labat, Voy. aux îles d'Amériq., 1722, t. IV, p. 14.
Mellisuga cristata, Klein, Av., n° 4, p. 106.
Mellisuga cristata, Briss., Orn., t. III, p. 714, pl. 37, f. 2.
Trochilus cristatus, L. Gm., sp. 18; Latham, sp. 56.
Vieill., Ois. dorés, pl. 47 (mâle) et 48 (femelle); Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 365, pl. B,19, f. 3.
Valenç., Dict. sc. nat., t. XXXV, p. 490.
Black trochilus or humming-bird, Bancrofh, Guiana, Lond., 1769, p. 166.
Colibri huppé, *mellisuga cristata*, Fermin, Surinam, Amsterd., 1765, p. 70?
Oiseau-mouche huppé, Buff., édit. Sonnini, Ois., t. XVII, p. 173; enl. 227, f. 1.

Var. B. *Oiseau-mouche à huppe bleue.*
Trochilus puniceus, Gm., sp. 59; *trochilus pileatus*, Lath., sp. 57.
Vieillot, Ois. dorés, pl. LXIII; Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 365.
Valenç., Dict. sc. nat., t. XXXV, p. 490.

ESP. 52.

OISEAU-MOUCHE HUPPE-COL.

Ornismya ornata. N. pl, XLI, fig. 1 (mâle), et fig. 2 (femelle).

⁂ Bec petit, jaune, noir à la pointe; front et gorge d'émeraude; huppe effilée, allongée, couleur de rouille; plumes longues, fasciculées sur les côtés du cou, colorées en rouge, terminées en vert-doré; corps vert-doré; ceinture blanche sur le croupion; queue rousse, les deux rectrices moyennes vertes.

⁂ Point de huppe; dessus du corps vert-doré; devant du cou roux; queue rousse et verte.

Patrie : La Guiane, le Brésil.

Huppe-col, Buffon, édit. Sonnini, t. VII, p. 165; enl. 640, f. 3.
Trochilus ornatus, L. Gm., sp. 58; Latham, Ind. sp., 58.
Le *Huppe-col*, Vieill., Ois. dorés, t. I, pl. 49, 50 et 51; Dict. hist. nat., t. VII, p. 364; Encycl. Ornith., t. II, p. 565, esp. 64.
Drapiez, Dict. classiq., t. IV, p. 324.

ESP. 53.

OISEAU-MOUCHE HAUSSE-COL BLANC.

Ornismya strumaria. N. pl. XLII (mâle), XLIII, fig. 1 (femelle), et fig. 2 (jeune âge).

⁂ Bec jaune, court; front et gorge émeraude; collerette de plumes élargies, blanches terminées de vert et de roux, entourant le cou; plumage vert-doré sombre; rectrices vertes bordées de roux; huppe jaune de rouille.

⁂ Point de huppe; point de collerette; couleurs du plumage sombres; front et gorge d'un roux vif; thorax et abdomen d'un brun enfumé.

Jeune âge. Point de huppe, point de collerette; poitrine et

ventre tachetés de noir et de brunâtre; queue brune terminée de roux; une raie blanchâtre sur le croupion.

Patrie : Le Brésil.

Oiseau-mouche magnifique, *Trochilus magnificus*, Vieill., Dict. hist. nat., t. VII (1817), p. 367; et même ouvrage, t. XXIII (1818), p. 428 (femelle), et pl. 36, G; Ornitholog. Encyclop., t. II, p. 559, esp. 42.

Temminck, pl. coloriées 299, f. 2.

ESP. 54.

OISEAU-MOUCHE VIEILLOT.

Ornismya Vieillotii. N. pl. LXIV.

Faisceaux flabelliformes jugulaires de plumes oblongues, vertes, marquées d'un point blanc terminal; front, joues d'un vert brillant; corps en dessus d'un vert-bronzé; cou teinté de bleu et tacheté de noir; ventre gris tacheté; une bandelette blanche sur le croupion; rectrices d'un rouge mordoré.

Patrie : Le Brésil.

T. chalybæus, Vieill., Encyclop. Ornithol., t. II, p. 574; Temm., pl. col. 66, f. 2; Drapiez, Dict. classiq. d'hist. nat., t. IV, p. 322; Lesson, Man., t. II, p. 77.

SIXIÈME TRIBU.

LES CAMPYLOPTÈRES.

Campylopterus, Swainson.

Les ailes ont les baguettes de leurs rémiges aplaties, dilatées et coudées, ce qui donne aux pennes une disposition recourbée en sabre ou dolabriforme. La tête n'a point de huppe; la queue est courte, à rectrices à peu près égales; le bec est fort, légèrement arqué.

ESP. 55.

OISEAU-MOUCHE LATIPENNE.

Ornismya latipennis. N. pl. XXXIV.

Bec robuste, un peu recourbé, long d'un pouce; parties supérieures d'un vert-doré brillant; parties inférieures gris de cendres.

Patrie : La Guiane.

Oiseau-mouche à larges tuyaux, *Trochilus campylopterus*, L. Gm., sp. 49.

Trochilus latipennis, Lath., sp. 33; Shaw, gen. Zool., esp. 8, p. 318.

Oiseau-mouche à larges tuyaux, Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 206; enl. 672, f. 2.

Oiseau-mouche à larges tuyaux, Vieillot, Ois. dorés, pl, 21, p. 51.

Trochilus latipennis, Vieill., Dict., t. VII, p. 365.

T. campylopterus, Valenç., Dict. sc. nat., t. XXXV, p. 492.

Drapiez, Dict. class. hist. nat., t. IV, p. 325.

Trochilus latipennis, Swains., Zool. illust., pl. 130, (mâle), et 131 (femelle), t. III.

ESP. 56.

OISEAU-MOUCHE ENSIPENNE.

Campylopterus ensipennis, Swains. pl. XXXV.

Bec fort, légèrement recourbé; corps en entier d'un vert-doré brillant; plastron bleu-violet sur la gorge.

Patrie : L'Amérique méridionale.

Blue Sickle-winged humming-bird, *Trochilus ensipennis* Swainson, Zool. illust., t. II, pl. 107.

ESP. 57.

OISEAU-MOUCHE MODESTE.

Ornismya simplex. N. pl. XXXIII.

Plumage sur le corps brun-verdâtre sombre peu doré; gorge, poitrine et abdomen variés de gris foncé et de vert-doré; flancs vert foncé noirâtre; région anale grise blanchâtre; rectrices brunes violâtres.

Patrie : Le Brésil.

Oiseau-mouche vert et gris, *Trochilus cirrochloris*, Vieill., Dict. hist. nat., t. XXIII, p. 430; Ornith. Encyclop., t. II, p. 560.

ESP. 58.

OISEAU-MOUCHE A RÉMIGES EN FAUCILLES.

Ornismya falcata. N. pl. XXXVI.

Bec notablement recourbé, long d'un pouce; parties supérieures d'un vert-noir doré; plumes auriculaires d'un vert-bleu; plastron bleu-violet sur la gorge; abdomen vert-doré; queue d'un roux cannelle.

Patrie : Inconnue.

Sickle-winged humming-bird, *Trochilus falcatus*, Swains., Zool. illust., t. II, pl. 83.

FIN DU TABLEAU DES ESPÈCES D'OISEAUX-MOUCHES.

ADDITIONS.

(SEPTEMBRE 1829.)

Après l'OISEAU-MOUCHE RIVOLI, esp. 25, on doit ajouter :

OISEAU-MOUCHE DE CLÉMENCE.

Ornismya Clemenciæ. N. pl. LXXX.

⁂ Long. 5 pouces; bec noir, long; formes robustes et massives; corps vert-doré en dessus, brun sur l'occiput; un trait blanc derrière l'œil; parties inférieures d'un gris-brun foncé; région anale blanche; couvertures inférieures de la queue brunes bordées de gris-blanc; plastron sur la gorge d'un bleu d'acier resplendissant.

Hab. le Mexique.

Après l'OISEAU-MOUCHE GLAUCOPE, esp. 6, ajoutez :

OISEAU-MOUCHE A CALOTTE D'AZUR.

Ornismya cyanocephalus. N. (Non figuré.)

⁂ Cet oiseau a de longueur totale 3 pouces 10 lignes; le bec est compris dans ces dimensions pour 10 lignes et la queue pour 12; le bec est noir, robuste et peu renflé; une calotte d'un bleu azuré peu décidé recouvre l'occiput; le manteau, le dos, les petites couvertures des ailes sont d'un vert-doré brillant; le milieu du dos, le croupion d'un vert-grisâtre; les rémiges sont brunes, ainsi que les rectrices, qui sont égales et un peu teintées de vert au centre; la gorge, le devant du cou sont d'un blanc pur, ainsi que la poitrine et le ventre, dont les côtés sont mélangés de gris-vert; les couvertures inférieures de la queue sont grises.

Patrie : Le Brésil. (Collect. de M. Prévost.)

A l'Oiseau-mouche Arsenne ajoutez, comme synonymes :

Trochilus lucidus, Shaw, Gen. Zool., p. 1, t. VIII, p. 327. *T. aureo-viridis nitidissimus; gula, pectore, caudaque cyaneis, macula postoculari alba.*
Le plus beau des Bec-fleurs, Azara.

La femelle a le sommet de la tête terne et grisâtre, le vert-doré du dos cuivré et brillant, les parties inférieures grisâtres. On la reconnaît surtout à la tache blanche qui occupe le derrière de l'œil.

Patrie : Le Paraguay.

A l'Oiseau-mouche Barbe-bleue, esp. 8, ajoutez :

⁂ Grise sur le devant du corps ; la gorge d'un gris-blanc ; le plumage vert-doré peu brillant sur le dos ; les parties inférieures d'un gris blanchâtre ; la queue arrondie, verte et un peu dorée, terminée de blanc en dessus et brunâtre en dessous.

L'Oiseau-mouche petit Rubis, esp. 9 *bis*, est bien distinct de l'Améthyste.

⁂ Queue peu fourchue composée de rectrices grêles ; gorge couleur de rubis très brillante ; plumage vert-doré en dessus et blanc grisâtre en dessous.

Jeune mâle. Plastron rubis de la gorge réduit à des points dorés isolés ; les rémiges brunes œillées de blanc.

Patrie : Les Florides, la Caroline et les États-Unis.

A l'Oiseau-mouche Anna, esp. 34, ajoutez :

Jeune âge. Plumage vert-doré terne en dessus, gris ardoisé en dessous ; le plastron de la partie antérieure du cou réduit à de simples écailles rouges et dorées peu brillantes et éparses.

Patrie : La Californie.

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX-MOUCHES.

La nature, en peuplant avec profusion sur le sein de la terre les êtres qui s'y succèdent, a voulu varier à l'infini les formes et les couleurs de chacun. Outre [illegible] appropriées aux rôles qu'ils devaient remplir dans le vaste ensemble de la création, [illegible], vivant de proie, des animaux dangereux naquirent pour établir l'équilibre, et s'opposer à la trop grande multiplication de ceux doués de mœurs douces ; certains furent munis d'affreux venins, tandis qu'innocens, gracieux, ornés des plus riches parures, la plupart ne paraissent être que le résultat d'un pouvoir créateur avide de magnificence, et qui, variant les types de l'animalité [illegible]. De là cette profusion d'êtres qui se ressemblent par des attributs généraux, et qui diffèrent par tant de nuances !

Les oiseaux constituent, dans l'ensemble des animaux répartis sur le globe, une grande famille naturelle, dont tous les individus se groupent près les uns des autres par des conformités d'or-

A l'Oiseau-mouche [illegible] ajoutez, comme synonymes :

[illegible]

Le plus [illegible] des [illegible].

La femelle a le sommet de la tête brun et grisâtre, le reste du dessus du corps vert et brillant, les parties inférieures grisâtres, [illegible] à la [illegible] blanche qui [illegible] le derrière de l'œil.

Habite : le Mexique.

A l'Oiseau-mouche [illegible], esp. 8, ajoutez :

Porte sur le devant du corps la gorge d'un gris-bleuâtre; le plumage vert doré peu brillant sur le dos; les parties inférieures d'un gris blanchâtre; la queue [illegible] verte et un peu [illegible], terminée de blanc en dessus et brunâtre en dessous.

L'Oiseau-mouche [illegible], esp. 9 bis, est bien distinct de l'[illegible].

Il est plus [illegible] composé de [illegible] grêles, [illegible] plumage [illegible] en dessus et blanc grisâtre en dessous.

Jeune mâle. Plumage [illegible] de la gorge [illegible] à des points [illegible] quelques [illegible] de blanc.

Habite : [illegible].

A l'Oiseau-mouche [illegible], esp. [illegible], ajoutez :

[illegible]

Habite : [illegible].

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX-MOUCHES.

La nature, en jetant avec profusion sur le sein de la terre les êtres qui y vivent, a voulu varier à l'infini les formes et les couleurs de chacun d'eux ; elle les appropria aux rôles qu'ils devaient remplir dans le vaste ensemble de la création. Redoutables, vivant de proie, des animaux dangereux naquirent pour établir l'équilibre, et s'opposer à la trop grande multiplication de ceux doués de mœurs douces ; certains furent munis d'affreux venins, tandis qu'innocens, gracieux, ornés des plus riches parures, la plupart ne paraissent être que le résultat d'un pouvoir créateur plein de munificence, et qui, variant les types de la matière, sembla ne jamais vouloir se copier dans ses propres ouvrages. De là cette profusion d'êtres qui se ressemblent par des attributs généraux, et qui diffèrent par tant de nuances !

Les oiseaux constituent, dans l'ensemble des animaux répartis sur le globe, une grande famille naturelle, dont tous les individus se groupent près les uns des autres par des conformités d'or-

ganisation. Cependant si tous s'unissent par des rapports insensibles, il n'en est plus de même lorsque, considérés isolément vers les extrémités de la longue chaîne que leur réunion forme, ils ne s'offrent plus qu'avec les singularités qui particularisent chaque genre ou chaque espèce. Quelle immense distance en effet entre cet aigle audacieux dont les serres enlèvent une proie que son bec robuste déchire toute vivante, et cet oiseau-mouche à plumage d'or, dont le bec ne sert qu'à sucer des sucs miellés au sein des fleurs, et dont les pieds délicats ne semblent point faits, par leur petitesse, pour le supporter sur les rameaux des arbres! A ces gallinacés épais et massifs, à ces oiseaux riverains, montés sur de longues jambes grêles, opposez ces manchots sans ailes et à pieds palmés, ces paradisiers ornés de plumes somptueuses, ces calaos et ces toucans à bec énormément développé; comparez, dis-je, à tous ces êtres les volatiles qui nous occupent, et vous aurez l'idée la plus vraie de la puissance qui partout a répandu avec profusion la vie, sans vouloir jamais qu'elle s'enveloppât des mêmes attributs corporels.

Les oiseaux-mouches frappèrent d'admiration les premiers voyageurs qui les observèrent dans les contrées qu'ils habitent. L'extrême petitesse de la taille de quelques uns de ceux dont on ap-

porta les dépouilles leur méritèrent le nom qu'ils reçurent; car on les compara à de grosses mouches avec d'autant plus de fondement qu'ils volent sans cesse en bourdonnant, ou du moins en agitant avec une telle rapidité leurs ailes, qu'il en résulte un bruissement assez fort, et que tout en eux rappelle, pour des observateurs inattentifs, les allures des sphinx. Ces petits êtres étaient donc ignorés des anciens, et ne furent connus qu'à l'époque où le génie de Colomb agrandit le monde d'une vaste étendue de terres. Tous les oiseaux-mouches en effet vivent exclusivement dans les zônes chaudes et tempérées des deux Amériques, mais surtout dans cette immense région méridionale du nouveau continent, couverte de forêts vierges, que réchauffe le soleil de l'équateur. Ils ne quittent guère les tropiques; et si quelques espèces s'aventurent soit au nord, soit au sud, au delà des latitudes tempérées, ce n'est jamais que pour des excursions de courte durée; car elles choisissent pour leur migration les beaux jours d'été, et se rapprochent des tropiques lorsque l'hiver les menace de ses rigueurs.

La première mention qui soit faite des oiseaux-mouches dans les relations des aventuriers qui se précipitaient vers l'Amérique, dans le but non d'en étudier les productions, mais bien d'en recueillir de l'or, date de 1558, et se trouve dans

les *Singularités de la France antarctique* (le Brésil), d'André Thevet et de Jean de Léry, compagnons de La Villegaignon, qui tenta en 1555 de fonder une colonie de Français sur ce point. Mais ces détails superficiels n'eussent point éclairé leur histoire, si les vieux naturalistes qui publièrent leurs observations au commencement du dix-septième siècle n'eussent pris soin de mieux les faire connaître; et l'on trouve quelques bons documens dans la volumineuse compilation de Niéremberg, dans le recueil des fragmens des grands travaux d'Hernandez ou Fernandès, et dans ceux de Pison. Ximenez, Acosta, Gomara, Marcgrave, collaborateur de Pison, Garcilasso et Dutertre, mentionnèrent souvent ces oiseaux, sans qu'il soit utile aujourd'hui de citer leurs indications, d'ailleurs trop superficielles pour être d'une grande utilité. Vers la fin du même siècle, Hans Sloane, Catesby, Edwards, Brown, le père Labat, Plumier, Louis Feuillée et Rochefort donnèrent des figures ou des descriptions assez complètes de quelques espèces; et c'est à dater des premières années du dix-huitième siècle que ces êtres furent mieux connus sous les rapports de leur histoire naturelle; car leur éclat et leur beauté les avaient fait depuis long-temps rechercher des curieux, et admettre dans les collections de raretés, dans celle de Séba notamment.

Les oiseaux-mouches et les colibris ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, le même luxe de plumage. Ils ne diffèrent point, à proprement parler, des uns et des autres, car leurs seules distinctions consistent en ce que le bec des oiseaux-mouches est à peu près droit, tandis qu'il est presque recourbé en arc chez les colibris. Mais cependant la taille plus proportionnée de ces derniers et leur bec plus consistant portent à penser qu'il doit y avoir des différences de régime, et que les colibris sont beaucoup plus insectivores que leurs congénères à bec droit. La plupart des naturalistes ne séparent point ces deux genres, quoiqu'il soit cependant assez convenable de le faire, ne fût-ce que pour plus de commodité dans leur étude.

Quels sont les caractères les plus remarquables des oiseaux-mouches? A cette question, nous laisserons répondre le grand écrivain qui accumula pour les peindre les brillantes couleurs de sa palette, et dont le style, limé peut-être avec trop de soin pour que la vérité n'y soit pas altérée, a cependant imposé à ses descriptions le cachet de l'immortalité. Ainsi Buffon nous répondra : « De tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature; elle l'a

placé dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur, *maximè miranda in minimis;* son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux: légèreté, rapidité, prestesse, grace et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instans; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat : il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent. » Plus bas il dit : « Les oiseaux-mouches semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphyrs à la suite d'un printemps éternel. » Certes, rien n'égale la magie du style qui peint avec un si rare coloris la beauté des oiseaux-mouches, et cependant il ne faudrait point prendre à la lettre une telle description, car elle est entachée de plus d'une erreur, comme on pourra s'en assurer dans le cours de ces considérations sommaires.

Nulle part les espèces d'oiseaux-mouches ne sont plus nombreuses, ne sont plus multipliées que dans les vastes forêts du Brésil et de la Guiane. Dans ces immenses solitudes, où la

nature étale à profusion un luxe imposant et majestueux; là où des fleuves roulent leurs ondes dans d'immenses bassins, où d'épaisses vapeurs pompées par les rayons d'un soleil brûlant et rapproché fertilisent, fécondent et font éclore une profusion de germes; là où s'épanouissent sans cesse de nouvelles fleurs, où les arbres ne perdent jamais leur feuillage, vivent ces oiseaux délicats, à l'abri des ennemis sans nombre qui menacent leur existence, et qu'ils n'évitent que par la prestesse de leurs brusques mouvemens. Dans ces forêts, filles des siècles, apparaissent çà et là des clairières. Ce sont les endroits que les oiseaux-mouches affectionnent, et où ils se rendent de préférence pour butiner. Si cependant sur le flanc d'un morne s'élève un grand arbre d'érythrine, des eugenia, ou si des orangers couverts de fleurs croissent aux alentours des cabanes, alors, attirés par leurs corolles, ils font de ces arbres leur rendez-vous, voltigent ou se reposent à peine quelques secondes sur les plus grosses branches, ou le plus souvent se balancent ou semblent immobiles devant ces fleurs. Rien ne porte plus d'étonnement dans l'ame du voyageur qui foule pour la première fois, et dans l'âge des émotions, le sol des Amériques, que ces scènes pittoresques et neuves qui s'offrent ainsi à ses regards. En pénétrant dans les forêts du Brésil

ou de la Guiane, on est émerveillé des proportions gigantesques des arbres chargés de fleurs et de fruits, supportant sur leurs rameaux des plantes étrangères, qui forment, comme les jardins de Babylone, des parterres aériens. La variété de ces végétaux a les plus grands charmes, et les beaux dessins du comte de Clarac et de M. Ruggendas peuvent à peine en donner une idée complète. Les moindres buissons sont formés de lantana, de mélastômes; des bignonia serpentent ou s'enlacent sur les troncs des arbres, grimpent jusqu'à leur cime, retombent, se relèvent, pour former dans les ravins, sur les fondrières, des arches de verdure et de fleurs, des berceaux aussi élégans que variés. A ce mélange ou à cet heureux assemblage de la nature végétale, aux épidendrum parasites, aux larges heliconia, aux bolets d'un rouge fulgide, ajoutez les tangaras de toute couleur, des guits-guits azurés, des oiseaux-mouches resplendissans, et vous aurez encore une idée bien imparfaite de la rare beauté de ces sites lointains.

Parmi les morceaux littéraires qui sont relatifs aux oiseaux-mouches du Brésil, nous citerons de préférence un extrait emprunté à notre ami Ferdinand Denis. Il est tiré de ses *Scènes de la nature entre les tropiques.* « Le papillon, chez « les Grecs, était, dit ce jeune voyageur, l'em-

« blème de l'ame; on ne sera donc point surpris « de voir que le plus léger et le plus charmant « des oiseaux ait renouvelé la même croyance « chez un des peuples brésiliens[1]. Combien de « fois n'ai-je point admiré les gracieux oiseaux-« mouches sur les aigrettes blanches des jemrosa; « s'ils passent d'un arbre à l'autre, le regard a « moins de rapidité! »

Les noms que reçurent les oiseaux-mouches dans leur patrie, et de la part des Indiens et de celle des Européens transplantés dans le Nouveau-Monde, varient sans doute suivant le génie de chaque peuple; mais partout ils sont l'expression mnémonique de leurs qualités, de leurs habitudes ou de leurs attributs. Les *Indios,* ou ces tribus nomades qui vivent dans les profondeurs des forêts, que nous décorons du nom de sauvages; ces hommes livrés toute leur vie aux observations instinctives, dont les idées de poésie sont l'image des objets qui frappent leurs yeux, ont adopté des noms qui signifient le plus souvent et par métaphore, *rayons du soleil, cheveux de l'astre du jour, oiseaux murmures,* et

[1] M. de Humboldt (*Monumens des peuples de l'Amérique*) rapporte, en parlant de la religion des Mexicains, que l'épouse du dieu de la guerre, nommée *Toyamiqui,* conduisait les ames des guerriers morts pour la défense des dieux dans la maison du Soleil, et qu'elle les transformait en colibris.

telle est la valeur des termes suivans : *Ourissia* (Niéremberg) ; *huitzitzil* (Ximenez); *tzitztototl* (Hernandez); *guaimumbi*, écrit parfois *guonambuah* ou *guanimibique*, au Brésil (Marcgrave et Thevet); *quinti* ou *quintiut*, au Pérou (Garcilasso et Delaët); *quindé*, au Paraguay; *visicilin* (Gomara); *pigda*, au Chili (Molina); et *courbéri*, chez les Garipous de la Guiane (Sonnini)[1].

Les Espagnols s'accordaient à leur donner le nom de *tominos*, par rapport à leur extrême petitesse et à leur peu de pesanteur; car le tomine vaut au plus douze grains. Ce nom de *tominos* répond assez volontiers à celui d'oiseau-mouche adopté par les Français; car tous les deux expriment une comparaison. Cependant ces dénominations sont loin d'être justes, surtout aujourd'hui que l'on connaît des espèces de grande taille, et rien n'est absurde peut-être comme de dire oiseau-mouche géant, en parlant d'une nouvelle et grande espèce dont la figure a été publiée par M. Vieillot pour la première fois. Or ce nom hybride d'oiseau-mouche doit également disparaître du langage; car non seulement il emporte avec lui une idée fausse, mais encore il ne peut guère être compris des étrangers. Ce sont ces motifs qui nous ont porté à le travestir en *ornismye*, mot tiré du grec, et signifiant également

[1] Consultez Jonston, *de Avibus*, in-folio, p. 178.

oiseau-mouche, mais sans valeur comparative dans l'usage, et par suite préférable. Les créoles des Antilles et de Cayenne donnent indifférement à ces oiseaux les épithètes de *murmures*, de *bourdons* ou de *frou-frous*, et ces expressions rendent en effet assez bien leurs habitudes, et se trouvent traduire la désignation que les Anglais leur ont appliquée de *humming-birds*, ou oiseaux bourdonnans. Quant au nom d'oiseau musqué qu'on lit quelque part, il provient de ce qu'Oviédo a nommé dans son *Histoire de l'Amérique* un oiseau-mouche *passer Mosquitum*, ou oiseau des Mosquites (tribus d'Indiens entre le Brésil et la Guiane); ce qu'on a traduit par erreur en *passer moscatus*, oiseau sentant le musc. Brisson, auteur français très connu, et qui publia en 1760 une *Histoire systématique des oiseaux*, leur donna le nom de *mellisuga*, ou suce-fleurs, et les distingua des colibris, qui reçurent une autre dénomination générique. Un peu plus tard, le grand Linné, que des critiques acerbes avaient fortement indisposé contre les auteurs français, affecta de ne point adopter leurs travaux, et ne voulut point souscrire aux vues de Brisson, ou plutôt il les adopta fréquemment sans en citer l'auteur, et proposa plus d'un de ses genres, en se bornant à en changer le nom. Le prince des naturalistes (car jamais homme ne mé-

rita plus ce titre que Linné, malgré les erreurs qu'on peut lui reprocher, et qui ressemblent à ces légers nuages apparaissant sur un ciel d'azur), Linné réunit les oiseaux-mouches et les colibris, et leur donna, sans qu'on sache trop pourquoi, le nom de *trochilus,* nom que portait chez les Grecs un petit oiseau qu'on a cru être notre roitelet, mais que le savant Geoffroy Saint-Hilaire a prouvé à peu près être le petit pluvier à collier des rivages du Nil. Certes, aucun nom ne serait plus convenable pour désigner les oiseaux-mouches que celui de suce-fleurs, qui serait la traduction littérale du mot *chupaflores* consacré par les Portugais établis au Brésil; mais les auteurs systématiques postérieurs à Brisson l'ont transporté à des cinnyris ou soui-mangas des Indes orientales et d'Afrique, et à des philédons de la Nouvelle-Hollande; de sorte qu'on ne pourrait, sans craindre de commettre des erreurs, se servir d'une expression appliquée ainsi maladroitement à plusieurs oiseaux différens. Voulant parer à cet inconvénient, M. le comte de Lacépède, si connu comme le continuateur des travaux de Buffon, leur donna, dans son Tableau publié en 1799, le nom d'orthorhynques (*orthorhynchus*), qui signifie *bec droit;* mais, outre que ce nom est trop long et trop peu en harmonie avec les êtres qu'il doit rappeler à la mémoire, il a

aussi le grave inconvénient d'être beaucoup plus convenable pour désigner un grand nombre d'autres oiseaux. De toutes ces dénominations, nous n'emploierons donc, dans le tableau scientifique placé à la fin de cet ouvrage, que celle d'ornismye, *ornismya*.

Les oiseaux-mouches se ressemblaient naguère par la plus grande similitude dans leurs formes corporelles et dans la richesse de leur parure. De nouvelles espèces, connues dans ces derniers temps, s'éloignent toutefois des caractères généraux que présentent la plupart d'entre elles; et c'est ainsi que le patagon diffère des autres oiseaux-mouches par sa grande taille, et par une livrée sombre, brunâtre et sans éclat. Remarquables par leur bec long, cylindrique, effilé en deux pointes légèrement aiguës et renflées vers l'extrémité, ces oiseaux en miniature se distinguent en outre de tous les autres volatiles par leurs très petites jambes que terminent trois doigts dirigés en avant, et un pouce déjeté en arrière, tous munis de très petits ongles. Ces doigts sont d'une extrême délicatesse, et ne seraient point propres à les soutenir pendant long-temps sur les branches : aussi leur peu de développement annonce-t-il que leurs habitudes ont été modifiées par cette organisation, et que celles-ci doivent être tout aériennes; car leur vie

active les emporte constamment voletant sur les buissons, favorisés qu'ils sont dans ces fonctions par des muscles pectoraux puissans, et par la forme longue, développée et acuminée des ailes. De tous les oiseaux, les hirondelles et les martinets sont, sans contredit, les plus fins voiliers; et sous ce nom de voiliers, nous entendons des êtres qui n'ont presque point besoin de repos dans le jour. Or, leurs ailes sont étroites, composées de pennes robustes et serrées, absolument analogues, par la forme, à celles des oiseaux-mouches, mais taillées sur un plus grand modèle. On remarque aussi une disposition analogue dans leur corrélation avec la queue, c'est-à-dire que celle-ci est plus courte lorsqu'elle est rectiligne, et qu'il arrive seulement que certains oiseaux-mouches aient parfois de longues rectrices qui la dépassent, ainsi qu'on le voit chez quelques martinets, bien que leur queue soit longue et fourchue, comme celle des hirondelles, chez plusieurs espèces. De cet arrangement des plumes de la queue ou rectrices (car ce sont elles qui servent à diriger l'oiseau dans l'air), et de la forme des ailes, résultent cette étendue de mouvement, cette force et cette durée que présentent à un si haut degré les oiseaux-mouches dans le vol. Aussi les battemens vifs et non interrompus avec lesquels ils pressent et fendent l'air, ne peuvent

mieux se comparer qu'au bruit sourd d'un rouet qui tourne ou d'un chat qui témoigne sa joie des caresses d'une main amie; et ce *frou-frou*, ainsi que l'appellent les créoles de Cayenne, est assez bien rendu dans Marcgrave, par un *hour hour hour* qu'on articulerait vivement. Sveltes et gracieux dans l'ensemble des proportions du corps, leur taille est toujours la plus petite des dimensions accordées à tous les oiseaux indistinctement; et cette loi, naguère sans exception, en souffre à peine aujourd'hui deux ou trois.

Mais on conçoit qu'une vie aussi active dans un si petit corps doit exiger une grande solidité dans les os qui en composent la charpente, et qui sont d'une grande délicatesse. Puis les muscles doivent être et sont en effet composés de fibres denses, compactes, vigoureuses, et au milieu desquelles n'apparaissent aucunes traces de graisse; car cette matière ferait perdre leur puissance et leur énergie, si elle venait à s'interposer au milieu d'elles. Enfin, le sang qui circule dans des vaisseaux rapprochés du cœur parcourt rapidement les tubes artériels qui nourrissent les membres et stimulent le fluide nerveux. De ces fonctions renouvelées avec tant de force et de vigueur résultent cette haute chaleur qui se répand dans tous leurs organes, ce besoin et cette grande consommation d'air qu'ils introduisent dans leurs

poumons pour entretenir la flamme de la vie, ou, en d'autres termes, les phénomènes de l'hématose. Une longue expérience a appris que les êtres les plus petits, dans les familles les mieux organisées du règne animal, ou ceux chez lesquels les fluides nerveux et sanguin ont moins de distance à parcourir, étaient beaucoup plus versatiles et plus inconstans dans leurs désirs que les autres animaux; brusques dans leurs mouvemens et colériques avec violence à la plus petite contrariété; en un mot, qu'ils étaient livrés aux influences des passions les plus rapides et les plus instantanées. Telle est à peu près toute l'histoire morale des oiseaux-mouches: courageux, on les voit se battre avec acharnement, crier avec fureur, se dépiter contre ce qui peut mettre obstacle à leurs désirs. On va même jusqu'à citer que ces petits êtres ont mis en pièces par colère les fleurs déja fanées où ils espéraient trouver des sucs miellés, et que par vengeance ils en effeuillaient les pétales et les lançaient au loin : on dit aussi qu'ils ne craignent point de se mesurer avec des oiseaux plus forts qu'eux, et que leur courage, suppléant souvent à la force, parvient à les faire triompher.

Mais ce qu'on a toujours plus admiré dans les oiseaux-mouches, après leur petite taille, c'est la splendeur et la riche élégance de leur plumage, dont rien ne peut égaler la magnificence. Beau-

coup d'oiseaux, en effet, sont remarquables par les couleurs qui les embellissent et par l'heureuse alliance des teintes ; mais le plus souvent ces couleurs, quelle que soit leur vivacité, sont mates, tandis que les plumes des oiseaux-mouches jouissent de l'éclat extraordinaire des métaux et des pierres les plus précieuses. Leur corps est assez communément d'un vert doré, mêlé de reflets divers de cuivre de rosette ou de fer spéculaire ; et ce riche vêtement, qui chatoie sous le soleil, revêt encore quelques autres espèces, telles que les jacamars, les couroucous, etc. Il n'en est pas de même des ornemens qu'on remarque sur la tête ou sur la gorge des oiseaux-mouches et des colibris : ils semblent caractéristiques d'un très petit nombre de familles ; nulle description ne peut rendre le luxe et la richesse des teintes qui affectent le brillant des gemmes les plus rares. Certes, quelle que soit la pompe avec laquelle on veuille exprimer minutieusement les jeux de la lumière sur ces parties, on sera toujours au dessous de la vérité. Ce n'est point par métaphore qu'on a dit que certaines espèces étincelaient des feux du rubis, que d'autres avaient leurs habits brodés de pourpre et d'or, enrichis de saphir ; que l'émeraude, la topaze, l'améthyste, les couvraient de splendeur, et les faisaient plutôt ressembler à des bijoux sortis des mains du lapi-

daire qu'à des êtres animés. Avec combien de justesse Marcgrave a peint un de ces oiseaux en disant : *In summâ splendet ut sol*, il brille comme le soleil!

Audebert s'est beaucoup occupé de rechercher les causes de la coloration si remarquable du plumage; il a essayé de démontrer, par des principes mathématiques, qu'elle était due à l'organisation des plumes, et à la manière dont les rayons lumineux étaient diversement réfléchis en les frappant. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce sujet; cependant nous dirons que cette coloration est, premièrement, le résultat des élémens contenus dans le sang et élaborés par la circulation; et qu'enfin la texture des plumes joue, secondairement, le plus grand rôle par la manière dont les rayons lumineux les traversent, ou sont reflétés par les innombrables facettes que présente une prodigieuse quantité de barbules. Toutes les plumes écailleuses, en effet, qui simulent le velours, l'émeraude ou le rubis, et qu'on remarque sur la tête, la gorge des épimaques, des paradisiers et des oiseaux-mouches, se ressemblent par l'uniformité qui a présidé à leur formation; toutes sont composées de barbules cylindriques raides bordées d'autres barbules analogues régulières, qui en supportent elles-mêmes d'autres petites; et toutes ces bar-

bules sont creusées au centre d'un sillon profond, de manière que quand la lumière, ainsi que l'a dit le premier Audebert, glisse dans le sens vertical sur ces plumes écailleuses, il en résulte que tous les rayons lumineux, en les traversant, sont absorbés et font naître la sensation du noir. Il n'en est plus de même lorsque la lumière est renvoyée par ces mêmes plumes, qui chacune font l'office d'un réflecteur ; car c'est alors que naît, par l'arrangement moléculaire des barbules, l'aspect de l'émeraude, du rubis, etc., chatoyant très diversement sous les incidences des rayons qui les frappent.

Pour donner un exemple de la diversité des teintes qui jaillissent des plumes écailleuses, nous citerons la cravate d'émeraude de plusieurs espèces, qui prend tous les tons du vert, depuis les nuances les plus claires et les plus uniformément dorées jusqu'au velours noir intense ; ou celle du rubis, qui lance des faisceaux de lumière ou passe de l'orangé-rougeâtre au rouge-noir cramoisi. Tel est le plumage des oiseaux-mouches adultes. Mais ces volatiles, si richement dotés par la libérale nature, ne se présentent point constamment avec leur parure de fête. Jeunes, leur livrée est le plus souvent sombre et sans élégance. La deuxième année de leur vie, quelques portions de leur toilette apparaissent çà

et là, et semblent former une disparate avec la grande simplicité du vêtement d'adolescence. Vers la troisième année, les haillons du premier âge disparaissent, l'or ou l'améthyste étincellent : c'est l'époque des amours, de la coquetterie, du désir de plaire. Les mâles volent aux conquêtes, se choisissent des femelles, et se consacrent un instant aux soins que réclame leur famille. Mais chez les oiseaux-mouches, comme dans un grand nombre de tribus de la même classe, les femelles n'ont souvent que les atours les plus modestes, tandis que les époux étalent tout le luxe d'un riche et élégant plumage. Dans quel but, chez les espèces renommées par les avantages corporels, observe-t-on une distinction qui semblerait une injustice, à moins que le Créateur n'ait voulu dédommager les femelles par une plus vive tendresse pour leurs petits, et laisser aux mâles le frêle privilége de charmer la vue et de briller?

Les yeux, malgré leur extrême petitesse, paraissent jouir d'une grande perfection dans le sens de la vision, bien qu'on sache que ces oiseaux donnent parfois étourdiment dans les piéges, ou qu'ils se jettent, dans leurs brusques mouvemens, un peu au hasard. Cependant, lorsqu'ils aperçoivent un corps, même au loin, qui leur paraît nouveau, et dont ils peuvent craindre du danger,

on les voit fuir, mais fuir d'un seul bond, au point que le regard de l'observateur ne peut les suivre, et qu'ils disparaissent aussi rapidement qu'ils sont venus. Les chasseurs qui les guettent au moment où ils dardent leur longue langue fourchue au milieu des corolles, et dans ce moment où leur vol est tellement composé de mouvemens brusques que le corps semble immobile et posé sur la fleur, ont la précaution, pour s'en rendre maîtres, de se cacher avec le plus grand soin sous les broussailles, afin de ne pas en être vus; car autrement leur aspect, même à une distance d'une quarantaine de pas, suffirait pour les empêcher de s'arrêter devant la plante où leur désir les eût portés à butiner. C'est avec la plus grande vérité que Buffon a dit : « Le battement des ailes est si vif, « que l'oiseau, s'arrêtant dans les airs, paraît non « seulement immobile, mais tout-à-fait sans ac- « tion. On le voit s'arrêter ainsi quelques instans « devant une fleur, et partir comme un trait pour « aller à une autre; il les visite toutes, plongeant « sa petite langue dans leur sein, les flattant de « ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans « les quitter jamais. »

Les mœurs et le genre de vie des oiseaux-mouches ont été pendant fort long-temps un objet de discussion parmi les ornithologistes; et l'opinion admise aujourd'hui ne diffère pas beau-

coup toutefois de celle que Fermin, médecin à Surinam, a imprimée dans son Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale, publiée à Amsterdam en 1765. L'article que l'auteur hollandais consacre aux colibris convient également aux oiseaux-mouches, dont il mentionne nominalement quatre espèces; mais il est assez important pour que nous croyions devoir le citer textuellement, car on reconnaîtra aisément en lui le principal canevas sur lequel a brodé Buffon. En parlant de sa première espèce, Fermin dit : «Le colibri, ou le *lonkerkje* « des Hollandais, est le plus beau et le plus petit « de tous les oiseaux qu'il y ait dans l'univers. « Quand il vole, il bourdonne comme les abeilles « ou comme ces grosses mouches qu'on appelle des « bourdons. Lorsque cet oiseau est plumé, il n'est « guère plus gros qu'une noisette. Il ne paraît « quelque chose que quand il est couvert de « plumes : elles sont en partie d'un vert doré « tirant sur le violet, changeant et tellement « nuancé, qu'il est difficile de connaître de quelle « couleur elles sont. Il sort du bec une petite « langue très fine, longue et divisée en deux, « comme deux filets, qu'il passe sur les fleurs, « *et sur les feuilles des plantes odoriférantes* [1] *pour* « *en enlever la rosée qui lui sert de nourriture.* Ses « ailes sont dans un mouvement si vif, si prompt

[1] Ce fait nous paraît évidemment erroné.

« et si continuel, qu'on a peine à les discerner.
« Il ne s'arrête jamais dans un même endroit; il
« est toujours en mouvement; il ne fait autre
« chose qu'aller de fleur en fleur, ordinairement
« sans poser le pied, et voltigeant sans cesse
« autour. Le nid de cet oiseau n'est pas moins
« digne d'admiration; il est suspendu en l'air à
« quelques petites branches, ou même dans les
« maisons, ou autres lieux qui le mettent à cou-
« vert de la pluie et du soleil; il est environ de
« la grosseur de la moitié d'un œuf de poule,
« composé de petits brins de bois entrelacés
« comme un panier, garni de coton et de mousse,
« d'une propreté et d'une délicatesse merveil-
« leuses. Son ramage est tout particulier, et il
« reste constamment à Surinam, parce qu'il y a
« toujours des fleurs. »

Les oiseaux-mouches ne paraissent point avoir de chant; ils se bornent de temps à autre à pousser un petit cri fréquemment répété que Buffon rend par les syllabes *screp, screp,* et que M. Vieillot exprime avec beaucoup plus de vérité par celles de *tère, tère,* articulées avec plus ou moins de force, et le plus ordinairement sur le ton aigu. C'est principalement en partant d'un endroit pour se diriger dans un autre qu'ils font entendre ce cri, et le plus souvent ils sont complétement muets. Nous avons passé des heures entières à

les observer dans les forêts du Brésil, sans avoir jamais ouï le moindre son sortir de leur gosier. Le soir et le matin ils abandonnent les forêts ombreuses pour se répandre dans les buissons; mais dans le milieu du jour ils y rentrent pour se garantir des atteintes du soleil; et c'est alors qu'ils se perchent sur les branches, et même sur les plus grosses, sans pour cela rester paisibles. La plupart des espèces vivent solitaires, et ne se trouvent sur les mêmes arbres qu'accidentellement; mais quelques unes se réunissent, et forment des essaims que les mêmes besoins, que les mêmes fleurs attirent. Nous avons très souvent vu au Brésil des oiseaux-mouches groupés par douzaines dans un grand arbre de corail alors chargé de fleurs, dont ces volatiles recherchaient le suc miellé qu'il leur présentait en abondance dans le mois d'octobre. « Les *oiseaux-murmures*, dit Stedman dans la relation de son voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane, se plaçaient en tel nombre sur les tamariniers, qu'on les eût pris pour des essaims de guêpes. On en faisait tomber plusieurs chaque jour, en leur jetant des petits pois ou des grains de maïs avec une sarbacane. »

Ces volatiles ont les plus grands soins de leurs petits, et possèdent la plus grande industrie pour façonner les nids qui doivent recevoir leur fa-

mille. « Le nid qu'ils construisent[1] répond à la délicatesse de leur corps; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs. Ce nid est fortement tissu, et de la consistance d'une peau douce et épaisse; la femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux; on la voit empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorces de gommiers qu'elle colle à l'entour pour le défendre des injures de l'air, autant que pour le rendre plus solide; le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier (ou sur les feuilles d'ananas, d'aloès, de cafeyer), ou quelquefois à un fétu qui pend à la couverture de quelque case. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot, et fait de même en demi-coupe; on y trouve deux œufs tout blancs, et pas plus gros que des petits pois; le mâle et la femelle les couvent tour à tour pendant douze jours; les petits éclosent au treizième, et ne sont alors pas plus gros que des mouches. »

A ce tableau plein de fraîcheur et de vérité, et

[1] Buffon, hist. de l'oiseau-mouche.

dont le père Dutertre a fourni les élémens, nous n'ajouterons que peu de détails. Il est de fait que les nids des oiseaux-mouches présentent des demi-sphères d'une régularité parfaite, et dont l'intérieur se compose d'une couche dense et épaisse de ouate d'asclépias ou de coton moelleux, tapissée en dehors de lichens adroitement collés. « Ayant voulu examiner la fleur d'un pal-« mier, dit le prince de Wied-Neuwied dans son « *Voyage au Brésil* (t. 1, p. 89), nous trouvâmes « fixé aux branches le nid de l'oiseau-mouche à « tête bleue; il était aussi proprement revêtu de « mousse que le sont ceux des chardonnerets « et de plusieurs autres petits oiseaux d'Europe. « On rencontre dans tous ces nids deux œufs « blancs, de forme alongée, qui sont chez quel-« ques espèces extraordinairement petits. » Les jeunes ne séjournent dans leur berceau que dix-huit ou vingt jours; à ce terme, leurs ailes sont assez développées pour qu'ils puissent suivre leurs père et mère.

On a longuement disserté pour savoir quelle était la nature des alimens des oiseaux-mouches. Le plus grand nombre des auteurs originaux, ou les voyageurs, ont affirmé qu'ils tiraient exclusivement leur subsistance du miel contenu dans les nectaires de la plupart des fleurs au moment où elles s'épanouissent, tandis que d'autres, ayant

trouvé dans le tube intestinal des moucherons d'une grande ténuité, en ont tiré la conclusion que les insectes seuls servaient à l'entretien de la vie, et que les oiseaux-mouches ne becquetaient point les fleurs dans l'intention d'y puiser ce miel, mais bien pour y chercher les petits insectes qui y sont attirés. Aujourd'hui une discussion détaillée pour combattre cette dernière opinion serait oiseuse; car ne sait-on pas que plusieurs familles d'oiseaux naguère inconnues se nourrissent exclusivement de sucs miellés; que presque toutes les espèces qui vivent à la Nouvelle-Hollande n'ont point d'autre genre de nourriture, et que les philédons ne sont pas les seuls qui aient l'extrémité de leur langue munie de papilles nerveuses très développées, puisque nous avons retrouvé cette organisation chez les psittacules de la mer du Sud. Or, ce genre de nourriture, sans être exclusif pour les oiseaux-mouches, paraît évidemment, d'après tous les récits des voyageurs, former la partie essentielle de leur nourriture, et ce n'est jamais que comme accessoire qu'ils y joindraient quelques insectes délicats et tendres. Quant à certains colibris, ils mangent assurément de petites araignées, des pucerons, et il en doit être de même des grandes espèces d'oiseaux-mouches à long bec et à corps robuste, qui ne se bornent point à des exsudations miellées insuffisantes.

Ne sait-on pas également aujourd'hui que les soui-mangas asiatiques, vrais représentans dans l'ancien continent des colibris et des oiseaux-mouches du Nouveau-Monde, ne sont point réduits aux sucs nectarifères, mais qu'il y en a des espèces qui recherchent exclusivement les araignées, et qui s'éloignent ainsi par ce genre de vie des mœurs départies au plus grand nombre d'entre elles. Cependant tous les oiseaux-mouches des régions intertropicales vivent sans nul doute, et presque exclusivement, de miellats puisés au sein des corolles, tandis que les espèces qui s'avancent par de hautes latitudes dans le sud ne peuvent, tout en butinant dans la belle saison sur les fleurs, ne pas rechercher les moucherons et les petits insectes qu'elles y trouvent. Le naturaliste espagnol d'Azara a positivement remarqué que des oiseaux-mouches séjournent encore dans le Paraguay et sur les bords de la Plata, lorsque la campagne est dépouillée depuis long-temps de plantes, et à une époque où celles-ci ne pourraient point leur offrir de sucs miellés, et que quelques uns de ces volatiles, fixés toute l'année dans cette contrée, où les hivers, sans être rigoureux, arrêtent cependant la végétation, visitent les toiles d'araignées; ce qui le porte à croire qu'ils s'en nourrissent [1]. Mais ce que d'Azara n'a

[1] D'Azara dit que le père François-Isidore Guerra, homme très

émis que comme un doute qui lui paraissait devoir être attaqué par les naturalistes du continent imbus d'une opinion contraire, est un fait qui s'explique de lui-même, et qui rend encore plus probable ce que l'on sait de certains souimangas de l'île de Java. Badier, établi à Cayenne, avait nié que les oiseaux-mouches pussent se nourrir de sucs miellés, et le premier il affirma qu'ils vivaient d'insectes. Mais le tort de Badier fut de soutenir son opinion sans faire de concession, et de tirer d'un ou de quelques faits partiels une conclusion positive et sans restriction : aussi fut-il combattu avec chaleur par Buffon.

La langue des oiseaux-mouches est destinée, par un mécanisme dont on ne retrouve une imitation que chez les pics, à être dardée hors du bec par un vif mouvement de l'os hyoïde, comparable à celui d'un ressort qu'une détente fait partir. Cette langue est très longue, et peut sortir à une assez grande distance hors du bec ; elle est composée de deux cylindres musculo-fibreux soudés l'un à l'autre dans la plus grande portion de leur continuité, et séparés vers la pointe de la langue, de manière que les deux tubes légèrement renflés vers cette partie s'écartent l'un de l'autre, et présentent chacun une lamette concave

digne de foi, ayant nourri des *picaflores* ou *bec-fleurs*, lui a plusieurs fois assuré qu'il les avait vus manger des araignées.

en dedans et convexe en dehors. Mais pour que cette langue longue et tubuleuse puisse ainsi être lancée sur les alimens que ses pointes doivent saisir et retenir, l'os hyoïde qui la supporte est formé de deux lames osseuses (*Consultez* la planche des détails anatomiques) qui s'écartent, passent au dessous du crâne, remontent sur les os de l'occiput, et viennent prendre un point d'appui en se réunissant de nouveau sur le front. Il résulte de cette disposition, mise en jeu par les muscles de la langue, une grande puissance pour détendre les tubes musculeux et munis de fibres circulaires qui composent en entier l'organe du goût. La manière dont les oiseaux-mouches retiennent leurs alimens est facile à comprendre; car les deux petites cuillers formées par l'extrémité de la langue saisissent ou les insectes mous, ou les exsudations miellées, qui sont à l'instant même transportés à l'ouverture de l'œsophage par l'élasticité et la contractilité des deux tubes, et sont aussitôt engloutis. Le bec long et grêle de ces oiseaux les sert merveilleusement pour enfoncer leur langue élastique dans les nectaires des fleurs, et pour atteindre au fond des cloches renversées des bignonia; aussi, dans une espèce figurée dernièrement par M. Swainson, et dont le bec est recourbé par en haut, cet auteur a-t-il regardé cette singulière particularité comme le résultat d'un

genre de vie exclusif; mais il est plus probable qu'elle a été produite par quelque compression dans le voyage, et doit être purement accidentelle.

Les oiseaux-mouches vivent très difficilement en captivité. Les besoins d'activité et de mouvement sont inhérens à leur existence ; et la vie trop resserrée d'une volière, jointe à la difficulté de choisir les alimens qui leur conviennent, les fait bientôt languir, et puis mourir. Cependant on peut les alimenter avec du miel ou du sirop de sucre; car on a l'expérience que ces soins ont parfois réussi. Labat rapporte dans son *Voyage en Amérique* que le père Montdidier a conservé pendant cinq ou six mois des oiseaux-mouches huppés, et qu'il leur a fait élever leurs petits dans son appartement, en leur donnant pour nourriture une pâtée très fine et presque claire faite avec du biscuit, du vin d'Espagne et du sucre, dont ils prenaient la substance en passant leur langue dessus; mais le miel a paru préférable à cet aliment, parce qu'il se rapproche davantage de ce nectar délicat qu'ils recueillent sur les fleurs. Latham, le plus célèbre des ornithologistes anglais, dit qu'on a apporté de ces oiseaux vivans en Angleterre, et qu'une femelle, prise au moment de l'incubation, avait couvé ses œufs en captivité. Voici comment il rapporte ce fait :

Un jeune homme, peu de jours avant son départ de la Jamaïque pour l'Angleterre, surprit une femelle de *hausse-col vert,* espèce commune à la Jamaïque et à Saint-Domingue, qui couvait; l'ayant prise, et désirant se procurer le nid sans l'endommager, il coupa la branche sur laquelle il était posé, et apporta le tout à bord du navire. Cette femelle se familiarisa, et ne refusa point la nourriture qui lui fut offerte; elle vécut de miel, et continua de couver avec une telle assiduité, que les œufs sont éclos durant le voyage; mais elle survécut peu à la naissance de ses deux petits, qui arrivèrent vivans en Angleterre. Ils résistèrent à l'influence du climat près de deux mois chez lady Hamon, et étaient tellement familiers, qu'ils venaient prendre leur nourriture sur les lèvres de leur maîtresse. A ce fait intéressant Latham en ajoute un second qui donne un moyen ingénieux de conserver ces délicates créatures. Le général Davies ayant pris plusieurs oiseaux-mouches rubis adultes, était parvenu à les conserver plus de quatre mois en vie, en les nourrissant avec du miel ou du sirop, ou enfin avec un mélange de sucre brut et d'eau qu'il plaçait au fond des corolles de fleurs artificielles, faites en forme de cloches, comme celles de certaines campanules, imitées avec la plus grande perfection possible. Enfin d'Azara rapporte que dom

Pedro de Melo de Portugal, gouverneur du Paraguay, conserva pendant plusieurs mois un *picaflor* pris adulte, et qu'il devint si familier, qu'il donnait des baisers à son maître, ou voltigeait autour de lui pour lui demander à manger. On le nourrissait en lui donnant de temps à autre des fleurs fraîches, et le plus ordinairement en lui offrant du sirop dans un verre que l'on penchait pour qu'il pût plus aisément l'atteindre. Cet intéressant oiseau périt par la faute d'un domestique.

Il est facile de prendre des oiseaux-mouches en se cachant dans les buissons, et les saisissant avec un brusque mouvement lorsqu'ils bourdonnent comme des sphinx devant une fleur, en se servant d'un filet à papillons, plus large et plus longuement emmanché que ceux qu'on emploie pour les Lépidoptères. On doit rejeter la glu, qui gâterait leur parure. Quelques voyageurs ont aussi employé des sarbacanes, des fusils bourrés de suif et remplis d'eau, qui les étourdissent, etc.; mais dans nos excursions nous les avons toujours tués au fusil simplement chargé avec de très petit plomb, et en nous tenant à douze ou quinze pas de distance. Cette méthode nous a procuré des oiseaux nullement endommagés, et est la plus expéditive.

Les plumes des oiseaux-mouches servaient ja-

dis, chez les Péruviens et chez les Mexicains, à faire des tableaux d'une rare beauté et d'une grande fraîcheur, que Ximenez et les autres anciens historiens des conquêtes espagnoles ne cessent de louer. Leur corps entier, desséché et revêtu de ses plumes, servait, dans les forêts du Brésil, de parure aux jeunes *Machakalis.* Elles s'en formaient des bandeaux ou les suspendaient à leurs oreilles, et ces parures naturelles égalaient, certes, les pierres qu'avec tant d'art taillent en facettes les artistes des peuples civilisés. Combien ne devaient point avoir d'attraits ces filles de la nature vêtues de quelques grandes plumes d'aras rouges ou bleues, les cheveux retenus par une guirlande de fleurs rutilantes d'héliconia, le cou ou les oreilles garnis de saphirs, d'émeraudes, de topazes, empruntés aux oiseaux-mouches!

Les êtres qui nous occupent ont sans doute, comme tout ce qui existe, de nombreux ennemis; mais le plus cruel, le plus acharné paraît être cette grosse et monstrueuse araignée velue, très commune dans toute l'Amérique chaude, nommée par les naturalistes *araignée aviculaire.* Tendant ses filets aux alentours des nids d'oiseaux-mouches, elle guette avec astuce l'époque où les petits éclosent à la lumière; elles chassent les père et mère du nid; sucent et dévorent leur progéniture; parfois même, lorsqu'elles surprennent ceux-ci,

elles leur font subir le même sort. Tel est le tableau que représente Bucholz dans la planche V de sa première décade.

Les fables les plus absurdes ont été propagées sur les oiseaux-mouches. Leur petite taille, l'éclat extraordinaire de leur plumage, ne parurent point suffisans pour les rendre intéressans, il fallut y joindre du merveilleux; et c'est ainsi qu'on les a dits moitié oiseaux, moitié mouches; que des ecclésiastiques assurent les avoir vus naître d'une mouche, etc. Le jésuite Molina, écrivain d'une *Histoire du Chili*, erronée dans sa plus grande partie [1], s'exprime à leur sujet ainsi qu'il suit: « Les *pigdas* « sont les oiseaux connus sous les noms de *pica*-« *flors*, oiseaux-mouches, et *trochilus* de Linné. « Ils sont très communs dans tout le Chili; et « pendant l'été on les voit bourdonner comme « les papillons autour des fleurs; mais ils ne s'y « posent presque jamais. Leur chant n'est qu'un « gazouillement très faible, proportionné à l'or-« gane qui le produit. Les mâles se distinguent « des femelles par le brillant de la tête, qui tire « sur l'orangé; ils nichent sur les arbres, et leur « nid est construit avec de la petite paille et du « duvet. Ils ne pondent que deux œufs blancs, « *picotés de jaune*, de la grosseur d'un pois

[1] *Essai sur l'hist. nat. du Chili*, trad. de l'italien. Paris, 1789 p. 225 et 226.

« chiche. Le temps de leur propagation est l'été ;
« le mâle et la femelle couvent alternativement.
« *Lorsque l'hiver approche, ce petit oiseau se sus-*
« *pend par son bec à un rameau ; et dans cette*
« *position, il tombe dans une espèce de léthargie*
« *qui dure tout l'hiver.* C'est le temps où il faut les
« prendre ; car lorsqu'ils sont dans leur vigueur,
« il est presque impossible de les attraper. »

Les colibris ne dépassent jamais les limites de la zone intertropicale. Il n'en est pas de même des oiseaux-mouches ; ils vivent indifféremment sous l'équateur et dans les zones tempérées, jusque sur les limites des latitudes glaciales, soit dans l'Amérique du sud, soit au nord, dans la province de Massachusset. Le sasin s'avance sur la côte N.-O. jusqu'à la baie de Nootka ; et le Paraguay, le Chili, le Pérou, le Mexique, rivalisent aujourd'hui par le nombre des belles espèces qu'on y découvre chaque jour. Toutefois le Brésil et la Guiane sont la patrie adoptive et de prédilection du plus grand nombre d'entre elles.

L'OISEAU-MOUCHE PÉTASOPHORE.

Pl. I. — (Mâle.)

(*ORNISMYA PETASOPHORA.* N. Syn. *Trochilus petasophorus*, Pr. de Wied.)

Cet élégant oiseau n'a paru dans les collections que depuis quelques années, et M. Vieillot est le premier auteur qui l'ait décrit en 1817, sous le nom d'*oiseau-mouche à bec en scie*[1], d'après un individu envoyé du Brésil. M. Natterer, voyageur allemand, l'appela oiseau-mouche à oreilles violettes[2]; enfin, le prince Maximilien de Wied-Neuwied, qui explorait le Brésil à la même époque, le décrivit dans son voyage sous la dénomination de pétasophore[3], et c'est aussi sous ce nom que M. Temminck a donné pour la première fois la figure de cette charmante espèce[4].

Le pétasophore a environ quatre pouces et quelques lignes de dimension totale, et près de six pouces six lignes d'envergure. Son bec, de couleur brune, est légèrement arqué dans sa longueur, mais cependant d'une manière peu sen-

[1] *Trochilus serrirostris.* Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 359.

[2] *Trochilus janthinotus.* Natterer.

[3] *Trochilus petasophorus.* Wied, Voy. trad. franç., t. III, p. 119

[4] Pl. col. n° 203, fig. 3.

sible. La mandibule supérieure est garnie de dentelures légères qui sont disposées sur ses bords, de manière à faire penser que l'oiseau ne doit point satisfaire ses appétits avec des sucs miellés seulement, mais qu'il se nourrit sans aucun doute de petits insectes mous qu'il retient avec les dents aiguës dont son bec est armé[1].

Ce qui caractérise principalement cet oiseau-mouche, et ce qui a contribué en même temps à lui faire donner le nom qu'il porte, sont les deux touffes de plumes larges, rigides et arrondies, d'un violet métallique à reflets pourprés, qui naissent au dessous des oreilles, et qui, séparées du reste du plumage, forment sur chaque côté du cou une pendeloque fort remarquable. Le plumage du corps, soit en dessus, soit même en dessous, est d'un vert d'aigue marine doré éclatant. Les reflets de la gorge brillent diversement en vert d'émeraude, et une teinte bleue se répand sur la couleur verte, affaiblie et mêlée de blanchâtre du ventre et des flancs. Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et quelques plumes du croupion sont blanchâtres. Les rectrices sont très larges, presque égales, bien que celles du

[1] M. le prince Wied-Neuwied corrobore notre opinion lorsqu'il dit, t. III, p. 122 de son *Voyage au Brésil* (trad. franç.) : « On a « cru que ces jolis oiseaux ne se nourrissaient que du miel des fleurs « mais on a trouvé dans leur estomac des restes d'insectes. »

milieu, un peu plus courtes que les extérieures, donnent à la queue l'apparence fourchue; elles sont dans le repos recouvertes par les ailes qui sont de la même longueur; leur coloration jouit de reflets violets, excepté leur extrémité, qui est occupée par une bande bleue chatoyante. Une petite raie brune ou bleuâtre naît de la commissure du bec chez quelques individus, et se dirige vers les oreilles. Les pieds sont noirs, et en partie velus, et les rémiges d'un brun violâtre terne.

Quelques individus, suivant M. Vieillot, ont un plumage plus terne, et le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc sale mélangé d'une teinte enfumée.

Le pétasophore est encore rare dans les collections. C'est un des oiseaux qui vivent dans les campos du Brésil intérieur, sur les buissons des lieux sauvages et inhabités. Le muséum en possède deux individus qui proviennent du voyage de M. Auguste de Saint-Hilaire.

L'OISEAU-MOUCHE CORINNE.

Pl. II. — (Mâle.)

(*ORNISMYA SUPERBA*. N. Synop. *Trochilus longirostris*, Vieillot.)

La corinne ou corine a été primitivement décrite par M. Vieillot dans le tome premier des *Oiseaux dorés* d'Audebert. La figure coloriée qu'on trouve dans cet ouvrage fut dessinée à Londres par Syd. Edwards, et adressée à M. Vieillot par le célèbre collecteur Parkinson; elle y porte le nom d'oiseau-mouche à long bec [1]. Shaw, naturaliste anglais, en publia une nouvelle figure dans ses *Mélanges d'histoire naturelle*, sous le nom d'oiseau-mouche superbe [2], et plus récemment M. Temminck en donna dans ses belles planches coloriées une troisième que nous reproduisons, parce qu'elle est rigoureusement exacte [3].

L'oiseau-mouche corinne a deux pouces et quel-

[1] *Trochilus longirostris*. Vieillot, Ois. dorés, 1802, p. 107, et Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VII, 1817, p. 366.

[2] *Trochilus superbus*. Shaw, Misc., t. XIII, p. 517; *the stripe cheeked humming-bird*, Shaw; Gen. Zool., t. VIII, p. 1. *Birds*, pl. 41, p. 323. *Trochilus rectirostris viridi-aureus, vertice cœruleo, fasciâ per genas duplici nigro-alba; gula pectoreque phœnicæis*. Hab. Amér. du Sud, Shaw.

[3] Temminck, pl. coloriées, n° 299, fig. 1.

ques lignes de longueur, sans y comprendre le bec, qui a près de quinze lignes à lui seul. Il est long, presque cylindrique, droit et peu renflé vers la pointe.

Son plumage est généralement d'un vert doré éclatant sur lequel tranchent les teintes chatoyantes de la tête, des joues et de la gorge. Une calotte d'azur recouvre en entier le dessus de la tête, s'arrête sur les yeux, où se dessine une large raie d'un noir de velours qui naît de la commissure du bec, traverse la région oculaire, et se rend derrière les joues. Une deuxième bandelette part du dessous de la mandibule inférieure, et se dirigeant dans le sens de la précédente, est d'autant plus tranchée, qu'elle est d'un blanc mat. Une plaque d'un carmin chatoyant et violâtre occupe le devant de la gorge jusqu'au haut de la poitrine, et s'étend sur les côtés du cou. Les jugulaires, le manteau, la région supérieure de l'abdomen, sont d'un vert doré uniforme. Le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris-blanc sale. Les rémiges sont brunâtres, et moins longues que les rectrices; celles-ci sont brunes, bordées à l'extérieur de vert-doré, et les deux plus extérieures ont chacune à leur extrémité deux taches blanches arrondies, tandis que les deux rectrices internes n'ont qu'une seule tache. La queue est légère-

ment arrondie dans son ensemble. Le bec et les tarses sont d'un noir uniforme.

Les jeunes individus non complétement adultes ont le sommet de la tête vert-doré, au lieu du bleu d'azur brillant qui se développe chez les vieux mâles.

Cet oiseau-mouche n'a encore été trouvé jusqu'à ce jour que dans une des îles Antilles, à la Trinité. Les deux individus que possède le muséum proviennent de cette partie de l'Amérique méridionale, ou, comme on le dit vulgairement, des Indes occidentales.

L'OISEAU-MOUCHE PATAGON.

Pl. III. — (Mâle adulte.)

(*ORNYSMYA TRISTIS.* N. Synop. *Trochilus gigas*, Vieill.)

Jusqu'à ces dernières années on ne connaissait parmi les oiseaux-mouches que des volatiles d'une extrême délicatesse et resplendissans des couleurs les plus pures et les plus éclatantes. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, les découvertes modernes devaient renverser les idées reçues, et nous montrer avec quelle indifférence la nature se joue des systèmes et des méthodes que la faiblesse de notre intelligence a cru devoir établir pour en comprendre les œuvres. L'oiseau-mouche patagon est donc un nouvel exemple de l'arbitraire de nos dénominations, et même du ridicule qui les accompagne; car certes les mots d'*oiseau-mouche* et celui de *géant* qu'on lui a donné, bien qu'emportant avec lui l'idée d'un être d'une taille plus grande que celle des autres individus de son espèce, sont une sorte de contre-sens dans le langage, et ne devraient pas être associés.

Le patagon est donc le plus grand des oiseaux-mouches, et en même temps celui qui a été le moins favorisé de la famille sous le rapport des

couleurs. Avantagé par les proportions du corps, il a été défavorisé par l'habit, et de faibles vestiges des teintes métalliques qui scintillent avec tant de fraîcheur sur la robe de la plupart des individus se sont joints chez lui à un vêtement sombre et brunâtre. Les oiseaux-mouches destinés à vivre entre les tropiques, et dans les zones où le soleil verse sans cesse des torrens de lumière, ont reçu des parures splendides pour se trouver en rapport avec le luxe des autres productions animales ou végétales; tandis que vivant dans des régions plus tempêtueuses, plus soumises aux brusques écarts d'une atmosphère inconstante, certaines espèces n'ont point eu besoin de ce riche plumage; et tel est le cas de l'oiseau dont nous traçons l'histoire.

Le patagon habite les forêts de l'intérieur du Chili, et s'avance dans le pays des Araucanos, et jusque dans les pampas sauvages des Puelches, au sud du Vieux-Chili, et au pied des Andes. Longtemps on a cru qu'il vivait dans l'intérieur du Brésil; mais tous les individus qui ornent aujourd'hui plusieurs cabinets de Paris ont été apportés du Chili, et ne permettent point, jusqu'à ce qu'on ait des notions plus certaines, de lui assigner une autre patrie.

L'oiseau-mouche patagon a été figuré pour la première fois dans la *Galerie du muséum*, publiée

par MM. Vieillot et Oudart, sous le nom d'oiseau-mouche géant (*trochilus gigas*). L'individu représenté dans la planche CLXXX de cet ouvrage était une femelle ou peut-être un jeune mâle non adulte. Le mâle, que nous devons au pinceau de M. Bévalet, a sept pouces et demi de longueur totale, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des rectrices les plus extérieures. Sur cette dimension, le bec a quinze lignes; sa forme est arrondie, entière, et un renflement assez développé grossit insensiblement les deux mandibules du côté de leur pointe. Par la coupe des ailes, et par sa queue fourchue, comme par sa taille, cet oiseau imiterait, à faire illusion, une hirondelle, dont son long bec grêle le distingue aussitôt. Les ailes se trouvent donc plus longues que la queue de deux ou trois lignes au plus. Les rémiges qui les composent sont recourbées, larges et de couleur brune uniforme, légèrement irisées en violet sur leur bord interne; la première est la plus longue, et les suivantes diminuent successivement de longueur jusqu'à la dixième. La queue n'est composée que de dix rectrices d'un brun légèrement verdâtre et doré en dessus, et d'un brunâtre clair en dessous : les deux plus externes ne sont marquées de brun verdâtre à reflets qu'à leur partie terminale. Les cinq rectrices de chaque côté diminuent de longueur, de ma-

nière que celles du milieu sont plus courtes, et forment une échancrure profonde d'un pouce.

Le corps du patagon, sur le manteau, sur les couvertures moyennes des ailes et sur le sommet de la tête, est brunâtre avec des reflets verts. Les petites plumes du front se trouvent légèrement bordées de roux. Tout le dessous du corps est d'un roux léger, mélangé de brun, et même de brun-verdâtre sur les flancs. Cette teinte rousse n'est point uniforme, parce que chaque plume est brune à la base, et rousse seulement aux bords. Le croupion est mélangé de roussâtre, de brun et de blanchâtre; et ce mélange de couleurs se fait aussi remarquer sur les couvertures inférieures de la queue. Vues à la loupe, les plumes de cet oiseau sont toutes finement composées, et celles de la gorge, quoique sans éclat, rappellent, par leur disposition écailleuse, les plumes métalliques des autres espèces.

Le bec du patagon est en entier d'un brun-noir uniforme. Les tarses sont de cette couleur, et se trouvent vêtus ou garnis de petites plumes jusqu'à l'origine des doigts.

M. Vieillot a décrit un individu de la collection de M. Portier, commissaire général de la marine, qui nous paraît être la femelle de l'oiseau-mouche patagon. Ainsi s'exprime cet ornithologiste distingué :

« La femelle diffère du jeune en ce que son plumage est généralement d'un gris un peu foncé. Le mâle non adulte a la tête, le dessus du cou, le dos, d'un vert-brun, plus chargé sur la dernière partie ; chaque plume est bordée d'une ligne plus sombre et terminée de roux ; le croupion est d'un blanc mêlé de roux ; les couvertures supérieures de la queue sont vertes et bordées de blanc ; les rectrices pareilles, avec une petite tache blanche à leur extrémité ; les petites et moyennes tectrices des ailes vertes, bordées comme les plumes du dos, et terminées de blanc roussâtre ; les rémiges portent à leur bout une tache triangulaire et blanche sur un fond d'un noir violacé ; les parties inférieures sont d'un blanc roussâtre, et chaque plume est terminée de blanchâtre ; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue blancs ; les rectrices grises, avec du vert à leur extrémité ; le bec et les doigts noirs ; la queue est très fourchue, et longue de trois pouces. Ses dimensions totales sont de huit pouces environ. »

L'individu qui a servi de type à notre description fait partie de la collection du duc de Rivoli, et l'espèce, naguère très rare, se trouve maintenant dans plusieurs cabinets particuliers et dans les galeries du muséum.

L'OISEAU-MOUCHE RIVOLI.

Pl. IV. — (Mâle.)

(*ORNISMYA RIVOLII.* N. Synop.)

Cet oiseau-mouche, entièrement nouveau, et qui fait partie de la collection de M. le duc de Rivoli, a les formes ramassées et assez robustes. Son bec est long, plus fort que celui d'un grand nombre d'espèces, et entièrement noir. Les bords des mandibules n'ont point de dentelures, et les narines s'ouvrent à peine à la base du front, au milieu de deux fissures peu sensibles. Les ailes sont plus longues que la queue. Leur forme est arrondie; la première rémige est la plus longue, et les suivantes décroissent jusqu'à la dixième. La queue est parfaitement rectiligne. Les dix rectrices qui la composent sont à peu près d'une égale largeur, et arrondie à leur extrémité. Les tarses sont grêles et velus jusqu'à l'origine des doigts. Toutes les plumes de la tête et de la gorge sont décomposées, et imitent, vues à la loupe, des écailles métalliques fortement striées. Cette disposition est la même pour celles du corps, et même pour les pennes, sans être toutefois aussi marquée.

Cet oiseau a de longueur totale quatre pouces et demi. Sur cette dimension, le bec prend un

pouce, les ailes trente-trois lignes, et la queue seize lignes.

Peindre les couleurs du Rivoli n'est point facile; au vert-doré uniforme qui est répandu sur le cou, le manteau, le coude des ailes, le dos, le croupion, et même sur la queue, il faut ajouter le brun enfumé et mat des rémiges, et la calotte d'un pourpre violet-bleu qui chatoie en recouvrant toute la tête. Dans l'obscurité, ce violet azuré, analogue au fer spéculaire le plus éclatant, n'offre qu'une teinte sombre et d'un brun terne. Une large plaque échancrée à son milieu, et prolongée sur les côtés du cou, jouit aux rayons lumineux de tout l'éclat de l'émeraude, qui disparaît, et semble noirâtre sous un faux jour. Le ventre et les flancs sont d'un vert-doré semblable à celui du corps, mais seulement un peu plus noir au milieu. Les couvertures inférieures de la queue sont très fournies et d'un gris-clair bordé de blanc.

L'oiseau-mouche Rivoli habite, dit-on, le Mexique. Il est dédié à M. Masséna, prince d'Esling, duc de Rivoli, qui a bien voulu nous permettre de faire figurer plusieurs espèces de sa belle et riche collection, et qui est si connu par son goût éclairé pour les sciences naturelles.

L'OISEAU-MOUCHE BARBE-BLEUE.

Pl. V. — (Mâle.)

(*ORNISMYA CYANOPOGON*. N. Synop.)

De toutes les espèces nouvelles d'oiseaux-mouches, le barbe-bleue est peut-être un des plus élégans par ses formes corporelles, par sa petitesse, et par la longue fraise de plumes écailleuses qui couvre toute la partie antérieure du cou, et qui jouit de l'éclat du fer spéculaire de l'île d'Elbe, en prenant au jour certaines teintes de cuivre de rosette. Le devant de la gorge, jusqu'au haut de la poitrine, est donc complétement garni par cette sorte de barbe très fournie et très éclatante qui contraste, par la vivacité de ses couleurs métalliques, avec le vert-doré uniforme du dessus du corps, et le gris-blanc des parties inférieures. Le gris du ventre remonte sur les plumes écailleuses qu'il déborde sur les côtés du cou, où il forme une sorte d'oreille teinte de rouille. Il est aussi marqué de fauve vers le milieu de l'abdomen. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur. Les rémiges sont brunes, et les rectrices, aussi brunes en dessus comme en dessous, sont très finement terminées de blanc à leur pointe.

Le bec de cette espèce est légèrement recourbé dans sa longueur, et fait le passage des oiseaux-mouches aux colibris ; il est toutefois renflé à sa pointe, lisse sur les bords, et sillonné en dessus dans toute sa longueur par un faux sillon nasal. Il est noir, ainsi que les pieds. Les ailes sont petites, moins longues que la queue. Cette dernière partie est peu développée, mais très fourchue. Les deux rectrices les plus externes sont très grêles et très étroites, tandis que les plus internes sont les plus courtes et les plus larges.

La femelle de ce bel oiseau n'est point connue ; sa patrie est le Mexique. Le mâle a de longueur totale un peu moins de trois pouces. Le bec seul a dix lignes ; la queue un pouce.

L'individu que nous avons décrit appartient à M. le duc de Rivoli, qui a bien voulu nous permettre de le faire peindre. M. Swainson, en visitant le cabinet de cet amateur éclairé, lui avait imposé le nom provisoire d'oiseau-mouche lucifer.

L'OISEAU-MOUCHE CORA.

Pl. VI. — (Adulte.)

(*ORNISMYA CORA*. N. Synop.)

Nous avons découvert cette gracieuse espèce d'oiseau-mouche au Pérou, dans le mois de mars 1823, et la figure en a été publiée dans la *Zoologie du Voyage autour du monde* de la corvette *la Coquille*[1]. Depuis de nombreux individus sont venus enrichir les collections particulières et le muséum de Paris.

Le Cora, dont le nom rappelle une touchante prêtresse du Soleil, peinte sous des couleurs si pures dans le roman des *Incas* de Marmontel, habite le Pérou. C'est sur les rivages de ce riche pays, entre Callao et la *Ciudad de los reyes*, la cité des rois, ainsi que le farouche Pizarre nommait Lima, qu'il balance ses longues plumes rectrices, et qu'étincelle sa gorge améthyste. L'intervalle qui sépare Callao de Lima est d'environ deux lieues. La surface de cet endroit est basse, marécageuse, couverte de quelques petits buissons de baccharis, dont le feuillage triste et glauque ne contribue point à récréer la vue. Des galets

[1] *Ornismya Cora*, Less. et Garn. Zool. du Voy. autour du monde, publié par ordre du Roi, pl. 31, fig. 4.

roulés annoncent çà et là que les tremblemens de terre, si communs sur ces côtes, ont bouleversé les vagues, et les ont fait franchir la digue que leur opposaient les rivages. Des efflorescences salines couvrant de larges espaces, où l'herbe croît à peine, s'opposent à la fraîcheur des pelouses; partout le soleil darde à plomb ses rayons brûlans; nul feuillage ne vient abriter le chasseur de ses atteintes sous une latitude de 12 degrés : tels sont les lieux où se plaît l'oiseau-mouche Cora, où il vole dans le milieu du jour, sans jamais se fixer sur les corymbes des fleurs dont il suce le nectar. Il est beaucoup moins multiplié que celui appelé par nous oiseau-mouche *Amazili*, et qui se trouve dans les mêmes localités.

Le Cora, que sa petite taille et sa longue queue rendent remarquable, a de longueur totale cinq pouces cinq lignes, et sur cette dimension les rectrices ont trois pouces deux lignes, et le bec en a six. Le dessus de la tête, du dos, du croupion et les couvertures des ailes sont d'un vert uniforme et métallique; une large cravate irisée ou couleur d'acier bruni, ou de fer oligiste chatoyant, occupe la gorge jusqu'à la moitié du cou et des joues; le bas du cou en avant, la poitrine et toute la partie inférieure du corps sont d'un blanc sale, auquel s'unit un peu de brun sur les flancs; la queue, pour les individus sou-

mis à notre examen, n'avait que huit pennes étagées brunâtres, bordées de blanc en dedans; les deux pennes moyennes, beaucoup plus longues que les autres, sont blanches sur leur côté interne, brunâtres sur le bord externe, et tout-à-fait brunes à l'extrémité; le bec est grêle, de couleur noire, et les pieds sont rougeâtres.

L'OISEAU-MOUCHE AUX HUPPES D'OR.

Pl. VII — (mâle), et VIII — (femelle).

(*ORNISMYA CHRYSOLOPHA.* N. Synop.)

Ornement des *campos-geraes* du Brésil, non loin des sources de la rivière *San-Francisco*, vit l'oiseau-mouche aux huppes d'or. Parmi les espèces les plus belles de cette famille, il doit obtenir un des premiers rangs : richesse de parure, graces de formes, élégance dans le port, éclat dans le plumage, tout en lui est fait pour plaire. Le moindre souffle des vents devrait l'emporter dans le vague des airs, le moindre orage gâter ses plumes si éclatantes; et cependant ce petit être, livré sans défense aux embûches des oiseaux de rapine et des reptiles immondes, brave dans sa vie aérienne les atteintes de ses ennemis, ne redoute point les dangers des variations subites de la température des tropiques, et remplit paisiblement sa carrière au milieu des plaines découvertes de l'intérieur du Nouveau-Monde. Les forêts vierges et profondes élèvent l'ame du voyageur, et impriment à ses pensées des sentimens d'une immensité qui le confond. Les *campos* au contraire, ou ces terrains uniformes qui dessinent leur vaste surface en cer-

taines parties du Brésil, sans avoir le monotone aspect de nos plaines de France, font naître des sensations douces et paisibles, reposent agréablement la vue par les ondulations légères du sol, où se mêlent de gras pâturages, des gazons frais et d'un vert gai, et des bouquets touffus de bois que domine l'araucaria au feuillage sombre. Des vallées, des nappes d'eau, des cabanes agrestes, des troupeaux errans, animent, vivifient ce paysage; et c'est là que semble exclusivement vivre, au milieu d'une nature riante, le petit oiseau-mouche dont nous allons tracer la description.

Le prince Maximilien de Wied-Neuwied, que son goût pour l'histoire naturelle a porté à entreprendre un long voyage dans le Brésil, a décrit avec soin cet oiseau-mouche, en lui donnant l'épithète de cornu[1]; il en envoya un individu à M. Temminck, qui le figura sous le nom d'*oiseau-mouche à double huppe*[2]. Le mâle que nous décrirons fait partie de la riche collection d'oiseaux-mouches de M. Dupont, où depuis long-temps la femelle existait, sans qu'on ait su à quelle espèce elle devait appartenir.

L'oiseau-mouche aux huppes d'or a près de

[1] *Trochilus cornutus*, prince de Wied, *Voyage au Brésil*, trad. franç., t. III, p. 118.

[2] *Trochilus bilophus*, Temm., pl. col., nº 18, fig. 3.

quatre pouces de longueur totale, et la queue à elle seule entre au moins pour moitié dans ces dimensions. Le bec et les pieds sont d'une grande faiblesse, et de couleur obscure. Le premier, recourbé d'une manière presque imperceptible, est mince et peu renflé; mais les deux mandibules se terminent en pointes très déliées et d'une extrême finesse. Ce qui caractérise cette espèce d'une manière aussi gracieuse que peu commune, sont deux huppes aplaties, composées de six petites plumes rangées en éventail, et qui partent du devant de la tête au niveau des yeux, pour se diriger horizontalement, et imiter un deltoïde. Ces deux huppes jouissent de l'éclat le plus extraordinaire; elles étincellent avec le brillant de l'or et celui du cuivre rouge : les reflets du rubis et ceux de l'émeraude, le rouge de feu, le vert le plus pur, le jaune le plus éclatant, chatoient de manière à éblouir les yeux, et surpasser la description qu'on chercherait à faire de ces teintes si fugitives et si belles. Les plumes écailleuses du front s'étendent entre les deux huppes, et brillent d'un vert métallique uniforme, tirant sur le bleu de l'acier. Un camail d'un noir violâtre, peut-être nuancé de ponceau sombre, s'étend depuis la gorge jusque derrière les yeux, s'arrête, descend sur les côtés du cou pour se terminer devant la poitrine par des plumes longues,

terminées en une seule pointe prolongée, de manière à imiter un rochet tombant en pointe en devant. Ce violâtre indécis tirant sur le bleu non métallique, et dont la teinte veloutée est très foncée, tranche nettement sur le blanc de lait de la poitrine, qui s'étend à la partie inférieure du cou, de manière à dessiner très distinctement un assez large collier blanc. Le bas-ventre est blanchâtre; mais le milieu de l'abdomen et les flancs sont d'un vert-doré analogue au dos, et auquel se mêle un peu du grisâtre de la base des plumes. L'occiput et les côtés de la tête en arrière, le dos et les plumes uropygiales sont d'un vert-doré métallique. Les rémiges sont brunes; la queue est étagée; elle se compose de quatre rectrices plus longues que les six autres. Les deux du milieu sont brunes, les deux plus externes sont d'un blanc pur. Les autres rectrices externes plus courtes sont blanches, mais leur bord externe se trouve être liseré de brun. La queue, en dessous, est d'un blanc légèrement enfumé. Les ailes ne se rendent qu'à la moitié de la queue, dont la forme générale est longue, acuminée et étroite.

Cet oiseau-mouche a, dit le prince de Wied, quatre pouces cinq à six lignes d'envergure, et le bec long de six lignes et demie. Tel est l'individu mâle. La femelle n'a point de huppe; sa

livrée est plus terne, et les rectrices moyennes, au lieu d'être noires, sont d'un blanc pur, ainsi que toutes les autres; aucunes ne sont le moindrement bordées de brun.

Les deux sexes de cette espèce n'existent à Paris que dans la collection de M. Dupont. Elle provient, ainsi que nous l'avons déja dit, du Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE ARSENNE.

PL. IX.

(*ORNISMYA ARSENNII.* N. Synop.)

Ce gracieux volatile, qui n'avait jamais été figuré, se trouve brièvement indiqué sous le nom d'oiseau-mouche à oreilles blanches [1] par M. Vieillot, dans le *nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle.* La brillante tribu à laquelle il appartient ne le répudiera pas ; car il partage à un haut degré les faveurs brillantes répandues avec profusion sur la vestiture de la plupart des espèces qui la composent.

L'Arsenne a les formes massives et ramassées, et ressemble, sous ce rapport, au Rivoli; mais son bec court et grêle, peu renflé, d'un jaune vif à la base et noir à la pointe, tranche net les analogies de couleurs et de formes qu'on serait tenté de reconnaître à la première vue. Un brun violâtre recouvre la tête, et se dégrade insensiblement en vert-doré qui s'étend sur tout le corps en dessus, et même sur les rectrices. Toutefois au vert-doré du croupion se joint une légère couleur rousse, qui résulte de très fines barbules

[1] *Trochilus leucotis,* Vieill., Dict. hist. nat., t. XXIII, p. 341.

de cette couleur qui bordent chaque plume verte métallisée. Une teinte de bleu d'azur se répand insensiblement sur les petites plumes du front, mais jouit de l'éclat le plus pur et le plus brillant sur le haut de la gorge et devant les yeux, en s'étendant sur les joues. Le feu qui en étincelle est encore accru de l'émeraude qui occupe en grande partie le dessous et le devant du cou, et qui se nuance en perdant de sa vivacité, en avançant sur la poitrine et sur le ventre. Derrière chaque œil naît une tache d'un blanc pur qui se prolonge un peu en arrière en formant une ligne de cette couleur. Au vert-doré des flancs et du bas-ventre se mêle le gris de la base de chaque plume, et celles de la région anale et les couvertures inférieures sont d'un blanchâtre teint légèrement de roux. Les rémiges sont brunes et les pieds noirs.

Les ailes de l'oiseau-mouche Arsenne sont de la longueur de la queue. Leurs pennes sont assez larges relativement à leur longueur et à leur force. Les rectrices sont égales, rectilignes, arrondies à leur sommet et assez élargies. Elles sont brunes en dessous, excepté les deux du milieu, qui sont teintes du même vert qui brille en dessus.

Cet oiseau a de longueur totale trois pouces. Le bec n'entre dans ces dimensions que pour sept lignes, et la queue pour un pouce. On le trouve au Brésil.

L'individu que nous avons figuré et décrit nous a été obligeamment communiqué par M. le duc de Rivoli. Il n'existe dans aucune autre collection à Paris.

L'oiseau-mouche Arsenne rappelle le nom d'un peintre aussi distingué que modeste, de l'auteur d'un grand nombre d'admirables dessins poétiques, et entre autres du *Génie des poëtes sacrés ;* d'une *Psyché,* d'un grand tableau commandé par le gouvernement ayant pour sujet *Jésus-Christ donnant les clefs du paradis à saint Pierre en présence des autres apôtres, etc.* Puisse-t-il voir dans ce léger hommage notre estime pour une vie toute consacrée aux beaux-arts, et le témoignage de notre vive amitié!

L'OISEAU-MOUCHE A OREILLES D'AZUR.

Pl. X — (mâle), et XI — (femelle).

(*ORNISMYA AURITA*. N. Synop. *Trochilus auritus*, Gm.)

Brisson décrivit le premier cet oiseau-mouche sous le nom de *grand suce-fleurs de Cayenne* [1], et Buffon lui appliqua l'épithète d'*oiseau-mouche à oreilles* [2] : Latham [3], Vieillot [4], Shaw [5], lui conservèrent cette dernière dénomination.

Deux pinceaux de plumes plus longues que les autres, et dirigés derrière les oreilles, ont porté les naturalistes à donner à cet oiseau le nom qui sert à le distinguer de ses congénères : ces deux touffes se suivent immédiatement sur les côtés du cou. La première est de couleur verte chatoyante ou d'émeraude, tandis que la deuxième est d'un bleu passant au violet améthyste, et jouit de l'éclat le plus brillant. Mauduit, que Buffon se plaît fréquemment à citer, pensait que ces deux touffes auriculaires étaient formées par les plumes

[1] *Mellisuga Cayennensis major*, Briss., t. III, p. 722.

[2] Buffon, édition de Sonnini, Ois., t. XVII, p. 199.

[3] *Violet-eared humming-bird*, Latham, Syn., t. I, part. II, p. 767; Index, sp.

[4] *Trochilus auritus*, Vieill., Ois. dorés, pl. 25 (mâle), et 26 (femelle), p. 57 et 59; Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 368.

[5] Shaw, Misc., t. XXIII, pl. 977.

de la conque, remarquables par un plus grand développement, comme cela arrive si fréquemment chez certains oiseaux. M. Vieillot ne partage point cette opinion quand il dit : « Mauduit regarde « ces plumes comme un prolongement de celles « qui recouvrent dans tous les oiseaux le méat « auditif; il ajoute qu'elles sont douces, et que « leurs barbes duvetées ne se collent point les « unes sur les autres : cette remarque ne nous « semble pas juste; car en examinant les mêmes « plumes, nous avons observé qu'elles ne sont « point le prolongement de celles du conduit au-« ditif, qui existent chez cet oiseau-mouche « comme dans tous les autres oiseaux, mais « qu'elles sont placées au dessus de celles-ci; « elles sont rondes, écailleuses, sans duvet, et « fermes comme celles du dos. »

L'oiseau-mouche à oreilles d'azur a quatre pouces et demi de longueur totale; le bec n'a pas moins de dix lignes, et se trouve être très droit et noir. Le dessus du corps, c'est-à-dire le dessus de la tête, le dos, les couvertures de la queue sont d'un vert uniforme glacé d'or, et brillant. Un trait d'un noir foncé et velouté naît à la base du bec, et traverse l'œil, en se dirigeant un peu en arrière. Tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, sont d'un blanc de neige; les rectrices

sont arrondies, d'inégale longueur dans le jeune âge. Les quatre du milieu sont d'un noir-bleu foncé d'autant plus tranché que les six autres, ou les trois extérieures de chaque côté, sont entièrement blanches. Les rémiges sont brunes, et s'arrêtent aux deux tiers de la queue. Les pieds sont de cette dernière teinte.

La femelle de l'oiseau-mouche à oreilles d'azur, que nous avons figurée planche XI, ressemble au mâle par les formes corporelles et les couleurs générales; seulement elle en diffère par plusieurs particularités qui l'en distinguent au premier coup d'œil. Ainsi elle n'a point les deux touffes vertes et bleues qui se dessinent sur la région auriculaire. Cette partie est recouverte par le trait noir qui chez le mâle traverse les tempes, et qui dans la femelle s'étend bien plus avant sur les côtés du cou. Ensuite le blanc pur du ventre et de la poitrine est mélangé de nombreuses taches ou flammettes brunes, qu'on observe aussi sur les couvertures inférieures de la queue. Quelques individus n'ont même que les deux rectrices moyennes de couleur brune. Les deux latérales se trouvent être brunes à leur naissance et blanches au sommet. Les pieds sont gris-brun.

Latham indique une variété de cette espèce qui serait fort remarquable, et que nous n'avons point rencontrée dans les collections de Paris :

les deux touffes vertes et bleues qui occupent le derrière des yeux seraient d'un pourpre assez vif, et dilatées à leur terminaison. Mais il est fort probable que cette particularité n'a été qu'individuelle [1].

L'oiseau-mouche à oreilles d'azur est une des espèces les plus communes de la Guiane et du Brésil. On le rencontre très fréquemment dans les buissons épais et touffus qui entourent les lieux habités.

[1] Latham, Synops., sp. 36, var. B.; Gmelin, Syst. nat., sp. 47, var. B.

L'OISEAU-MOUCHE AMAZILI[1].

Pl. XII et XIII.

(*ORNISMYA AMAZILI.* N. Synop.)

Le Pérou possède comme le Brésil des oiseaux-mouches; et le nom de cette espèce rappellera à l'imagination de nos lecteurs une des héroïnes célébrées par Marmontel dans ses *Incas*, et en même temps les lieux où elle vit. C'est dans les environs de Lima, sur les plaines dégarnies qui entourent Callao, et que des buissons d'arbustes, et principalement de *baccharis*, recouvrent çà et là, que nous découvrîmes cet oiseau-mouche, devenu aujourd'hui assez commun dans les collections.

D'un vert métallique sur la tête, les joues et le dos, l'Amazili a les couvertures des ailes vertes, les pennes d'un brunâtre terne, la poitrine, le ventre, le bas du dos, le croupion et la queue d'un roux fort vif. Celle-ci, un peu échancrée, présente des traces de teintes vertes sur les deux pennes les plus extérieures. La gorge est blanchâtre, et le centre de chaque plume qui la revêt est occupé par

[1] Zoologie du Voy. autour du monde de la corvette *la Coquille*, pl. 31, f. 3.

une tache arrondie brune, puis d'un vert-doré bleu, passant au vert émeraude sur les côtés du cou. Les pieds sont noirs, le bec est noir, blanc à sa base et dans les deux tiers de la mandibule inférieure. Les ailes sont un peu moins longues que la queue.

Cette espèce a de longueur totale quatre pouces; le bec huit lignes, et la queue quinze. Elle n'est point rare dans les buissons du littoral du Pérou, qu'elle fréquente le soir et le matin. Comme tous les oiseaux-mouches, l'Amazili est toujours en mouvement, et vole de fleurs en fleurs en bourdonnant. L'individu figuré par M. Bévalet est un jeune, tandis que nous devons au pinceau de M. Bessa l'âge complétement adulte, ainsi que le représente la planche XIII.

L'OISEAU-MOUCHE A COURONNE VIOLETTE [1].

PL. XIV.

(*ORNISMYA SEPHANIODES*. N. Synop.)

Les immenses forêts du Brésil et de la Guiane, où règne une verdure éternelle que réchauffe sans cesse le soleil de la zône torride, sont peuplées d'essaims d'oiseaux-mouches qui brillent par des teintes métallisées, et pour lesquels on a épuisé les dénominations des pierres les plus précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, le grenat, etc. Quelques espèces ont traversé les Andes, et se sont répandues dans le Pérou; mais plusieurs autres n'ont pas craint de sortir des tropiques, et se sont fixées jusque par 35 degrés de latitude sud: telle est surtout l'espèce que nous décrivons.

L'oiseau-mouche à couronne violette habite le Chili. C'est dans les bois qui environnent la grande baie de la Conception, non loin de Talcaguano, que nous le rencontrâmes communément, volant au milieu du jour, et s'arrêtant sur les fleurs d'un *loranthus* écarlate, dont les corolles exsudent un

[1] *Ornismya sephaniodes*, Less. et Garn., Zool. de *la Coquille*, pl. 31, f. 2.

suc miellé très abondant; ce qui lui a mérité le nom des créoles espagnols de *picaflor* ou *suce-fleurs*. Ce gracieux oiseau semble être de passage dans cette partie du Chili, ne venir dans le sud qu'avec les chaleurs de l'été, et se retirer au nord, sur les limites du Pérou, pendant l'hiver : c'est probablement le *pigda* du père Molina; mais nous n'avons point eu connaissance des deux colibris de la même contrée qu'il a décrits sous les noms de *trochilus cyanocephalus* et de *galeritus*.

L'oiseau-mouche à couronne violette a quatre pouces trois lignes de longueur totale : le bec a huit lignes, et la queue en a dix-sept. Celle-ci est légèrement fourchue, et de même longueur que les ailes. Le bec et les pieds sont noirs.

Cette espèce, plus robuste dans ses formes que plusieurs autres oiseaux-mouches, a une calotte d'un pourpre doré passant au violet, qui forme sur l'occiput une sorte de huppe. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un vert doré, qui règne aussi sur les pennes de la queue. La gorge est blanche, recouverte de plumes arrondies, marquées en leur centre d'une larme brune, verte et dorée. La poitrine, le ventre, sont d'un blanc roussâtre, avec le centre des plumes flammé de brun. Les côtés sont teintés de vert doré. Le dessous de la queue est brun verdâtre, et les pennes des ailes sont brunes, ayant quel-

ques reflets violâtres. Leurs tiges sont d'un noir lustré, fortes, et la plus extérieure est profondément sillonnée à la partie interne, qui est élargie; modification qu'on retrouve chez beaucoup de ces petits volatiles.

L'OISEAU-MOUCHE
A QUEUE SINGULIÈRE [1].

PL. XV.

(*ORNISMYA HETEROPYGIA*. N. Synop.)

Le nom que porte cet oiseau indique que les plumes qui forment sa queue offrent une disparate avec celles qui sont propres aux diverses espèces du même genre. En effet, tous les oiseaux-mouches connus jusqu'à ce moment ont dix rectrices à la queue, tandis que celui-ci n'en a que six, et l'on ne doit pas supposer que cette particularité est due à la chute de quelques unes de ces plumes, puisqu'on a pu s'assurer sur plusieurs individus de la persistance de cette modification. Une seule peau connue à Paris appartient à M. le baron Laugier, dont la collection très citée renferme des espèces rares et précieuses. M. Vieillot affirme que Levaillant en connaissait plusieurs autres individus en tout semblables à celui dont il traça le premier la description, et que le collecteur de Lalande lui assura la même chose. Enfin il paraît que cet oiseau se trouvait

[1] *Trochilus enicurus*, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XXIII, p. 429 (1818); Temminck, pl. coloriées, n° 66, f. 3.

aussi dans le musée justement célèbre de Bullok, à Londres.

L'oiseau-mouche à queue singulière est donc le seul, même de tous les oiseaux connus, qui n'ait que six rectrices. Leur disposition est remarquable, en ce qu'il y en a deux qui sont très courtes, et par conséquent peu apparentes, tandis que les quatre autres sont étagées entre elles, et distantes à leur extrémité de manière à donner une forme fourchue à la queue. Ces quatre rectrices sont longues de deux pouces, et beaucoup plus par conséquent que le corps lui-même, et sont façonnées de telle sorte qu'elles sont étroites, minces, grêles, légèrement déjetées en dehors et arrondies à leur extrémité. Leur couleur est d'un brun-noir uniforme, tandis que les deux courtes sont d'un vert-doré comme le dessus du corps.

Cet oiseau est remarquable par sa petite taille, ses formes grêles et élancées, que termine en avant un bec mince, délicat, un peu renflé vers la pointe. Il est noir, ainsi que les pieds, dont la ténuité est extrême. Les ailes sont arrondies, minces, et ne s'étendent pas au delà du point de départ de la queue. Leurs rémiges sont d'un brun-pourpré.

Les couleurs qui embellissent cette charmante et précieuse espèce sont, le vert-doré métallique uniformément répandu sur le sommet de la tête, sur les petites couvertures des ailes et sur le corps.

Ce même vert couvre le ventre, le bas de la poitrine et la gorge, immédiatement sous la base de la mandibule inférieure. Mais ce qui embellit principalement cet oiseau est le plastron écailleux qui revêt le devant du cou, plastron brillant d'un vif éclat de pourpre et de violet métallisés, que relèvent encore, par des oppositions de teintes, un collier blanc prolongé sur les jugulaires, après s'être dessiné sur le haut de la poitrine, où il se confond avec une ceinture d'un jaune de buffle.

L'oiseau-mouche à queue singulière a de longueur totale, c'est-à-dire de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, quatre pouces. M. Vieillot dit qu'il vient du Brésil, tandis que M. Temminck lui donne au contraire pour patrie l'île de la Trinité. Nous regardons cette dernière indication comme la seule vraie.

LE NATTERER [1].

Pl. XVI.

(*ORNISMYA NATTERERII.* N. Synop.)

Parmi les oiseaux-mouches du Brésil, le Natterer est sans contredit un des plus remarquables. Il joint au plumage brillant des individus de la même famille des singularités dans sa vestiture. C'est ainsi que les plumes du cou forment deux touffes goitreuses, qui ne se développent sans doute qu'à l'époque des amours et comme parure de noces, ainsi qu'on le remarque chez un oiseau des rivages, nommé *le combattant* ou *paon de mer*.

Cette espèce, que nous représentons de grandeur naturelle, a la queue égale ou rectiligne. Les ailes s'étendent jusqu'aux deux tiers à peu près des rectrices. Le corps en dessus, les flancs et les petites couvertures des ailes sont d'un vert-doré uniforme, et commun à presque tous les oiseaux-mouches. Les rémiges sont brunes, mais ayant quelques reflets violets, tandis que les rectrices sont d'un vert métallique, brillant aussi bien en

[1] Oiseau-mouche écussonné, *trochilus scutatus*, Natterer; Temminck, pl. 299, f. 3.

dessus qu'en dessous. Le bec est noir, assez droit et peu long.

Ce qui distingue le Natterer est d'avoir la face et la gorge encadrées par des plumes écailleuses jouissant de l'éclat le plus vif de l'émeraude glacée d'or. Ces plumes, à peine étendues sur le front, descendent au devant du cou en se terminant en pointe, tandis qu'elles sont, sur la tête, séparées des plumes vertes dorées par une bandelette d'un noir velouté qui coupe l'occiput en se dirigeant d'un œil à l'autre. Sur les côtés du cou s'élèvent deux touffes de plumes épaisses, très fournies, qui élargissent singulièrement cette partie, et imitent de chaque côté une collerette étoffée. La couleur de ces plumes est un bleu indigo très foncé et mat, qui est relevé latéralement et sur les parois de la poitrine par deux taches d'un jaune teinte de buffle clair plus ou moins apparentes. Les plumes de la poitrine et du ventre sont du même bleu que la collerette, ou, comme elle, jouissent d'une coloration foncée qui n'est point ordinaire aux espèces de ce genre. Le bas-ventre, de même que les couvertures inférieures de la queue, sont blanchâtres.

L'oiseau-mouche Natterer porte le nom du voyageur allemand qui le premier l'a fait connaître en Europe. On ignore encore quelles sont les particularités qui distinguent la femelle. Le

cabinet du Jardin du Roi possède deux beaux individus mâles qui proviennent du voyage dans l'intérieur du Brésil du botaniste justement célèbre M. Auguste de Saint-Hilaire.

Nous n'avons point conservé à cet oiseau-mouche le nom d'*écussonné* qu'on lui a donné; car il n'est pas plus écussonné que les huit dixièmes des espèces du genre. Ces noms, qui s'appliquent à un grand nombre d'individus, ont l'inconvénient de ne rien rappeler de caractéristique dans les formes de l'être; et dans ce cas alors il vaut mieux un mot complétement insignifiant, mais mnémonique, qu'une dénomination qu'on peut donner à dix espèces, et qui ne dit rien à l'imagination.

L'OISEAU-MOUCHE A TÊTE NOIRE [1].

Pl. XVII.

(*ORNISMYA CEPHALATRA.* N. Synop.)

Browne, dans son *Histoire naturelle de la Jamaïque,* a le premier décrit [2] l'oiseau-mouche dont nous allons tracer l'histoire; Klein [3], Edwards [4] et Albin [5] en ont ensuite reproduit les portraits ou les descriptions dans leurs ouvrages; et Linné, Buffon [6], Latham [7], Vieillot [8], qui les suivirent, n'apportèrent point de nouvelles indications à celles que ces auteurs avaient consignées dans leurs écrits.

L'oiseau-mouche à tête noire a un peu plus de

[1] L'oiseau-mouche à tête noire et à queue fourchue, *Mellisuga Jamaicensis atricapilla cauda bifurca.* Brisson, Ornith., t. III, p. 729, sp. 19.

[2] Page 475, sous le nom de *polytmus major nigrans aureo variè splendens, pinnis uropygii longissimis.*

[3] *Falcinellus caudâ septem unciarum.* Klein, Av., p. 108, nº 17.

[4] Colibri à tête noire et à longue queue. Edwards, t. I, pl. 34, p. 34 (figure exacte).

[5] Bourdonneur de Mango à longue queue. Albin, t. III, p. 20, pl. 49, f. *a.*

[6] L'oiseau-mouche à longue queue noire. Buffon de Sonnini, t. XVII, p. 215.

[7] *Trochilus polytmus.* L. sp. 4; Latham, Synop., sp. 4. *Black capped humming-bird,* Ind.

[8] Colibri à tête noire. Vieillot, Oiseaux dorés, pl. 67, p. 121.

neuf pouces de longueur totale, et ces dimensions doivent être ainsi réparties : Le bec, huit lignes; le corps, deux pouces; la queue, sept pouces moins quelques lignes.

Le bec est droit, à peine recourbé dans sa longueur, noir à sa pointe, mais d'un beau jaune dans le reste de son étendue, ainsi que les pieds, dont les ongles sont bruns. Les plumes qui revêtent la tête par leur disposition lâche et assez touffue, forment une sorte de huppe d'un noir vif retombant sur la nuque. La gorge, les côtés du cou, le ventre, le dos, les couvertures des ailes sont d'un vert-doré d'émeraude plus éclatant, plus pur sur la gorge et sur le ventre. Les ailes, sont moins étroites que chez plusieurs espèces, et les rémiges sont d'un brun fuligineux uniforme. L'individu que nous décrivons n'a point le pli de l'aile blanc, ainsi que le décrit M. Vieillot, d'après Brisson. Les couvertures inférieures de la queue sont brunes, mélangées de grisâtre. La queue est remarquable par l'énorme développement que prennent les deux rectrices extérieures, et qui lui donnent une forme extrêmement fourchue. Ces deux rectrices, longues de six pouces, sont étroites, rubanées dans toute leur longueur, légèrement recourbées et arrondies à leur extrémité. Les huit rectrices diminuent successivement de grandeur; mais les plus

longues d'entre elles n'ont pas au delà de dix-huit lignes. Toutes sont brunes à reflets verdâtres en dessus, et d'un brun noir intense en dessous. Leurs tiges sont souvent blanchâtres à leur point de départ.

L'oiseau-mouche à tête noire a le corps assez massif, et se trouve, par sa taille, devoir être rangé parmi les oiseaux-mouches robustes. Les ailes s'arrêtent aux deux tiers des huit rectrices caudales, dont on doit distinguer les deux brins externes développés hors des proportions qui furent données aux autres plumes de la queue.

Latham a regardé comme étant la femelle de cet oiseau une espèce qu'il a ainsi caractérisée : Bec noir en dessus et blanc en dessous ; plumage vert, blanc en dessous ; à vertex fauve ou d'un brun noirâtre ; à rectrices égales, largement terminées de blanc à leur extrémité. Mais une description aussi succincte, sans autre indication, laisse des doutes fondés sur la réalité de ce rapprochement. Nous ne connaissons dans les collections publiques aucun oiseau qui nous retrace les caractères de cette femelle.

C'est à la Jamaïque que vit l'oiseau-mouche à tête noire, et le nom de *Bourdonneur de Mango* que lui donne Albin semble prouver qu'il recherche principalement les fleurs des manguiers. On ne sait rien, au reste, de ses habitudes et de ses mœurs.

La figure gravée par M. Vieillot avait été dessinée à Londres par Syd. Edwards, d'après un oiseau du musée Parkinson. Celle que nous donnons a été faite par M. Bévalet, d'après un bel individu de la collection de M. Dupont.

L'OISEAU-MOUCHE VIOLET A QUEUE FOURCHUE [1].

Pl. XVIII.

(*ORNISMYA FURCATA.* N. Synop.)

L'oiseau-mouche violet à queue fourchue est une des espèces les plus anciennement connues; elle en est aussi une des plus belles, une des plus richement dotées. L'émeraude, le bleu-violet chatoyant, le vert-doré, le bleu d'acier, se disputent et se partagent sa livrée.

Cet oiseau a trois pouces neuf lignes de longueur totale, et le bec entre pour huit lignes et la queue pour dix-huit dans ces dimensions. Le bec comparativement fort est assez épais, et très légèrement recourbé, ce qui a porté Gmelin et Latham à placer cette espèce parmi les vrais colibris. Il est de fait que, par la forme de cet organe, cet oiseau occupe un rang intermédiaire entre les colibris et les oiseaux-mouches, puisque son bec robuste est légèrement dilaté à la base

[1] *Mellivora avis maxima,* Hans Sloane, it. Jam. p. 309. *Mellisuga Jamaicensis, violacea, cauda bifurca.* Brisson, Ornith., t. III, p. 728 et 732, espèces 18 et 20. L'oiseau-mouche à queue fourchue, Buffon, pl. enl. 599, f. 2. Vieillot, Ois. dorés, pl. 34 *trochilus furcatus*, Gm., sp. 26; Latham, Synop., sp. 8.

comme chez les premiers, mais sensiblement renflé vers la pointe comme chez les derniers. Les tarses sont grêles et très petits, offrant une teinte brune, tandis que le bec est d'une couleur noire très intense.

La gorge de l'oiseau-mouche à queue fourchue jouit de l'éclat de l'émeraude. Le plastron chatoyant qui part du menton, et s'étend sur les côtés du cou jusqu'à la poitrine, ne jouit point cependant de cet éclat si pur et si brillant sous tous les rayons lumineux, car il affecte une teinte d'un vert sombre dans certaines circonstances. Mais à cette parure, déja si belle par elle-même, se joint l'azur éclatant qui recouvre le ventre et les flancs, et monte sur le haut du corps, au dessus des ailes, en formant sur le dos et au bas du cou une large ceinture de ce bleu suave qui lance des étincelles pourprées, ou reflète sous la lumière le violâtre, et parfois le bleu sombre. Les plumes du bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres ou d'un gris mélangé de brun.

Le dessus de la tête est d'un brun sombre métallisé jouissant de quelques reflets verts-dorés; mais cette dernière teinte se fait remarquer, surtout à partir de la ceinture bleue, sur le dos et sur le croupion. Les rémiges sont d'un brun violacé, tandis que leurs petites couvertures sont

azurées et les moyennes vertes. Les rectrices sont en dessus comme en dessous d'un bleu d'acier bruni intense et d'une teinte égale.

L'extrémité des ailes s'étend jusqu'à la moitié de la queue à peu près. Celle-ci est composée de dix rectrices assez larges, dont les deux externes sont les plus longues; toutes diminuent graduellement de longueur, de manière à donner à la queue une forme très fourchue.

On ne connaît de cet oiseau que l'individu mâle; et bien qu'il soit très commun dans les collections, on ignore encore quel est le plumage de la femelle et des jeunes : peut-être ne diffère-t-il point dans les deux sexes.

L'oiseau-mouche violet à queue fourchue paraît habiter plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, car on le trouve au Brésil, à la Guiane, et aussi à la Jamaïque. L'endroit d'où il est envoyé le plus ordinairement est Cayenne.

L'OISEAU-MOUCHE VESPER.

Pl. XIX.

(*ORNISMYA VESPER.* N. Synop.)

Tout, au premier aspect, dans l'oiseau-mouche Vesper, rappelle celui que nous avons figuré dans la planche V, sous le nom de *Barbe-bleue,* et cependant des proportions bien différentes dans la taille et dans l'ensemble des diverses parties les distinguent aussitôt qu'on les compare l'un à l'autre, lors même qu'on ne ferait point abstraction de quelques dissemblances dans les couleurs du plumage.

Élancé dans ses formes corporelles, gracieux par sa queue fourchue et son long bec très légèrement recourbé, l'oiseau-mouche Vesper n'est point remarquable par une riche parure. Sa gorge, garnie d'écailles, étincelle sous des reflets de fer spéculaire, comme le *Barbe-bleue,* mais sans avoir la même disposition dans la coupe des plumes qui en composent les facettes métallisées : le reste du plumage n'est qu'un vert sans fraîcheur ou un gris mélangé sans agrément; et cette similitude dans les livrées des oiseaux-mouches des régions montueuses est remarquable, car elle

se retrouve dans le Cora du Pérou, dans le Barbe-bleue du Mexique et dans le Vesper du Chili.

L'espèce qui nous occupe a de longueur totale quatre pouces et demi; et dans cette proportion, le bec seul entre pour onze lignes, et la queue pour vingt lignes.

Le bec est noir, légèrement renflé à son extrémité, et décrivant dans son étendue une courbe peu sensible. Il est plus grêle que celui de l'oiseau-mouche Corinne, avec lequel il a de grands rapports. Le dessus de la tête est d'un gris-brun sans éclat, qui passe au vert-doré sur le cou et sur le dos; mais ce vert, mélangé de beaucoup de gris, est loin de posséder le brillant qui est propre à un grand nombre d'autres oiseaux-mouches. Le croupion est d'un marron assez vif, et cette teinte s'étend sur les couvertures supérieures de la queue.

La gorge possède les deux couleurs métalliques bleue et rouge, ou chatoie comme l'acier, ou plutôt comme le fer natif de l'île d'Elbe. Ce plastron suave naît au dessous du bec, s'étend sous les yeux, et s'arrête au milieu du cou en formant un hausse-col à bord inférieur régulier qu'un cercle d'un gris-blanc enveloppe. Un point blanc occupe le devant de l'œil; un point d'azur est placé en dessous. La poitrine, le ventre, sont d'un blanchâtre tirant sur le gris-clair, se fonçant en gris-

cendré sur les flancs et à la région anale. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur. Les tarses sont d'une extrême faiblesse et bruns. Les ailes sont étroites, et s'étendent jusqu'au milieu de la queue ; elles sont brunâtres, ainsi que leurs couvertures. Les rectrices sont étagées, fourchues, et d'un brun-noir uniforme en dessus comme en dessous. L'individu que nous décrivons, le seul qui existe à Paris dans les galeries du muséum, a cette partie endommagée, mais pas de manière cependant à ce que nous ne puissions assurer que la queue est profondément fourchue, telle qu'on la trouve représentée dans le dessin de M. Prêtre.

L'oiseau-mouche Vesper habite le Chili, non loin de Valparaiso, au milieu des campagnes nues et peu boisées de cette partie du Nouveau-Monde. C'est du moins de cet endroit du globe que provient l'individu innominé qu'on observe dans les galeries du muséum, et qui a servi à notre description.

L'OISEAU-MOUCHE TEMMINCK [1].

Pl. XX — (mâle).

(*ORNISMYA TEMMINCKII.* N. Synop.)

Nous décrirons cette espèce d'après M. Temminck, qui le premier l'a fait connaître aux ornithologistes, et qui la nomma *oiseau-mouche écaillé.*

Le bec de cet oiseau est long de quatorze lignes; il est parfaitement droit et d'un noir uniforme. La queue, assez courte, ne dépasse que faiblement les ailes; elle est un peu fourchue, modification due à ce que les rectrices du milieu se trouvent être un peu plus courtes que les latérales, qui ont entre elles la même longueur.

Des plumes noires à leur milieu, blanches à leur bord, imitant par cette disposition des sortes d'écailles, recouvrent et la gorge et le devant du cou. Une bande blanche longitudinale s'étend sur le milieu de la poitrine et du ventre, en se terminant à la région anale, qui est en entier de la même couleur. Les plumes des couvertures inférieures sont verdâtres dans leur partie centrale

[1] Oiseau-mouche écaillé, *trochilus squamosus,* Temminck, pl. coloriées, n° 203, f. 1.

et bordées de blanc. Tout le dessus du corps est d'un vert-doré métallique qui s'étend sur les flancs et sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen; seulement une bandelette nettement dessinée et d'un blanc neigeux part de la commissure du bec, et se dirige sur la région auriculaire : une tache également blanche, mais arrondie, se trouve placée derrière l'œil. Les rémiges, les rectrices, sont colorées en brun violâtre métallisé intense, et les deux plus externes de ces dernières sont remarquables par une tache blanchâtre qui occupe leur extrémité.

La femelle ne diffère du mâle que par une dégradation de toutes les couleurs de son plumage et par des teintes moins pures, et par suite moins brillantes.

L'oiseau-mouche Temminck appartient à cette riche contrée qui recèle les diamans, nourrit les plus beaux oiseaux, le Brésil, l'*El-dorado* des naturalistes; sa dépouille ne se trouve point dans les galeries du muséum.

LA JACOBINE.

Pl. XXI — (mâle), et XXII — (femelle).

(*ORNISMYA MELLIVORA.* N. Synop.)

La première figure qui ait été donnée de cet oiseau-mouche se trouve être la planche XXXV d'Edwards, qui le nommait *colibri au ventre blanc.* Brisson le décrivit sous la dénomination d'*oiseau-mouche à collier de Surinam,* et Buffon lui conserva le nom de *Jacobine,* que les amateurs lui donnaient à cause de la disposition affectée par la couleur blanche dans son plumage. C'est sous ce nom que le mâle est figuré parmi les oiseaux dorés d'Audebert et de M. Vieillot (planche XXIII), tandis que le jeune âge est distingué comme espèce (pl. XXII), et porte le nom d'*oiseau-mouche à gorge tachetée.*

Bien que la Jacobine soit une des espèces les plus anciennement connues, bien qu'elle soit commune dans toutes les collections, on ne peut se dispenser toutefois de la regarder comme une des plus remarquables par le mélange des vives couleurs qui teignent son plumage.

Sa longueur totale est d'environ quatre pouces et demi, et sur cette dimension, le bec entre pour dix lignes et la queue pour dix-huit. Ses formes

sont assez massives, assez robustes. Son bec, entièrement noir, terminé en pointe aiguë, se renfle à peine à son extrémité, tandis qu'il s'élargit à la base, et forme le passage, par son organisation, au bec de certains colibris. Il est assez droit cependant, et n'a point cette finesse et cette ténuité qu'on remarque dans quelques espèces.

Les tarses sont noirs, et les très petites plumes, semblables à des poils qui les recouvrent jusqu'aux doigts, sont aussi de cette couleur. Les ailes, médiocrement étroites et recourbées, sont de même longueur que la queue. Cette dernière est large, étoffée, et parfaitement rectiligne.

Dans son plumage parfait, l'oiseau-mouche Jacobine a la tête, le devant du cou, de la gorge et le haut de la poitrine recouverts d'un riche bleu de cuivre carbonaté, passant au sombre en devant et au vert sur le derrière de la tête et sur les parties latérales du cou. Une ceinture verte dorée traverse la poitrine et s'étend sur les flancs, en allant joindre le croupion. Elle enveloppe ainsi le blanc de neige qui forme sur le ventre une large plaque ovalaire, qui se confond avec les plumes abdominales et les couvertures inférieures de la queue, qui sont également d'un beau blanc.

Le dessus du corps est d'un vert-doré métallique très éclatant, qui s'est étendu sur les cou-

vertures de la queue, couvertures larges et aussi développées que les rectrices qu'elles revêtent. Mais ce vert-doré foncé et brillant du corps et des couvertures supérieures des ailes se trouve interrompu avec le vert et puis le bleu du cou par une large surface parfois arrondie, parfois disposée en pélerine, qui est d'un blanc mat d'une grande pureté.

Les rémiges sont d'un brun teint de pourpre très foncé, sorte de couleur ambiguë qu'il est difficile de préciser, mais qu'on peut définir ainsi : teinte noire qui serait mélangée de rouge dans de faibles proportions. Les rectrices, au contraire, sont larges, arrondies, d'un blanc très pur, excepté en leurs bords, parfois très finement liserés de brun, et à leur extrémité qui se trouve bordée d'un ruban noir.

Le muséum en possède une variété dont le bleu de la poitrine et le vert des parties supérieures du corps sont plus ternes, moins chatoyans, mais qui est remarquable en ce que les rectrices du milieu de la queue sont complétement noires.

Une deuxième variété, également conservée dans les galeries du muséum, offre des particularités vraiment singulières dans son plumage. Le bleu de la gorge et du haut de la poitrine ne règne sur ces parties que sous la forme d'un ruban étroit; et la gorge, de même que les yeux en

dessous, se trouvent traversés par une large bandelette couleur de rouille. Les rectrices moyennes se trouvent être également brunes comme dans la variété précédente; seulement les rectrices blanches sont terminées par une plus large bordure noire. Le vert-doré de dessus le corps tire aussi sur le brunâtre terne.

M. Vieillot a figuré dans la planche XXIV de ses *Oiseaux dorés* une troisième variété qui a le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion et les petites couvertures inférieures de la queue variés de vert et de bleu; la gorge mélangée de gris, de bleu et de blanc; les grandes couvertures et les pennes d'un brun-violet; les rémiges d'un vert-doré, mais bleues à leur extrémité et bordées de blanc; le bec et les pieds noirs.

Le jeune âge de la Jacobine[1] est caractérisé par l'uniformité de la couleur verte-dorée des parties supérieures du corps; par le plastron écaillé noir et blanc qui recouvre le devant du cou et le haut de la poitrine, et qui est dû à ce que chaque plume imbriquée sur sa voisine est noire au centre et bordée de gris très clair ou de blanchâtre. Le bas de la poitrine et l'abdomen sont d'un verdâtre tirant sur le brun enfumé. Les rectrices sont brunes et liserées de blanc.

[1] *Trochilus fimbriatus et punctatus*. Vieill., pl. 22.

Une deuxième variété, plus avancée en âge, présente le même plumage; seulement certaines des plumes écailleuses du devant du cou se trouvent avoir pris le bleu métallique qui les caractérise toutes chez les vieux individus. Le vert-doré, au lieu d'être terne, acquiert de l'éclat, et le blanc des plumes du ventre et des rectrices augmente aux dépens des nuances sombres.

La femelle de l'oiseau-mouche Jacobine est d'un vert brillant sur le dos, la tête et les petites couvertures des ailes. Le devant du cou, la poitrine, les flancs, sont tachetés de vert, de brun, de gris et de blanchâtre. Le milieu du ventre est blanc. Les rectrices sont d'un vert brillant en dessus, et d'un vert plus mat en dessous; elles sont aussi, vues de ce dernier côté, largement bordées de noir et liserées de blanc tout-à-fait en leur bord. Quelques naturalistes, en décrivant les individus ainsi caractérisés, les ont pris pour des jeunes mâles.

Les auteurs s'accordent à dire que la Jacobine est originaire de Cayenne et de Surinam. Nous n'en trouvons toutefois aucune mention ni dans l'*Essai sur la Guiane* de Bancrofh, ni dans l'*Histoire naturelle de Surinam* de Philippe Fermin. Plusieurs des individus qui ornent les galeries du muséum proviennent de la Martinique, et probablement aussi de quelques unes des îles Antilles voisines.

LE PLUMET BLEU,

OU

L'OISEAU-MOUCHE DELALANDE.

Pl. XXIII—(mâle), et XXIV—(femelle).

(*ORNISMYA DELALANDI.* N. Synop.)

Cet oiseau, gracieux par ses formes et la petitesse de sa taille, par les vives couleurs qui l'embellissent, par la huppe qui surmonte sa tête avec une élégante coquetterie, a été découvert au Brésil par M. Delalande, le même qui a enrichi plus tard nos musées de plusieurs belles espèces du cap de Bonne-Espérance.

Le Plumet bleu mâle est donc caractérisé par une petite huppe de plumes d'un vert émeraude très chatoyant qui recouvrent l'occiput en se redressant, et d'entre lesquelles partent deux et souvent une seule plume droite, effilée, d'un bleu d'azur très pur, qui s'élève verticalement de la manière la plus gracieuse. Une tache d'un blanc mat occupe les joues, et naît immédiatement derrière l'œil. Le dessous du bec, la région auriculaire, sont occupés par deux bandelettes d'un gris de lin vineux tirant parfois au brun-roux, qui descendent sur les jugulaires.

Le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre sont d'un bleu d'azur ou de lapis lazuli sablé d'or. La tête, le dos, les flancs, les côtés de l'abdomen, les petites couvertures des ailes, sont d'un vert-doré métallique. Le bas-ventre est d'un gris de cendre, et cette couleur règne sur une surface d'autant plus grande que l'oiseau est plus jeune.

Les rémiges et les rectrices sont brunes-pourprées. La queue assez large est échancrée par la diminution des deux rectrices moyennes. Les deux ou trois rectrices externes sont le plus ordinairement œillées de blanc à leur extrémité.

Le bec de cette espèce est droit, peu alongé et assez grêle; il est noir, et les tarses sont bruns. La longueur totale du Plumet bleu est d'environ trois pouces quatre lignes.

La femelle est de même taille que le mâle. Ses parties supérieures sont d'un vert-doré peu éclatant; mais de plus, elle n'a pas les moindres vestiges de huppe; le menton et la poitrine, bien loin d'être de ce beau bleu qui embellit l'autre sexe, sont teints de gris enfumé. La gorge, la poitrine, les flancs, la région abdominale et les couvertures inférieures de la queue sont donc partout également du même gris. On la reconnaît surtout à la tache blanche qui occupe le dessous de l'œil comme chez le mâle, et aussi à ce que les rectrices

extérieures de la queue sont terminées de blanc sale. Une moustache brune se fait aussi remarquer à la commissure, comme chez certains individus du sexe opposé.

Le mâle et la femelle se trouvent dans les galeries du muséum, où MM. Delalande et Ménétrier en ont déposé des individus tués au Brésil.

M. le duc de Rivoli en possède un jeune individu mâle, assez semblable par sa livrée à la femelle, mais où le bleu se mêle déja au gris de la poitrine et à la huppe qui s'élève légèrement sur le sommet de la tête.

L'oiseau-mouche Delalande, ou Plumet bleu, vit au Brésil, et, à ce qu'on assure, dans les provinces de l'intérieur. Il n'est point encore très répandu dans les collections, et il paraît avoir échappé aux nombreuses recherches du prince Maximilien de Wied-Neuwied, entreprises dans le but d'enrichir les sciences naturelles.

L'OISEAU-MOUCHE HIRONDELLE.

Pl. XXV.

(*ORNISMYA HIRUNDINACEA.* N. Synop.)

Cet oiseau est une des plus grandes espèces du genre. La figure la plus reconnaissable qu'on en ait est celle de Brisson, qui le nommait *oiseau-mouche à queue fourchue de Cayenne*. Buffon le décrivit sous le nom d'*oiseau-mouche à longue queue couleur d'acier bruni*. Enfin Gmelin et Latham le classaient parmi les colibris. Tout porte à croire que l'oiseau-mouche à tête bleue de M. Vieillot, pl. LX de ses *Oiseaux dorés*, ne diffère nullement de cette espèce.

La taille de l'oiseau-mouche Hirondelle est d'environ six pouces, et quelquefois plus. Le bec entre dans cette dimension pour dix lignes et la queue pour trois pouces. Son bec, assez robuste, est très légèrement arqué, et renflé à son extrémité. Il est d'un brun-noir, ainsi que les tarses, qui sont plus proportionnés avec le corps qu'on ne le remarque dans beaucoup d'espèces. Les ailes dans le repos s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue. Elles sont longues, recourbées, à tiges robustes, et de couleur brun-violâtre.

Ce qui distingue surtout cette rare et précieuse espèce est le bleu éclatant, à reflets violets ou de rosette, qui recouvre la tête et la partie postérieure du cou jusqu'au manteau, ainsi que les joues, les jugulaires, la gorge jusqu'à la poitrine. Sur le derrière du cou, ce bleu s'irise de reflets verts; mais sur le devant, il chatoie comme le cuivre carbonaté, et affecte des teintes de velours au centre de chaque plume écailleuse. Le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue, celles du dessous des ailes, la poitrine, le haut du ventre brillent d'un vert-doré foncé et mélangé de brun mat. Les couvertures supérieures de la queue sont à reflets de fer oligiste ou de cuivre de rosette jouissant de beaucoup d'éclat, tandis que les inférieures sont d'un bleu d'acier poli très brillant. Le bas-ventre, la région anale et deux touffes latérales cachées par les ailes sont d'un blanc pur.

La queue, si remarquable par sa forme dans cette espèce, est composée de dix rectrices, jouissant de tout le brillant d'un riche bleu d'acier poli. Chacune de ces rectrices est terminée en pointe à son extrémité, qui est légèrement recourbée. Les barbes externes forment sur la tige une bordure étroite, tandis que les barbes internes sont beaucoup plus longues. Les deux rectrices moyennes sont très courtes; les suivantes

augmentent successivement de longueur jusqu'à la cinquième, qui est beaucoup plus longue; de manière que la queue ainsi étagée, se fourche profondément, et imite, à faire illusion, la queue d'une hirondelle.

Cette espèce est parfaitement décrite par Brisson. Plusieurs individus, que nous avons comparés avec la description qu'il en donne, n'en diffèrent point, même dans les plus petits détails. On ignore si la femelle se distingue du mâle par quelques particularités, et quelle est la livrée du jeune âge.

Le muséum en possède deux individus en tous points semblables, apportés du Brésil par M. Delalande, et M. Prévost nous en a communiqué un autre qui a moins de brillant dans la livrée et la queue moins développée, ce qui annoncerait qu'il n'avait point encore acquis toutes ses proportions.

Brisson dit cet oiseau de Cayenne: on sait qu'il se trouve au Brésil où il est rare; et bien qu'il soit connu depuis long-temps, il est encore très peu répandu dans les collections.

La planche LX des *Oiseaux dorés* représente un volatile assez différent de l'oiseau-mouche Hirondelle par la longueur démesurée de sa queue, et nous avons de bonnes raisons pour croire cette figure fautive. D'ailleurs la des-

cription s'accorde en tout pour nous autoriser à regarder cet *oiseau-mouche à tête bleue* comme identique avec l'espèce que nous venons de décrire.

L'OISEAU-MOUCHE LANGSDORFF.

Pl. XXVI.

(*ORNISMYA LANGSDORFFII.* N. Synop.)

Bien que les noms propres russes n'aient, d'après notre ortographe, rien de gracieux ni d'euphonique, bien qu'il n'y ait rien de commun entre la torpeur d'un Allemand et la prestesse d'un oiseau-mouche, le nom de Langsdorff que M. Temminck a donné à cette belle espèce rappellera aux amis des sciences naturelles les nombreux services que ce naturaliste leur a rendus. Compagnon de l'amiral de Krusenstern dans son voyage autour du monde, on lui doit une relation remplie d'observations intéressantes; et tout le temps qu'il a exercé les fonctions de consul général de l'empereur de Russie au Brésil, il a utilisé ses loisirs dans l'étude des productions de cette riche contrée. Ses découvertes zoologiques ont été nombreuses, et cette jolie espèce d'oiseau, que le premier il fit connaître, doit donc, à plus d'un titre, conserver le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Le Langsdorff a le bec droit, grêle, renflé à la pointe; il est noir, ainsi que les tarses. La queue

est fortement étagée et composée de rectrices déliées, très étroites et finissant insensiblement en brin filiforme. Les ailes sont courtes, arrondies et ne dépassent que de quelques lignes la naissance de la queue. Sa longueur totale est de cinq pouces, et le bec y entre pour six lignes et la queue pour un peu moins de trois pouces.

La tête, le cou, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes sont d'un vert-doré uniforme et foncé. Un large plastron occupe la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine. Il est formé de plumes écailleuses, brillant de l'éclat le plus vif de l'émeraude. Sous ce plastron se dessine une écharpe qui traverse la poitrine, et dont les teintes sont de l'orangé le plus vif, et cette ceinture se trouve ainsi isoler le vert de la gorge et du cou du brun-violacé foncé du ventre. La région abdominale et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc de neige. Les rémiges sont d'un brun-pourpré.

La queue est composée de dix rectrices. Les quatre moyennes se trouvent être très courtes et arrondies : les deux externes à celles-là sont pointues, plus longues de presque un pouce. Ces six rectrices moyennes se trouvent colorées en bleu foncé, sur lequel tranche une ligne d'un beau blanc qui suit la tige. Les deux autres rectrices externes de chaque côté ne sont pas de la même

longueur; l'extérieure dépasse sa congénère de six à huit lignes, et se recourbe légèrement en dehors à son extrémité. Elles sont grêles, minces, très effilées, et en entier du blanc le plus pur.

Un individu que nous avons vu chez M. Florent Prévost, avait ses rectrices externes brunes, au lieu d'être blanches : l'orangé de la poitrine était remplacé par un riche violet. Il se trouve maintenant déposé dans la belle galerie de S. A. R. Madame, à Rosny.

Le jeune âge est remarquable par le vert-doré du dos, séparé de la même teinte étendue sur le croupion, par une ceinture blanchâtre. Les deux longues rectrices internes sont entièrement brunes. Le ventre est varié de noir de velours, de gris, de blanchâtre. Les plumes qui revêtent les tarses sont blanches. La ceinture de cuivre rouge étendue sur la poitrine est peu apparente. Au vert-émeraude du plastron se mêle du brun. Le bec est noir.

Nous avons vu deux individus dans le plumage imparfait; l'un appartenait à M. Bévalet, l'autre à M. Goux de Longuemard.

Le Langsdorff est très rare, et n'existe point dans la collection du muséum. Il vit dans les provinces intérieures du Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE SAPHO.

Pl. XXVII—(mâle), et XXVIII—(femelle).

(*ORNISMYA SAPHO.* N. Synop.)

Cet oiseau admirable, dont la queue resplendissante par son développement comme par ses riches couleurs, imite, quoique sous d'autres rapports, la queue si belle du Ménure de la Nouvelle-Hollande, a reçu de M. Temminck, sur l'étiquette qu'il porte dans les galeries du muséum, le nom de *Radieux.* Mais avant la dénomination de l'auteur hollandais, nous lui avions appliqué le nom de la muse de Mitylène, du poète des vers saphiques; car la queue de cet oiseau, faite en forme de luth antique dont les cordes seraient rompues, est destinée à faire revivre dans nos souvenirs la *lyre d'or* de la célèbre Lesbienne. Toutefois, dès 1811 Shaw avait décrit et assez mal figuré cette espèce sous le nom d'*oiseau-mouche à queue rubanée* (*bar-tailed humming-bird* [1]). La figure qu'il en donne est médiocrement gravée et tirée en noir; elle porte le n° 39, et se trouve dans la première partie de l'histoire des oiseaux de la *Zoologie générale.*

[1] *Trochilus sparganurus*, Shaw.

La description de Shaw, assez incomplète suivant l'habitude de cet auteur, se borne aux détails suivans : Cette espèce a de longueur environ huit pouces; les ailes sont brunâtres; sa queue est longue et très fourchue, les deux rectrices externes longues de quatre pouces et demi; les autres graduellement plus courtes : toutes sont arrondies à l'extrémité. Les teintes du plumage sont d'un vert-doré, passant à l'émeraude sur la gorge; les rectrices sont noires et largement rayées de bandes d'or-pourprées. Un individu, conservé dans le cabinet de Bullock, provenait, à ce que l'on suppose, dit Shaw, du Pérou.

L'oiseau-mouche Sapho, robuste dans les habitudes du corps, et l'un des plus grands de la famille, a surtout sa queue énormément développée, qui n'a pas moins de quatre pouces, et qui forme une fourche très profonde. Le bec est à peu près droit, aigu, peu alongé, ayant au plus sept lignes. Il est noir, ainsi que les tarses. Les ailes sont arrondies, recourbées, et ne dépassent que d'un pouce la naissance de la queue. Le corps peut avoir deux pouces et demi.

La gorge, la poitrine, le devant du cou, sont recouverts par un plastron de plumes écailleuses d'où jaillissent les teintes les plus pures du vert d'émeraude, prenant sous la mandibule inférieure un aspect de velours vert foncé. Une bandelette

d'un vert-doré plus jaune s'étend de l'œil et descend sur les côtés du cou. La région anale est garnie de plumes grisâtres. Tout le plumage en dessus, ainsi que les petites couvertures des ailes, sont d'un vert-doré métallique. Mais les plumes du croupion et les couvertures supérieures de la queue, bien plus étoffées qu'à l'ordinaire, jouissent de l'éclat le plus vif du cinabre pur. Les rémiges sont d'un brun-pourpré, et leurs tiges sont coudées et élargies.

Les dix rectrices qui composent la queue sont très étagées. Les deux moyennes sont très courtes et ovalaires; les deux externes sont très longues, rubanées, aplaties, et dépassent de dix-huit lignes les deux plus voisines. Toutes, carrées ou peu arrondies à leur extrémité, étincellent diversement sous les rayons de la lumière qui viennent les frapper. Leur éclat le plus ordinaire est celui du cuivre rouge chatoyant en or; mais parfois ces riches couleurs métalliques se changent en pourpre ou en violet sombre. A ces nuances d'un luxe sans pareil, vient s'adjoindre le noir de velours qui forme sur leurs bords extérieurs d'étroits liserés, ou qui les termine par une plaque quadrilatère, dont l'épaisseur diminue à mesure que les rectrices sont plus courtes, au point de border simplement les deux moyennes.

La planche XXVIII représente la femelle de

ce magnifique et rare oiseau-mouche. Sa taille est un peu plus petite que celle du mâle; elle est aussi privée de ce plastron d'émeraude qui le décore. Sa livrée est en entier d'un vert-doré uniforme, auquel se joint le gris qui occupe la partie inférieure de chaque plume, et qui apparaît çà et là. Le bas-ventre est également du même gris enfumé.

La queue est aussi étagée, mais les couleurs qui teignent les rectrices se bornent à deux nuances pour les deux plus longues d'entre elles; l'une, du côté étroit et externe de la tige, est d'un blanc jaunâtre; tandis que l'autre côté, sur les barbes plus longues, est d'un pourpre sombre ou violâtre, pourpre qui colore toutes les autres rectrices sans partage.

Aucun renseignement positif n'accompagnant la dépouille de cet oiseau-mouche Sapho, que nous présumons appartenir au sexe féminin, il se pourrait que ce fût un jeune mâle dans sa deuxième année, et n'étant point encore parvenu à cette époque de la vie où il doit jouir de tout le luxe attaché à sa condition d'existence.

Nos descriptions du mâle et de la femelle ont été faites sur les deux beaux individus récemment placés sur les tablettes du muséum, et qui provenaient de l'intérieur du Brésil. On en est redevable aux démarches réitérées d'un jeune na-

turaliste très distingué, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, car jusqu'à ce jour cette espèce, qui paraît être d'une grande rareté, n'avait point été vue en France.

Il est fâcheux et pénible d'ignorer quelles peuvent être les mœurs de l'oiseau-mouche Sapho. Certes, combien est somptueuse, combien est riche et variée cette nature que nous connaissons si peu! cette nature, si bonne et si sublime, qui jette à pleines mains sur ce globe les germes de la vie, féconde les abîmes, anime les glaces hyperborées, couvre de pourpre, d'or, de rubis ou d'opale les êtres les plus disparates, place les oiseaux de paradis dans de profondes forêts habitées par des nègres cruels, et relègue loin des regards de l'homme civilisé ce qu'elle a créé de plus riche, ce qu'elle a doté des dons les plus merveilleux! Quel magique tableau doivent offrir ces lianes festonnées où l'oiseau-mouche Sapho, étincelant sous le sombre feuillage, suspend son nid ouaté, berceau de ses amours, et n'étale que pour les yeux de sa douce compagne une parure qui semble exclusivement faite pour la séduction!

L'OISEAU-MOUCHE MÉDIASTIN.

Pl. XXIX—(mâle), et XXX—(femelle).

(*ORNISMYA MESOLEUCA.* N. Synop.)

L'oiseau-mouche médiastin est une découverte récente que M. Temminck a fait connaître dans la 53e livraison de ses belles planches coloriées. Le muséum d'histoire naturelle en possède plusieurs individus des deux sexes parfaitement bien conservés.

C'est du Brésil que provient cette espèce, remarquable par sa taille robuste comme par sa large cravate bifurquée, et par la bandelette blanche qui suit la ligne médiane du corps. Son bec est très long, droit, arrondi, de couleur noire.

Un riche vert-doré métallique recouvre la tête et forme deux bandelettes plus claires sur les sourcils. Le cou, la poitrine, le ventre et les flancs sont ornés du même vert-doré, mais plus foncé, et imitant parfois les teintes sombres, changeantes et séricéeuses du velours vert foncé. Le dos et les couvertures des ailes sont du même vert-doré tirant sur le noir. Une cravate d'un pourpre-doré, et dont l'effet est celui du saphir, ou plutôt du grenat almandin taillé, couvre la gorge, et descend sur les côtés du cou en formant une profonde échancrure

en avant, ou comme un hausse-col dont la bifurcation, au lieu d'être vers en haut, se trouverait dirigé vers le bas. Une écharpe d'un blanc plus ou moins pur, tranchant sur le vert métallique des flancs, part de la bifurcation du plastron, et descend sur la poitrine et sur le ventre, en traversant ces parties dans le sens vertical pour aller se perdre à la région abdominale inférieure, au milieu des couvertures de la queue, dont les plumes sont vertes et bordées de blanc. La queue est légèrement fourchue, de couleur brune, ainsi que les rémiges : les plus externes de ces dernières ont leur tige légèrement élargie. Telle est la livrée du mâle lorsqu'il a atteint l'âge adulte.

Les jeunes oiseaux-mouches Médiastins n'ont point, dans les deux premières années de leur existence, leurs couleurs aussi vives et aussi nettement arrêtées que dans les individus âgés. Leur cravate pourprée est mal dessinée ; ses teintes sont simplement ou du blanchâtre ou du brun ; les plumes écailleuses qui la composent sont noires à leur milieu et liserées de blanc en leurs bords. Çà et là apparaissent des écailles pourprées, brillantes, qui annoncent la métamorphose que ces parties vont éprouver. Du reste, ils se ressemblent en tous points sous les autres rapports.

La femelle, dans toutes les circonstances de sa vie, a des vêtemens plus simples. Il semble que

les mêmes lois d'existence qui donnent à l'homme une barbe épaisse et touffue dont elles privent sa gracieuse et plus timide compagne, a, par l'excès même de la vitalité, prodigué tous les avantages de coloris dans la parure des mâles, pour ne laisser au sexe opposé que des atours plus simples et plus modestes. Les femelles du Médiastin ne jouissent donc point de l'éclat de leurs époux. Leur gorge, enfumée et grise, est privée du plastron doré brillant qui prête tant de charmes à ceux-ci. La bandelette médiane qui traverse le corps est d'un blanc-sale, est mal arrêtée dans ses contours; le vert-doré enfin qui teint diverses parties de l'oiseau disparaît pour faire place à un vert-sombre sans éclat. La queue est brune; mais les deux rectrices externes sont œillées de blanc à leur extrémité. La taille de la femelle se trouve être un peu plus forte que celle du mâle, ainsi qu'il n'est pas rare d'en trouver des exemples dans un grand nombre de familles d'oiseaux.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

Pl. XXXI—(mâle), et XXXII—(femelle).

(*ORNISMYA CRISTATA*. N. Synop.)

Cet oiseau-mouche a été mentionné sous le nom de *Colibri à huppe verte* par les anciens historiens des îles Antilles, tels que Dutertre, Labat et Feuillée. C'est en effet une des espèces les plus remarquables et les plus intéressantes des îles Caraïbes, distinguée par son plumage mi-partie de noir et d'or, relevé par un chaperon d'émeraude. Sa petite taille, son bec mince, grêle, pointu et noir, ses pieds faibles et débiles cachés sous les plumes de l'abdomen, une vestiture qui n'est point calquée sur les autres individus de la famille, prêtent à cet oiseau-mouche des agrémens qui lui assignent un rang distingué dans sa riche et brillante tribu. Très répandu dans les collections, son histoire n'est pas exempte toutefois de doutes et d'incertitudes qui ne sont point encore dissipés.

L'oiseau-mouche Huppé mâle (pl. XXXI) a au plus trois pouces de longueur totale, et le bec entre dans ces dimensions pour six lignes, et la queue pour dix lignes. Le plumage est sur le corps, c'est-à-dire sur le derrière du cou, le dos,

le croupion et les couvertures supérieures des ailes d'un brun glacé de vert-doré foncé et chatoyant. La gorge et le devant du cou sont d'un gris enfumé clair, tandis que cette teinte, prenant une nuance fuligineuse très intense, caractérise les plumes de la poitrine, du ventre, des côtés et des couvertures inférieures de la queue. Toutefois des reflets verts-dorés forment, chez les individus adultes, une ceinture sur la poitrine et sur les flancs. Une petite touffe de plumes blanches marque la naissance des cuisses. Les ailes sont minces, étroites, recourbées, et les rémiges qui les composent sont d'un brun plus violet qu'à l'ordinaire; elles dépassent les rectrices de plusieurs lignes. Celles-ci sont égales, assez larges, et arrondies à leur extrémité; elles sont en dessus comme en dessous d'un bleu-noir bronzé très intense, passant au vert-doré sur les deux du milieu. Ce qui distingue le mâle, et qui lui a valu le nom de *Huppé* que porte l'espèce, est donc une huppe, formée d'un très grand nombre de petites plumes écailleuses, serrées, imbriquées et recouvrant la majeure partie du demi-bec supérieur. Ces plumes s'alongent d'autant plus qu'elles s'implantent plus près de l'occiput. La huppe qu'elles concourent à former est triangulaire et droite en arrière; elle brille le plus ordinairement du vert d'émeraude le plus vif et le plus pur. Cependant

chez un grand nombre d'individus il s'y joint des reflets d'or très éclatans, et vers l'extrémité des teintes d'acier ou de fer oligiste d'un beau bleu métallisé. Le bec et les pieds sont noirs.

Notre description a été faite sur plus de vingt individus, et ne nous permet point par conséquent de regarder l'oiseau-mouche à huppe bleue comme différant spécifiquement de l'espèce que nous venons de décrire. D'ailleurs dans le passage que nous consacrerons plus bas à cette variété nous expliquerons plus au long nos idées à ce sujet.

La femelle (pl. XXXII) diffère beaucoup du mâle, surtout parce qu'elle n'a point, comme lui, la tête revêtue d'une huppe d'émeraude. Labat le premier sut parfaitement distinguer les deux sexes, et c'est bien gratuitement que Mauduit éleva des doutes sur la disparité qui existe entre le mâle et la femelle. Cette dernière n'a donc point de huppe, et les parties supérieures de la tête, du dos, du croupion et les petites couvertures des ailes brillent uniformément d'un vert-doré foncé et uniforme. Tout le dessous du corps est d'un gris enfumé séricéeux, moins foncé sur la gorge et la poitrine, plus fuligineux sur les flancs, où ne se mêle aucun reflet vert. Les rectrices moyennes sont d'un vert-doré en dessus, tandis que les autres sont d'un brun mat, et que les

trois plus extérieures de chaque côté sont terminées de blanchâtre. En dessous, toutes sont d'un bleu d'acier chatoyant, et se trouvent plus ou moins marquées de gris à leur sommet. Le bas-ventre est blanchâtre.

La variété la plus remarquable de l'oiseau-mouche que nous décrivons est celle qui porte une belle huppe bleue chatoyant, que Gmelin, Latham, M. Vieillot lui-même, regardaient comme espèce distincte, bien que ce dernier ait reconnu plus tard que rien ne pouvait légitimer cette idée, et qu'il était plus naturel de ne la regarder que comme une race distincte de localité. L'*oiseau-mouche à huppe bleue* habite la grande île d'Haïti; sa taille est un peu plus forte que celle de l'espèce ordinaire; mais ce qui le distingue comme variété nette et tranchée, est son plumage d'un brun foncé séricéeux uniforme, faiblement teinté de vert métallique sur le dos; sa gorge blonde ou d'un brun fuligineux plus clair : et sa huppe étoffée, dont la moitié antérieure est une émeraude étincelante, tandis que l'autre moitié est d'une teinte d'acier azurée très vive.

L'oiseau-mouche Huppé paraît vivre de préférence dans les îles Antilles, et notamment à la Trinité et à la Martinique : c'est du moins de ces deux îles que provient ce grand nombre de dépouilles qui ornent les cabinets des amateurs et

nos musées. Les mœurs de ce charmant volatile ont été observées avec soin par M. Vieillot, et voici comment il s'exprime à son sujet[1] : « L'oiseau-« mouche Huppé fréquente les jardins, se plaît « dans les habitations, s'approche volontiers des « cases, attache quelquefois son nid, soit à un « brin saillant d'une couverture, soit à une bran-« che d'oranger, de chèvrefeuille ou de jasmin. « Ce charmant oiseau devient audacieux si on lui « enlève ses petits ; sa tendresse pour eux lui fait « tout braver ; partout il les suit, et ne craint pas « d'entrer dans un appartement pour les nour-« rir. Si l'on garnit cet appartement de fleurs, on « se procure le plaisir de posséder plus long-« temps cet oiseau, car le père et la mère, qui y « trouvent des alimens, y séjournent et se fami-« liarisent tellement, qu'ils y passent la nuit avec « leurs petits. »

L'oiseau-mouche à huppe bleue que nous avons décrit comme une variété de l'espèce des Antilles se trouverait-il au Bresil? Le prince Maximilien de Wied-Neuwied s'exprime de manière à le faire supposer, car il dit[2] : « Ayant « voulu examiner la fleur d'un palmier, nous « trouvâmes fixé aux branches le nid de l'oiseau-« mouche à tête bleue, *trochilus pileatus*, qui

[1] Hist. nat. des oiseaux dorés, par Audebert, t. I, p. 91.

[2] Voy. au Brésil, trad. franç., t. I, p. 89.

« ressemble beaucoup au Saphir-Émeraude de « Buffon (*trochilus bicolor,* auct.). [1] Ce nid était « aussi proprement revêtu de mousse que le sont « ceux des chardonnerets et de plusieurs autres « petits oiseaux d'Europe. On trouve dans tous « les nids d'oiseaux-mouches deux œufs blancs « de forme alongée, qui, chez quelques espèces, « sont extraordinairement petits. »

On a dit que l'oiseau-mouche Huppé se trouvait aussi à la Guiane; mais Mauduit a combattu cette assertion; et la description de l'oiseau-mouche Huppé, décrit par *Bancrofh* dans ses *Lettres sur Surinam* est si erronée, et l'indication du prince de Wied si incomplète, qu'on doit raisonnablement douter que cet oiseau se soit propagé sur le continent américain. Sa vraie patrie restera donc les îles Antilles, et principalement la Trinité et la Martinique.

C'est à l'époque de l'hivernage que l'oiseau-mouche Huppé fait son nid à la Martinique. Cette saison est celle où le feuillage reverdit, où les arbres se chargent de fleurs et de fruits. Aussi ces volatiles, pressés par le besoin de se reproduire, tissent leur nid et le suspendent aux rameaux des mélastômes ou sous les feuilles vénéneuses du mancénillier.

[1] Ne serait-ce pas plutôt le *trochilus glaucopis* ?

L'OISEAU-MOUCHE MODESTE [1].

Pl. XXXIII.

(*ORNISMYA SIMPLEX.* N. Synop.)

Très voisin de l'oiseau-mouche Latipenne par l'ensemble de ses formes corporelles aussi bien que par la taille, le Modeste appartient à cette tribu que caractérise l'élargissement des baguettes des rémiges. Le premier vit à la Guiane, et celui que nous décrivons semble être son remplaçant dans les forêts du Brésil.

L'oiseau-mouche Modeste a de longueur totale quatre pouces et demi. Les ailes sont aussi longues que la queue, dont l'extrémité est rectiligne. Les pieds sont bruns, le bec et les ongles noirs; les plumes qui revêtent les tarses sont blanchâtres.

Le plumage, sur toutes les parties supérieures du corps, depuis la tête jusqu'au croupion, est d'un brun-verdâtre sombre à reflets dorés très peu apparens. Les couleurs de la gorge, de la poitrine et du ventre sont un mélange de gris foncé et de vert-doré peu brillant. Les flancs sont d'un vert foncé noirâtre. Les couvertures infé-

[1] Oiseau-mouche vert et gris, *trochilus cirrochloris*. Vieill., Dict. hist. nat., t. XXIII, p. 430.

rieures de la queue sont grises-blanchâtres, ainsi que les plumes du pourtour de la région anale.

Les ailes sont amples, d'un brun-pourpré intense, et à baguettes robustes et élargies. Les rectrices sont larges, unicolores et d'un brun-violâtre décidé sur leurs deux faces, et sans la moindre tache blanche œillée à l'extrémité.

Le muséum possède deux peaux montées de cette espèce, qui toutes deux proviennent du Brésil, d'où les a rapportées le collecteur Delalande. On ne sait rien de ses mœurs, de ses habitudes, que tout porte à croire fort différentes de celles des oiseaux-mouches plus grêles dans les formes, et munis d'ailes moins robustes.

L'OISEAU-MOUCHE LATIPENNE [1].

PL. XXXIV.

(*ORNISMYA LATIPENNIS.* N. Synop.)

Cette espèce, robuste et de forte taille, est une des plus grandes du genre, et par ses proportions, vient immédiatement après le Patagon. Elle a de longueur totale jusqu'à cinq pouces et quelques lignes. Son bec robuste, légèrement recourbé, est long d'un pouce; la mandibule supérieure est noire, l'inférieure est d'un jaunâtre sale. La queue a deux pouces. Les rectrices qui la composent sont larges, arrondis au sommet, toutes à peu près égales, et tant soit peu plus longues que les ailes, qu'elles dépassent chez quelques individus, et qu'elles égalent chez d'autres.

Les tarses sont nus jusqu'aux talons, et d'un brun-clair.

Deux seules couleurs se partagent le plumage de l'oiseau-mouche Latipenne. L'une, le vert-doré brillant et métallisé, couvre la tête, le cou, le corps, le croupion, les petites couvertures des ailes, et le dessus des deux rectrices moyennes;

[1] *Trochilus campylopterus*, L. Gm.; *trochilus latipennis*, Latham; oiseau-mouche à larges tuyaux, Buffon, enl. 672, f. 2.

l'autre, le gris de cendre se répand dessous la gorge à partir du menton, devant le coù, sur le ventre, et jusqu'aux couvertures inférieures de la queue. Des teintes vertes se mélangent au gris répandu sur les flancs.

Les ailes sont plus amplement développées que chez beaucoup d'oiseaux-mouches. Leurs rémiges sont uniformément d'un brun-pourpré. Mais ce qui les rend remarquables, est l'élargissement notable de leurs baguettes, baguettes dont le centre (celle de la première surtout) est canaliculé et bordé de deux légers ressauts dans l'endroit où elle est aplatie et dilatée. C'est à cette modification qu'est dû son nom de Latipenne ou d'ailes dolabriformes qu'on lui donne quelquefois.

La queue est composée de dix rectrices; les deux moyennes sont entièrement d'un vert-doré en dessus, moins brillant en dessous. Les deux externes qui les suivent sont du même vert-doré à leur base, mais sont noires dans leur dernière moitié, et terminées de blanc à leur bord terminal. Les six autres sont d'un noir mat à leur moitié antérieure, et d'un blanc pur dans l'autre.

M. Swainson a émis l'opinion que la dilatation des tiges des rémiges caractérisait le sexe masculin. Toujours est-il que les deux sexes ont dans leur livrée la plus complète analogie de couleurs et la même distribution dans les teintes. Cepen-

dant on trouve des individus dont le vert du dos est beaucoup plus cuivré, et d'autres dont le gris est aussi plus cendré et plus clair. On pourrait encore signaler quelques nuances de taille, mais ces nuances tiennent peut-être à des âges différens.

La première description de l'oiseau-mouche Latipenne a été tracée par Buffon. Cet oiseau était alors rare dans les collections; mais aujourd'hui on se le procure sans difficultés, car on en trouve communément des dépouilles dans les envois des habitans de Cayenne. Il paraît habiter exclusivement la Guiane.

L'OISEAU-MOUCHE ENSIPENNE.

Pl. XXXV.

(*CAMPYLOPTERUS ENSIPENNIS.* Sw.)

Nous reproduisons la figure et la description que M. Swainson a publiées sur cette espèce nouvelle d'oiseau-mouche, qu'on ne trouve dans aucune des collections de Paris que nous avons visitées. Il paraît même que M. Swainson possède le seul individu que l'on connaisse à Londres; et bien qu'on ne puisse pas douter qu'il ne soit de l'Amérique méridionale, on ne sait toutefois s'il provient des îles ou du continent, et dans quelle région il vit plus exclusivement.

Semblable, par un grand nombre de particularités, à l'oiseau-mouche Latipenne ou à larges tuyaux, on pourrait supposer qu'ils appartiennent l'un et l'autre à une seule et même espèce, dont ce dernier serait le sexe masculin, revêtu de toute sa parure; mais cependant des dissemblances viennent démontrer que cette opinion est inadmissible. Très commun dans les collections, le Latipenne s'y présente toujours avec les mêmes attributs, tandis que l'Ensipenne est au contraire d'une grande rareté, et diffère d'ailleurs et par ses couleurs, et par la courbure de son bec,

L'Ensipenne a près de cinq pouces de longueur totale. Ses formes sont robustes et massives. Sa queue est dépassée légèrement par l'extrémité des rémiges. Son bec est fort, noir et légèrement recourbé. Ses ailes sont élargies, et les premières rémiges ont leurs tiges aplaties, creusées au centre et coudées. Un vert-doré foncé, mais brillant, recouvre uniformément le dessus comme le dessous du corps, et règne sur la tête et sur le front. Un plastron d'un bleu-violet éclatant occupe la gorge et le devant du cou. Les plumes de la queue sont très larges. Les deux supérieures et moyennes sont d'un vert-doré métallisé; les deux externes d'un bleuâtre-noir, tandis que les trois plus extérieures sont noires à leur base, et d'un blanc pur dans la moitié terminale de leur étendue. La couleur des rémiges est d'un brun-violâtre uniforme.

L'OISEAU-MOUCHE
A RÉMIGES EN FAUCILLES.

Pl. XXXVI.

(*TROCHILUS FALCATUS.* Swains.)

Cette espèce, que la forme assez notablement recourbée du bec devrait faire ranger parmi les colibris, tient cependant à la tribu des oiseaux-mouches *campyloptères,* ou de ces espèces dont les rémiges ont leurs tiges élargies imitant assez bien la forme d'un glaive recourbé. C'est à M. Swainson que nous en devons la connaissance, et nous reproduisons la figure qu'il en a publiée dans son intéressant recueil. Tout ce que nous dirons de l'histoire naturelle de cet oiseau sera donc emprunté à cet habile ornithologiste, aussi modeste que laborieux, et que l'Angleterre compte parmi ses naturalistes les plus célèbres.

L'oiseau-mouche à rémiges en faucilles a près de quatre pouces de longueur totale. Son bec est noir, assez notablement recourbé et long de près d'un pouce. Les ailes sont plus longues que la queue. Les rémiges ont leurs tiges fortement coudées, et dilatées au delà des proportions ordinaires aux deux espèces précédentes. M. Swain-

son suppose que les mâles, chez les oiseaux dont les tiges des rémiges sont ainsi élargies, sont les seuls qui présentent une telle modification, et que les femelles n'offrent rien de semblable. Il présume encore que la nature leur a fourni, par la force et la rudesse de ces parties, un moyen de défense avantageux pour repousser les attaques des petits oiseaux de proie tels que les pie-grièches. Il est plus probable que cette particularité de l'organisation est due à ce que les oiseaux-mouches de cette tribu, ou les campyloptères, volent plus long-temps sans se reposer que les autres espèces, et que leurs ailes ont été appropriées ainsi à leurs habitudes ou à leurs besoins.

Un trait d'un noir profond partant de la commissure du bec se rend à l'œil; un vert-noir métallique et doré règne sur le front, la tête, le cou, le dos et le croupion, et paraît plus brillant sur les côtés du cou. Les plumes auriculaires sont d'un vert-bleu. Le gosier, le devant du cou, sont recouverts d'un bleu-violet, reflétant des teintes pourprées et chatoyantes, et qui passe au verdâtre sur la poitrine en se mêlant au vert des côtés du cou. Toutes ces plumes métallisées sont taillées en écailles. Le ventre est d'un vert-doré, sur lequel tranchent les deux touffes d'un blanc pur qui entourent la naissance des cuisses.

La queue est arrondie, composée de rectrices

larges, et presque rectilignes à leur extrémité, qui est toutefois légèrement arrondie. Celles-ci sont d'un roux-cannelle fort vif que relève un liseret d'un noir-pourpré bordant leur extrémité terminale. Les deux rectrices moyennes sont teintées en dessus de vert-doré.

Cet oiseau-mouche, rare et précieux, faisait partie de la riche collection Bullock à Londres, et a quelque analogie avec le colibri figuré par M. Vieillot à la pl. CLXXIX de sa *Galerie du Muséum*, sous le nom de *Trochilus lazulus*. On ignore le lieu qu'il habite. M. Swainson l'a représenté sur une tige de la *clitore de Plumier*, plante brésilienne fort remarquable.

L'OISEAU-MOUCHE A BEC RECOURBÉ.

PL. XXXVII.

(*TROCHILUS RECURVIROSTRIS.* Sw.)

Cet oiseau-mouche a été récemment figuré et décrit par M. Swainson; et c'est même d'après cet auteur que nous en parlerons, car de toutes les espèces jusqu'à ce jour connues, celle-ci serait une des plus remarquables par la forme recourbée du bec, si cette particularité n'était pas individuelle et le résultat de quelque accident.

Ainsi s'exprime M. Swainson [1] : « La forme ex« traordinaire du bec de cette brillante espèce n'a « point d'analogue parmi les oiseaux terrestres, « et retrace en miniature, par la plus frappante « imitation, le bec de l'avocette. On ne peut « véritablement soupçonner le but d'une telle « organisation, à moins de penser qu'elle ne soit « accommodée pour puiser au fond des corolles « renversées des bignonias ou autres végétaux « semblables dont les fleurs pendent sur le tronc « des arbres, et sont si multipliées dans toute « l'Amérique du Sud. Ce bec recourbé se trou« verait donc parfaitement accommodé à la cour-

[1] II[e] volume des *Zoological illustrations*, pl. 105.

« bure des cloches mellifères qui fournissent à ces « êtres leur nourriture principale. »

Nous attendons toutefois de nouvelles observations avant d'admettre l'existence d'une telle manière d'être parmi les oiseaux-mouches. Il est fort probable que le bec de cet oiseau aura été comprimé et recourbé dans son état frais par quelque supercherie que l'avenir dévoilera. Toutefois cette espèce, par les teintes de son plumage, ne se rapporte à aucune autre, et paraît évidemment nouvelle.

Représenté de grandeur naturelle, cet oiseau a le bec noir, déprimé dans toute sa longueur, mais plus particulièrement vers la pointe, qui est arrondie, obtuse, mince et recourbée également aux deux mandibules. L'inférieure présente en dessous et dans son milieu une légère convexité qui renforce la ligne courbe que décrit ainsi vers en haut le bec entier.

La couleur du plumage en dessus, ainsi que le ventre, est d'un vert-doré métallique. Un plastron de plumes écailleuses s'étend du gosier jusqu'à la poitrine, en occupant tout le devant du cou, et brille de tout l'éclat de l'émeraude. La poitrine et la région abdominale sont traversées par une raie noire qui en occupe le milieu. Les plumes qui enveloppent les cuisses sont blanches.

La queue est rectiligne, moins longue que les

ailes. Les deux rectrices moyennes sont en entier d'un vert-bleu, tandis que les autres sont teintées de brun-cuivré passant en dessous à une belle couleur topaze chatoyante.

Les rémiges sont d'un brun-pourpré qui n'a rien de particulier.

L'oiseau-mouche à bec recourbé se trouvait dans la célèbre collection de M. Bullock à Londres, et provenait du Pérou. Son port, ses habitudes corporelles et les détails de son organisation ne diffèrent en rien de celles des autres oiseaux-mouches : ce qui seulement le rendrait remarquable est la forme de son bec, sur laquelle on doit encore attendre de nouveaux renseignemens.

L'OISEAU-MOUCHE DEMI-DEUIL.

Pl. XXXVIII — (mâle), et XXXIX — (femelle).

(*GRNISMYA LUGUBRIS*. N. Synop.)

Cet oiseau-mouche, que M. Vieillot a placé parmi les colibris, a le bec parfaitement droit et très robuste. Cet organe est toutefois élargi à sa base, arrondi, et puis renflé avant de se terminer en pointe. Il est noir, et long de près de dix lignes.

La longueur totale de cette espèce est de près de cinq pouces. Le corps est épais et robuste. La queue se compose de pennes qui ne sont pas toutes égales, et qui lui donnent une légère disposition fourchue. Les ailes sont étroites et plus longues que la queue, qu'elles ne dépassent cependant que de quelques lignes. Les tarses sont assez proportionnés au volume du corps; ils sont bruns en dessus, jaunes en dessous et velus jusqu'aux doigts. Les petites plumes qui les recouvrent en devant sont noires, tandis que celles qui sont implantées en arrière sont d'un blanc de neige. L'oiseau-mouche demi-deuil doit donc occuper, par la taille, un des premiers rangs de sa famille.

Au premier aspect, l'espèce dont nous détaillons les diverses parties ne frappe point les yeux par cet éclat qui captive et qui éblouit sans qu'on

puisse se défendre du danger d'une première impression. Sa parure demande, pour être appréciée, un examen réfléchi, et ce n'est guère que parmi les vrais amis de la nature qu'elle doit trouver des admirateurs.

Un noir de velours très intense, mais en même temps d'une extrême douceur au toucher, couvre la tête, le corps, le croupion, le cou, la poitrine et le milieu de l'abdomen. Partout ce noir affecte la teinte et l'aspect sericéeux. Seulement chez certains individus il s'y mêle sur le milieu du dos des reflets d'un vert-doré métallique qui s'étendent parfois jusque sur le derrière du cou. Chez d'autres, au contraire, il est partout d'un noir de velours mat, parfois nuancé de pourpre très éteint parmi la couleur brune. Parfois enfin le vert-doré se change en reflets de cuivre de rosette.

Les petites couvertures des ailes sont vertes et dorées, et leurs rémiges, qui sont très longues et garnies de tiges aplaties et robustes, sont d'un brun-pourpré. Les couvertures supérieures de la queue sont assez fournies et d'un vert-doré brillant.

La queue, composée de dix rectrices larges, courtes, rectilignes à l'extrémité de chacune d'elles, est cependant légèrement fourchue par la brièveté des pennes moyennes. Les deux centrales sont en entier d'un vert-doré foncé, tandis que les sui-

vantes sont dans toute leur longueur, et dessous aussi bien que dessus d'un blanc de neige, excepté à leur terminaison, où se dessine un liséré noir-bronzé.

Le milieu du ventre est donc d'un beau noir de velours; mais le bas-ventre et les flancs sont d'un blanc pur, que relève le noir intense des couvertures inférieures de la queue.

Les divers individus de l'oiseau-mouche demi-deuil que nous avons pu étudier nous ont présenté de nombreuses dissemblances. C'est ainsi que certains ont les deux rectrices qui suivent les moyennes d'un bronzé-violet, et deux taches d'un roux vif placées comme deux étroites bandelettes sur les côtés de la gorge; que d'autres sont ternes et sans éclat; que d'autres ont des teintes plus brillantes et plus pures.

Tel est le plumage de l'oiseau mâle. Celui de la femelle, ou du moins des individus que nous croyons être du sexe féminin, en diffère par quelques fortes nuances : d'abord deux traits d'un roux ocreux fort vif naissent des branches de la mandibule inférieure, se portent sur les côtés de la gorge, et s'étendent jusque vers le bas du cou et près de la poitrine. Les plumes noires sont généralement d'un aspect moins soyeux, et il s'y mêle une forte teinte de roux sur le derrière de la tête et sur le ventre. Les couvertures supérieures

et inférieures de la queue sont même bordées d'un léger ruban roux. Les rectrices enfin sont couleur d'acier, excepté les deux externes de chaque côté qui sont blanches et terminées de blanc.

L'oiseau-mouche demi-deuil habite le Brésil. C'est une des espèces les plus multipliées, et qu'on trouve aujourd'hui communément dans les collections. Le muséum en possède cinq individus, et M. Florent Prévost a bien voulu en mettre à notre disposition un grand nombre de peaux qui ont servi à établir la description qu'on vient de lire.

Cet oiseau vit principalement sur les grands arbres de corail ou d'érythrine lorsqu'ils sont en fleurs.

L'OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

Pl. XL.

(*ORNISMYA PLATURA*. N. Synop.)

D'un vert plus ou moins sombre sur tout le corps, l'oiseau-mouche à raquettes ne se distingue, ainsi que l'indique son nom, que par les deux rectrices extérieures de la queue qui finissent en dépassant les autres par des tiges sans barbes, terminées tout d'un coup à leur extrémité par des palettes obovales : une telle conformation se retrouve dans plusieurs genres d'oiseaux ; mais parmi les ornismyes, c'est le seul exemple que l'on connaisse.

L'oiseau-mouche à raquettes est de petite taille ; son corps est à peine long de quinze à dix-huit lignes, tandis que la queue a jusqu'à deux pouces. L'individu qui est représenté par M. Bévalet dans la planche XL est un peu trop gros dans ce dessin, bien que très rigoureusement exact d'ailleurs dans ses autres caractères.

Son plumage est généralement d'un vert-doré un peu sombre en dessus ; mais un plastron d'émeraude couvre le devant de la gorge et du cou, et chatoie avec beaucoup d'éclat, suivant la direction des rayons lumineux. Le ventre est d'un

brun-noir un peu terne, et les plumes de la région anale sont blanches ou teintées de gris, ainsi que les couvertures inférieures de la queue. Les petites couvertures des ailes sont d'un vert-doré bronzé. Les rémiges sont d'un brun-pourpré, et s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue.

Les rectrices, moins les deux externes, sont longues à peine d'un pouce, presque égales, étroites, et terminées en pointes. Leurs tiges sont fortes, solides et blanches. Les deux externes sont de moitié plus longues que les précédentes; elles sont garnies de barbes qui finissent en pointe au niveau des autres; mais la tige se prolonge l'espace de six lignes sans offrir le moindre vestige de barbules, puis à son extrémité naissent tout à coup ces mêmes barbules, larges et régulières, qui forment par leur épanouissement une sorte de petit éventail coloré en brun-verdâtre.

Le bec a tout au plus cinq lignes; il est noir et pointu, sans renflement bien remarquable. Les tarses sont grêles et noirs.

Les deux sexes, dans cette espèce, paraissent avoir la même parure; du moins tous les individus conservés jusqu'à ce jour dans les collections ont présenté les mêmes caractères extérieurs.

L'oiseau-mouche à raquettes n'a jusqu'à ce jour été observé qu'à la Guiane, où son espèce paraît d'ailleurs très rare. Peut-être vit-il dans les pro-

fondeurs les moins accessibles de cette contrée, dont l'intérieur n'a point encore été exploré.

Le muséum en possède deux individus, dont l'un a été rapporté de Cayenne par le célèbre botaniste Richard, et qui ont servi de type à notre description.

LE HUPPE-COL.

Pl. XLI (fig. 1, mâle; fig. 2, femelle).

(*ORNISMYA ORNATA*. N. Synop.)

La nature a prodigué ses dons à l'oiseau-mouche Huppe-col; en renfermant le souffle de la vie dans un aussi petit corps, elle a voulu que l'être qu'elle créait débile témoignât de sa puissance en charmant les yeux par les gracieuses proportions de sa petite taille et par les riches parures qui forment ses atours. Mais le mâle seul semble avoir été l'objet de ses faveurs: la femelle est déshéritée du luxe que son brillant époux étale avec tant de complaisance. Il semble, chez les femelles des oiseaux, que le sentiment de la maternité qui domine leurs facultés avec tant d'énergie doit les dédommager des frivoles présens de leurs maris volages, et moins attachés aux devoirs de la paternité.

Le Huppe-col se trouve aux environs de Cayenne, dans la Guiane, et aussi au Brésil: pour mieux dire, il paraît être répandu dans toute la partie chaude des côtes atlantiques de l'Amérique. Le prince Maximilien de Wied le mentionne sur les bords du Guajintibo, dans les prairies découvertes et sèches où apparaissent des buissons

de lantana et d'asclepias de Curaçao. « Là, dit ce « voyageur, une multitude de colibris voltigeaient « à l'entour, en suçant, comme les abeilles, les « fleurs de ces végétaux. Les espèces les plus com- « munes étaient le Saphir à gorge bleue et à bec « d'un rouge de corail, et le charmant Huppe- « col avec son aigrette d'un rouge de rouille. »

Le Huppe-col mâle, lorsqu'il est revêtu de son plumage parfait d'adulte, est donc remarquable, ainsi que l'indique son nom, par la huppe élégante, couleur de rouille très vive, qui surmonte la tête, et les plumes en touffes d'une rare élégance qui forment sur les côtés du cou deux faisceaux divergens. Les plumes de la huppe qui couvrent la tête sont bordées en avant ou sur le front par de petites écailles d'un vert-émeraude, puis les premières sont courtes, et les suivantes augmentent successivement en prenant une forme étroite et aigrettée. Leur couleur est un rouge de saturne assez vif.

Sur le devant de la gorge et du cou se dessine un plastron brillant de l'émeraude la plus pure, et qui se trouve séparé de l'abdomen par une ceinture rougeâtre. Sur les côtés du cou, sur le rebord même de ce plastron, naissent douze à quatorze plumes d'inégale longueur, les premières courtes et les suivantes très longues, atteignant jusqu'à neuf ou dix lignes, toutes se dirigeant en

dehors; elles sont étroites, d'un roux vif, et terminées par une paillette verte brillante et glacée d'or.

L'occiput et le dessus du corps sont d'un brun vert-doré passant au bronzé, teinte qui se change en brun d'acier sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue, et qui est séparé du vert-doré du corps par une ceinture d'un gris-blanc.

Les petites couvertures des ailes sont d'un vert-doré; la poitrine et le ventre sont d'un vert tirant sur le noir à reflets métalliques. Le bas-ventre est brun-grisâtre, parfois blanchâtre.

Les ailes sont petites, étroites, et s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue. Les rémiges sont d'un brun-pourpré.

La queue est arrondie, peu longue, à rectrices moyennes vertes, tandis que les huit autres sont d'un roux vif.

Le bec est mince, grêle, d'un rouge de saturne que relève le noir qui teint l'extrémité des deux mandibules. Les tarses sont jaunâtres. La taille du Huppe-col est d'environ deux pouces et quelques lignes.

Les jeunes Huppe-cols se distinguent des adultes, parce qu'ils n'ont point la huppe occipitale aussi prononcée, ni les plumes jugulaires très développées. La bande blanche du croupion

n'a point encore établi la séparation des teintes entre les plumes du dos et les couvertures de la queue.

La femelle (pl. XLI, fig. 2) est beaucoup moins belle que le mâle; elle n'a ni huppe, ni ornemens aux côtés du cou. Seulement les plumes de la tête sont un peu plus lâches que chez les espèces non huppées; mais du reste, elles sont d'un vert-doré ne différant en rien de celui du dos, du croupion et des flancs. La gorge, les joues, le devant du cou et la poitrine, jusqu'au milieu du ventre, sont teintés d'un roux fort vif qui se dégrade à mesure qu'il s'avance sur le ventre. La bandelette qui traverse le corps en dessus à la naissance de la queue tire sur le roux, et manque chez les jeunes femelles. Le ventre est roussâtre, tacheté de brunâtre ou de vert. Les rectrices sont marquées de vert à leur milieu, et rousses aux deux extrémités. Elle ne présente toutefois aucune différence dans la taille.

LE HAUSSE-COL BLANC.

Pl. XLII-(mâle), et XLIII-(fig. 1, femelle, et fig. 2, jeune âge).

(*ORNISMYA STRUMARIA*. N. Synop.)

L'oiseau-mouche dont nous traçons l'histoire est une des espèces les plus gracieuses du genre, et qui offre la plus parfaite analogie avec le Huppe-col, dont elle a la taille et les parures accessoires.

Découvert dans les forêts du Brésil par M. Delalande, cet oiseau, naguère inconnu, se fait remarquer par la huppe assez touffue qui orne le sommet de la tête qu'elle recouvre. Sa couleur est une teinte de rouille fort vive, séparée du bec sur le front par de petites plumes écailleuses d'un vert-émeraude.

Les joues et la gorge sont d'un vert-émeraude clair, tandis que le devant et les côtés du cou sont enveloppés d'une sorte de cravate ou hausse-col, composé de petites plumes qui s'allongent et s'imbriquent en se dirigeant en arrière, et forment deux fraises épaisses sur les jugulaires. Ces plumes ne sont point minces et étroites comme chez le Huppe-col; mais elles sont au contraire larges, arrondies, d'un blanc de neige, excepté à leur extrémité, qui est délicieusement liserée de vert-

doré métallique, puis frangées de roux vif. Cette collerette se gonfle ou se dilate lorsque l'oiseau est dans l'état de repos; et au contraire elle se resserre le long du corps lorsqu'il vole.

La tête, le manteau, les petites couvertures des ailes, la gorge et le haut de la poitrine sont d'un riche vert-doré, qui passe au brun ou au vert foncé, plus terne sur la poitrine, le ventre et les flancs. Une petite touffe de plumes grises ou blanchâtres occupe le milieu du thorax. Les couvertures alaires ont un reflet vert-doré que relève sur chaque plume une légère bordure de couleur de rouille. Le croupion est blanchâtre.

Les rémiges s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; elles sont teintées de brun-pourpré. La queue est arrondie, assez régulièrement disposée en éventail. Les rectrices sont acuminées à leur sommet d'un roux vif, liserées d'or sur leur bordure, à reflets verts métalliques au centre. Elles sont brunes en dessous et bordées de jaune ocracé.

Le bec est grêle, mince, jaune, terminé de noir. Les pieds sont bruns. Le Hausse-col blanc a au plus deux pouces et quelques lignes de longueur totale.

Le jeune âge de cette espèce (pl. XLIII, fig. 2) n'a point de huppe et point de collerette. La poitrine et le ventre sont tachetés de noir et de brunâtre sale. La queue est brune, terminée de

roussâtre; le croupion est traversé par une raie blanchâtre; le bec et les rémiges sont bruns.

La femelle du Hausse-col blanc (pl. XLIII, fig. 1) a les plus grands rapports avec celle du Huppe-col. Elle lui ressemble en ce qu'elle n'a aucune trace de la parure du mâle, et que son plumage est d'une extrême simplicité. Sa taille est analogue à celle de son époux. Son bec et ses tarses sont noirâtres. Un roux vif occupe le front et la gorge; un vert mal doré et terne s'étend sur l'occiput et les parties supérieures. La poitrine et le ventre sont d'un brunâtre enfumé tacheté de noir et de roux. Les flancs sont d'un gris mélangé de verdâtre. Les couvertures inférieures de la queue affectent une couleur cannelle. Toutes les rectrices externes sont d'un vert-doré peu foncé, et terminées de roux.

C'est dans l'intérieur du Brésil que vit le Hausse-col blanc, et la découverte en est due à un collecteur plein d'ardeur et de zèle, à M. Delalande, qui lui donne pour patrie les forêts qui bordent la rivière Paraïba, au nord de Rio-Janéiro. Les jeunes individus qui ornent aujourd'hui les galeries du Muséum y ont été déposés par MM. Quoy et Gaimard : ils les avaient recueillis aux pieds des montagnes des Orgues, sur les bords des torrens où la végétation est moins pressée.

L'OISEAU-MOUCHE RUBIS.

Pl. XLIV (mâle), XLV (femelle) et XLVI (jeune âge).

(*ORNISMYA RUBINEA.* N. Synop.)

On s'étonne, en cherchant à savoir ce que les auteurs ont dit de cet oiseau assez répandu dans les collections, des erreurs sans nombre dont il a été l'objet. Décrit par Buffon sous le nom de *Rubis-Émeraude,* par Brisson sous celui d'*oiseau-mouche du Brésil à gorge rouge,* il a été tour à tour le *grand Rubis* ou la *Queue rousse* de M. Vieillot, le *Rubis-Vieillot* de Sonnini, tandis que le jeune âge servit à établir une espèce distincte sous la dénomination d'*oiseau-mouche brun-gris*. Le nom de *Rubis* ou de *petit Rubis* donné à un oiseau-mouche de petite taille de l'Amérique du Nord, n'a pas peu contribué aussi à embrouiller la synonymie, d'autant plus que ce *Rubis* se trouve être, dans les écrits de la plupart des ornithologistes, le même oiseau que l'*Améthyste,* parfaitement caractérisé par Buffon.

Le Rubis mâle, représenté dans notre planche n° 44, dans son plumage parfaitement adulte, a quatre pouces quelques lignes de longueur totale. Son bec est assez robuste, noir-brun, ainsi que les tarses; la queue est légèrement échancrée

à son milieu, et guère plus longue que les rémiges; le dessus de la tête, du cou, du dos, du croupion, est d'un vert-doré foncé et uniforme. Un vert-doré plus brillant et plus frais couvre le devant du cou sur la poitrine; toutes les parties inférieures du corps se trouvent colorées d'un vert-doré métallique foncé, tirant au brun sur le bas-ventre. Un plastron occupe la gorge et le devant du cou, et forme sur ces parties une plaque étincelante de tout le feu du rubis, et glacée d'or sous certains aspects. Les tarses sont robustes et bruns. Les petites couvertures des ailes sont teintées de roux, et les rémiges sont brunes-pourprées. Les rectrices sont larges, élargies à leur sommet : comme les extérieures sont un peu plus longues que les moyennes, il en résulte que la queue affecte une légère disposition fourchue. Toutes sont d'un roux-cannelle fort vif, et se trouvent lisérées de noir à leur sommet. Les couvertures inférieures de la queue sont vertes et bordées de roux.

Avant de revêtir cette parure complète, certains individus ont la plaque de feu qui couvre la gorge beaucoup plus circonscrite et moins brillante.

Le jeune mâle, dans sa troisième année, est gris sur le dos et brun sur le croupion, ces teintes étant peu dorées. Les rémiges internes sont roussâtres, tandis que les plus extérieures sont brunes.

La gorge est brunâtre sous le demi-bec inférieur, puis garnie d'écailles rouges de rubis. Le vert du ventre et des flancs est en grande partie mélangé de brunâtre. La queue est rousse, terminée de plus clair à son bord.

Dans sa deuxième année, le jeune Rubis ressemble à la femelle; il en diffère parce qu'il se mêle une teinte de feu sur la gorge, qui est rousse partout ailleurs qu'à son milieu. Le ventre, le bas-ventre sont mélangés de roux et de vert-doré, et le dessus du corps est de cette dernière couleur. Les tarses sont, dans toutes les phases de la vie de l'individu, bruns.

Dans sa première année, le Rubis est dans l'état où M. Vieillot représente son *oiseau-mouche brun-gris* (pl. XXVIII des *Oiseaux dorés*), c'est-à-dire que le corps est brun-doré en dessus, gris de cendre foncé en dessous; les rectrices externes rousses, puis noires et terminées de blanc, et les moyennes brunes-verdâtres.

La femelle que nous avons représentée dans la pl. XLV est à peu près de même taille que le mâle. Le corps en dessus, aussi bien sur la tête que sur le cou, est vert-doré. La gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un roux-cannelle fort vif; les plumes de la région anale sont blanches, et les tarses cendrés. Elle n'a pas les moindres vestiges du plastron rubis du mâle; mais un

large point blanc se trouve occuper le rebord postérieur de l'œil, tandis qu'un trait neigeux contourne la joue, sous l'œil, en partant de la commissure. Les rectrices sont rousses, bordées de noir, excepté celles du milieu, qui sont brunes.

Quelques variétés ne présentent point la tache blanche derrière l'œil, mais du reste ne diffèrent en rien autre chose de la description précédente.

La collection du Jardin du Roi possède plusieurs individus de l'oiseau-mouche Rubis, et entre autres trois mâles adultes, deux jeunes et deux femelles. MM. Quoy et Gaimard ont rapporté du Brésil le mâle dans son plumage parfait; de sorte qu'on ne peut douter de la patrie de cet oiseau, que la plupart des ornithologistes indiquent être de Cayenne. Probablement qu'il se trouve et au Brésil et à la Guiane.

L'OISEAU-MOUCHE AMÉTHYSTE.

Pl. XLVII — (mâle).

(*ORNISMYA AMETHYSTINA*. N. Synop.)

L'Améthyste a été parfaitement décrit par Buffon, et nous en avons possédé des dépouilles qui nous ont offert tous les caractères que ce grand peintre lui assigne. C'est même d'après un individu bien conservé qu'a été faite la figure de la planche XLVII.

Dans presque toutes les collections on trouve sous le nom de *Rubis* le véritable Améthyste. La plupart des auteurs confondent ces deux oiseaux, qui cependant sont bien distincts.

L'Améthyste est un des oiseaux-mouches les plus petits par la taille, et se distingue par la forme légèrement fourchue de sa queue; par la teinte vert-brun dorée de son plumage sur les parties supérieures du corps, et grise sur le ventre; par ses ailes, qui sont presque aussi longues que la queue. Son bec est grêle, très mince et plus long que la tête. Un plastron échancré de teinte améthyste et chatoyant recouvre le devant de la gorge.

L'Améthyste habite la Guiane, où il n'est pas très commun.

LE PETIT RUBIS DE LA CAROLINE.

PL. XLVIII — (mâle adulte), ET XLVIII *bis* — (jeune âge).

(*ORNISMYA COLUBRIS*. N. Synop.)

La plupart des auteurs n'ont point distingué le petit Rubis de l'Améthyste; et cependant, bien qu'ils aient l'un et l'autre presque la même taille, la même distribution dans le plumage, et la queue un peu fourchue, on ne saurait se méprendre sur leur dissemblance en les comparant, lors même qu'on ferait abstraction du plastron améthyste pur qui scintille sur la gorge de l'un, et du feu de rubis qui étincelle sur le cou de l'autre.

Le petit Rubis habite les zônes tempérées du nord de l'Amérique septentrionale, et principalement la Caroline du Sud. Il a été figuré dans ces derniers temps dans le supplément à l'Ornithologie de Wilson, et les dépouilles en sont très rares dans les collections d'Europe. Notre description toutefois sera faite sur trois individus très frais que possède M. le duc de Rivoli. Celui qui se trouve dans les galeries du Muséum paraît avoir été altéré par les fumigations sulfureuses, car le rubis de la gorge est changé en jaune pur de topaze.

Le petit Rubis a trois pouces deux lignes de longueur totale, et le bec entre dans ces dimensions pour huit lignes et la queue pour neuf. Le bec est noir, mince, un peu renflé. Le dessus de la tête est d'un vert-doré brun; le dos et toutes les parties supérieures sont d'un vert-doré très brillant. Les rémiges sont très courtes, très minces et d'un brun-pourpré; elles ne s'étendent que jusqu'à la moitié de la queue. Celle-ci est composée de petites rectrices étagées, pointues et brunes. La gorge est revêtue d'un plastron de plumes écailleuses, qui s'étendent sur les côtés et jusqu'à la moitié du cou en devant, en jetant des étincelles du rubis-doré le plus vif: cette teinte passe au pourpre-sombre lorsque la lumière le frappe obliquement; tout le plastron, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un blanc teint de blond. Les flancs sont vert-doré peu apparent, le ventre gris-brun, les couvertures inférieures brun-clair bordées de roux léger.

Le jeune âge (pl. XLVIII *bis*) de cette espèce ne diffère point du mâle adulte par le vert-doré des parties supérieures du corps; mais ce qui le caractérise est le plastron qui n'est point encore développé, et que remplacent des points dorés épars çà et là. La région abdominale est uniformément d'un gris très clair tirant sur le blanc, et les rémiges sont égales, brunes, œillées de

blanc. C'est sans doute, dans cet état, le *Trochilus tomineo* de Gmelin.

La femelle présente dans sa vestiture des particularités distinctives assez nettement tranchées d'avec celles du mâle. Ainsi sa gorge est blanchâtre ; la poitrine est gris-brunâtre ; les plumes des parties inférieures sont variées de brun et de roussâtre ; les flancs sont d'un roux assez vif ; la région anale est blanche. Les rectrices sont brunes, excepté les deux plus extérieures, qui sont terminées de roux, et toutes presque égales.

Le petit Rubis avait été parfaitement décrit dans plusieurs ouvrages dont nous extrairons quelques passages.

Brisson, le plus exact des descripteurs, s'exprime ainsi : « *L'oiseau-mouche à gorge rouge de* « *la Caroline* est un peu plus gros que l'oiseau- « mouche huppé (pl. XXXI). Sa longueur, de- « puis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, « est de trois pouces deux lignes, et jusqu'à celui « des ongles, de deux pouces six lignes. Il a quatre « pouces dix lignes de vol ; et ses ailes, lors- « qu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'au bout de « la queue. Les parties supérieures de la tête, du « cou, le dos, le croupion, les côtés, les plumes « scapulaires, les couvertures de dessus la queue « et les petites du dessus des ailes sont d'un beau « vert-doré, changeant en couleur de cuivre de

« rosette. La gorge et la partie inférieure du col « sont d'un pourpre éclatant, changeant en une « belle couleur d'or. La poitrine, le ventre et les « couvertures du dessous de la queue sont d'un « blanc sale, mêlé de gris-brun. Les jambes sont « de cette dernière couleur. Les grandes couver- « tures du dessus des ailes et les plumes de l'aile « sont d'un brun tirant sur le violet. La queue est « composée de dix rectrices; les deux du milieu « sont d'un vert-doré, changeant en cuivre de « rosette; les latérales sont d'un brun-pourpré; « celles du milieu sont un peu plus courtes que « les latérales, ce qui rend la queue un peu four- « chue. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

« La *femelle* est de la même grosseur et de la « même grandeur que le mâle; mais il y a un peu « de différence dans ses couleurs. Les parties su- « périeures de la tête et du col, le dos, le crou- « pion, les plumes scapulaires, les couvertures « du dessus de la queue et les petites de dessus « les ailes sont d'un beau vert-doré, changeant « en cuivre de rosette. La gorge, la partie infé- « rieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés « et les couvertures du dessous de la queue sont « d'un blanc sale; la gorge est variée de quelques « petites taches brunes. Les jambes sont d'un « gris-brun. Les grandes couvertures de dessus « les ailes et les plumes de l'aile sont d'un brun

« tirant sur le violet. Les deux du milieu de la « queue sont d'un vert-doré, changeant en cou- « leur de cuivre de rosette ; les latérales sont d'un « brun-doré depuis leur origine jusque vers la « moitié de leur longueur ; ensuite elles sont d'un « noir changeant en couleur d'acier poli, et ter- « minées de blanc. La queue est un peu fourchue « comme celle du mâle. On trouve cet oiseau- « mouche dans les régions chaudes de l'Amérique, « et en été seulement dans la Caroline et au « Canada. »

Brisson pense que le petit Rubis est l'*Ourissia* ou *Tomineio* de Clusius, le *Huitzitzil* de Jean de Laët, l'*Aratarata-Guacu* ou le *Guainumbi* de Marcgrave, le *Goumanbuch* de Thevet, le *Colibri* de Catesby ; mais dans cette synonymie il y a sans doute plus d'un rapprochement hasardé ; aussi ne doit-on pas lui accorder une entière confiance.

Buffon s'est exprimé sur la patrie du Rubis en ces termes : « On le trouve en été à la Caroline, et jusqu'à la Nouvelle-Angleterre ; et c'est la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance sur ces terres septentrionales. Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspésie, où les habitans l'appellent *Nirido* (oiseau du ciel) ; et le père Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada ; mais il paraît l'avoir assez mal connu, quand il dit que le fond de son nid est tissu de petits brins de

bois, et qu'il pond jusqu'à cinq œufs. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches de la Caroline; en été ils y font leurs petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir en automne. Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa nourriture; et je n'ai jamais observé, dit Catesby, qu'il se nourrît d'aucun insecte, ni d'autre chose que du nectar des fleurs.»

Quant aux particularités descriptives, Buffon s'accorde avec Brisson, et M. Vieillot corrobore les détails rapportés par les deux premiers. Toutefois M. Vieillot a fourni, sur les habitudes du *petit Rubis,* des observations recueillies par lui-même pendant son séjour aux États-Unis; de sorte que nous les extrairons textuellement pour compléter l'histoire de cet intéressant volatile.

«Quoique cet oiseau, dit M. Vieillot (*Ois. dorés,* «p. 66 et suiv.), habite pendant quatre ou cinq «mois des régions très septentrionales de l'Amé-«rique, et qu'il se trouve à New-York au com-«mencement de mai, et au Canada vers la fin de «ce mois jusqu'à l'automne, il égale en beauté «ceux qui ne quittent pas la zône torride. Il en «est même peu qui aient la gorge ornée de cou-«leurs plus vives : sous un point de vue, elle est «d'un vert brillant; sous un autre, elle a le feu «et l'éclat du rubis; sous un troisième, l'or en «couvre les côtés; si on regarde l'oiseau en des-

« sous, il offre une couleur de grenat sombre. On « ne peut décrire toutes les nuances qu'il pré- « sente. Le Rubis se retire pendant l'hiver dans « les Florides, et on le rencontre rarement dans « les Antilles. Il n'est pas farouche; mais dès qu'on « en approche pour le saisir, il part et disparaît « comme l'éclair. Ces petits êtres sont extrême- « ment jaloux les uns des autres; s'ils se rencon- « trent plusieurs sur les mêmes arbres en fleurs, « ils s'attaquent avec la plus vive impétuosité, et « ne cessent de se poursuivre avec tant d'ardeur « et d'opiniâtreté, qu'ils entrent dans les apparte- « mens, où le combat continue et ne finit que par « la fuite du vaincu et la perte de quelques plumes. « Si les fleurs sont fanées, ils manifestent leur dé- « pit et leur colère en arrachant les pétales, dont « ils jonchent la terre.

« Les Rubis ne peuvent supporter la privation « totale du miellat que pendant douze à quatorze « heures au plus, et souvent il en périt à l'au- « tomne, lorsque, ayant été retenus par des cou- « vées tardives, les fleurs se trouvent détruites par « des gelées précoces, et les ressorts de leurs ailes « affaiblis par le défaut de nourriture. Les mou- « vemens de l'oiseau ne s'exécutent plus alors avec « cette rapidité qui le maintient suspendu sur la « corolle dépositaire de la substance nutritive. « Plus le besoin augmente, plus ses forces dimi-

« nuent; il se perche souvent, vole avec moins de « vélocité, se repose à terre, languit et meurt. Les « jeunes des tardives couvées sont exposés à ce « malheur, et souvent en automne on les trouve « dans cet état de dépérissement.

« La difficulté de se procurer ces jolis oiseaux « sans en gâter le plumage a fait imaginer diffé- « rentes manières pour les prendre : les uns les « noient avec une seringue; d'autres les tuent avec « un pistolet chargé de sable, et même, lorsqu'on « est très près, l'explosion de la poudre est quel- « quefois suffisante pour les étourdir et les faire « tomber. Il est inutile de dire que le plomb le « plus fin ne saurait être employé pour la chasse « de ces petits oiseaux, car un seul grain les écra- « serait et n'en laisserait que des débris. Comme « ces moyens ont encore des inconvéniens, l'eau « gâtant les plumes, et le sable les faisant tom- « ber, j'ai eu recours à deux autres méthodes. J'ai « employé avec succès le filet nommé *toile d'arai-* « *gnée,* dont j'entourais les arbrisseaux à un pied « ou deux de distance. Cet oiseau fend l'air avec « une telle rapidité, qu'il n'avait pas le temps « d'apercevoir le filet, et s'y prenait aisément. Je « me suis aussi servi d'une gaze verte en forme « de filet à papillons; mais cette manière demande « de la patience, et ne peut être employée que « sur les plantes et les arbrisseaux nains. Il faut

« d'ailleurs se tenir caché; car, quoique l'oiseau « se laisse approcher de très près, il n'en est pas « moins méfiant; et si un corps étranger lui porte « ombrage, il quitte les fleurs, s'élève à environ « un pied au dessus de la plante, y reste station- « naire, fixe l'objet qui l'inquiète, et, après s'être « assuré que sa crainte est fondée, jette un cri « et disparaît. Pour avoir quelques succès dans « cette chasse, il faut construire une petite niche, « la plus basse possible, avec les plantes et les « arbrisseaux voisins, et de là envelopper l'oiseau « avec le filet de la même manière que l'on prend « les papillons.

« Enfin, ayant remarqué que souvent les oi- « seaux-mouches se perchaient sur les branches « sèches des arbrisseaux, et voulant contempler « au soleil, sur l'animal vivant, toute la beauté « d'un plumage resplendissant de mille nuances « dont la mort ternit l'éclat, j'insérais dans les « fleurs des petites brochettes où ils venaient se « percher. J'avais ainsi pendant une minute le « plaisir de leur voir darder la langue dans les « vases nectarifères, pour en aspirer un suc ap- « proprié à la délicatesse de leurs organes.

« Cet oiseau place son nid sur les arbres et les « arbrisseaux, et le compose avec un duvet brun « qui se trouve sur le sumac, et le couvre à l'ex- « térieur de lichens. Celui que j'ai conservé était

« sur une petite branche de cèdre rouge. Le mâle « apporte les matériaux, et la femelle les arrange : « tous deux couvent alternativement. La ponte « est de deux œufs d'une grosseur proportionnée « à l'oiseau. »

Le petit Rubis arrive donc aux États-Unis au printemps, lorsque les arbres à noyaux sont en fleurs, et se retire pendant l'hiver au Mexique et aux Antilles, et sans doute alors dans les provinces limitrophes de la Floride et de la Guiane.

LE SAPHIR-ÉMERAUDE.

Pl. XLIX — (mâle adulte), et L — (jeune).

(*ORNISMYA BICOLOR.* N. Synop.)

L'oiseau-mouche Saphir-Émeraude, ainsi nommé par Buffon, des deux riches couleurs qui reflètent le brillant du bleu de saphir et du vert d'émeraude, a les formes courtes, ramassées et assez robustes. Il a de longueur totale trois pouces trois lignes, et sur cette dimension le bec entre pour sept lignes et la queue pour huit ou neuf. Les ailes sont aussi longues que la queue, et leurs rémiges sont étroites, minces et colorées en brun-pourpré. Le bec est robuste et pointu; sa mandibule supérieure est entièrement noire, et l'inférieure se trouve être jaunâtre, excepté la pointe qui est brune. Le plumage est en dessus d'un vert-doré prenant les teintes les plus chatoyantes du vert d'émeraude : souvent il s'y joint quelques reflets bleuâtres. Le ventre, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue partagent le vert brillant des parties supérieures; seulement les plumes de la région anale sont d'un blanc pur. A ce vert d'émeraude se mêle le bleu de saphir à teintes violâtres, qui forme sur

le front un léger bandeau, et qui recouvre le devant de la gorge à partir du demi-bec inférieur. Cet oiseau a la queue légèrement arrondie, paraissant cunéiforme ou fourchue dans l'état de repos. Les rectrices sont d'un bleu d'acier bruni, ou plutôt d'indigo foncé, aussi bien en dessus qu'en dessous. Ses tarses sont grêles et de couleur brunâtre. Telle est la livrée des individus adultes.

Les jeunes diffèrent des mâles (pl. L) par le bleu de saphir de leur gorge qui n'est point développé. Le vert d'émeraude de la poitrine est toutefois fort vif; mais le ventre et les flancs, ainsi que les plumes de la région anale, sont d'un vert-noir. Le vert-doré du dos a aussi des reflets cuivrés.

La femelle ressemble au mâle par la taille, par son bec mi-partie blanc mi-partie noir, par le vert-doré brillant des parties supérieures, et enfin par le bleu d'acier uniforme de la queue; mais ce qui la distingue est d'avoir la gorge, le devant du cou, la poitrine mélangés de blanc pur, puis de blanc et de vert-doré : cette dernière couleur toutefois domine sur le milieu du thorax. Le bas-ventre est d'un gris clair, et les couvertures inférieures de la queue sont vertes.

Nous en avons observé une variété dont le plumage était mélangé de gris-sale sur le devant du

cou, et dont le bas-ventre était varié de brun et de gris.

Buffon donne pour patrie à l'oiseau-mouche Saphir-Émeraude l'île de la Guadeloupe. Sonnini dit qu'on le trouve aussi à la Martinique; mais les trois individus qui ornent le Muséum proviennent de la Guiane française.

L'OISEAU-MOUCHE AUDEBERT.

Pl. LI.

(*ORNISMYA AUDEBERTI.* N. Synop.)

Cet oiseau a les plus grands rapports avec le *Saphir-Émeraude*, et Buffon est le premier auteur qui l'ait mentionné en le regardant comme une variété du précédent. Ainsi s'exprime le Pline français à la fin de sa description : « Nous en « avons vu un autre venant de la Guiane, et de « la même grandeur (que le Saphir-Émeraude), « mais il n'avait que la gorge saphir, et le reste « du corps d'un vert glacé très brillant. »

L'oiseau-mouche Audebert ou à gorge bleue a trois pouces quatre lignes de longueur totale. Son bec a huit lignes et sa queue un pouce. Ses formes sont robustes et bien proportionnées, et du reste complétement analogues à celles du Saphir-Émeraude. Son bec est droit, noir en dessus, et à mandibule inférieure à moitié blanche. Les tarses sont bruns. Les ailes, d'un brun-pourpré assez intense, sont étroites et aussi longues que la queue. Celle-ci n'est composée que de dix pennes, larges, arrondies à leur sommet, et disposées de manière à donner à l'extrémité de la queue une forme parfaitement arrondie.

Elles sont uniformément, en dessus comme en dessous, d'un bleu-noir foncé. Toutes les parties supérieures du corps, ainsi que les petites couvertures des ailes, sont d'un vert-doré ou cuivré assez intense toutefois. La gorge au dessous de la mandibule inférieure est d'un bleu de saphir se dégradant avec le vert du cou, de la poitrine et du ventre, vert prenant certains reflets bleu d'acier, et brillant sous les rayons lumineux du vert le plus intense et le plus éclatant d'une émeraude parfaite. Les plumes de la région anale, ainsi que celles des flancs, sont d'un blanc pur, et les couvertures inférieures de la queue sont larges, d'un vert-bleu de fer spéculaire.

Cette espèce a été distinguée de ses congénères par Audebert, dont elle rappellera le nom aux amis des sciences naturelles; et elle est figurée dans le somptueux ouvrage des *Oiseaux dorés* de notre compatriote, à la planche XL, sous le nom d'*oiseau-mouche à gosier bleu*. L'*Audebert* vit exclusivement à la Guiane française, et la description que nous en avons faite a été prise sur plusieurs beaux individus conservés dans la collection de M. le docteur Kéraudren, inspecteur général du service de santé de la marine.

LE RUBIS-TOPAZE.

Pl. LII—(mâle), LIII—fig. 1 (femelle), fig. 2 (jeune mâle), et LIV—(très jeune femelle).

(*ORNISMYA MOSCHITA*. N. Synop.)

Le Rubis-Topaze est le plus commun, sans contredit, de tous les oiseaux-mouches, et cependant c'est celui sur lequel les yeux se portent avec le plus d'admiration, par l'éclat sans pareil dont son plumage jouit. «Il a les couleurs et il jette le feu, dit Buffon, de deux pierres précieuses dont nous lui donnons le nom.» L'éclat extraordinaire dont resplendit en effet ce petit oiseau n'est point facile à peindre, et l'éclat des pierres précieuses qui scintillent sur sa tête et sa gorge échappe aussi bien aux descriptions qu'à la peinture.

Le Rubis-Topaze mâle adulte a trois pouces huit lignes de longueur totale. La partie cornée de son bec n'a pas au delà de six lignes. La queue a quinze lignes. Les tarses et le bec sont bruns.

Des plumes écailleuses recouvrent toute la tête depuis les narines, sur lesquelles elles s'avancent considérablement en s'alongeant un peu, jusqu'au haut du cou. Elles forment ainsi une calotte étendue qui jouit de l'extraordinaire éclat du rubis, auquel se joindraient les reflets violets

de l'iode en vapeurs. La lumière, en frappant sur ces plumes, les fait chatoyer depuis la couleur de feu jusqu'au plus riche violet. D'autres plumes écailleuses occupent le dessous du gosier, s'étendent sur la gorge et les côtés du cou, jusqu'au haut de la poitrine, et paraissent vertes et veloutées dans l'obscurité, mais brillent des teintes les plus admirables du vermeil ou de la topaze glacée d'or. A ces deux nuances si somptueuses et si belles se joint, sur la partie supérieure du dos, un noir de velours dont il a l'aspect soyeux. Ce noir se dégrade en vert-doré olivâtre sur le dos, les petites couvertures des ailes, le croupion et les couvertures supérieures de la queue. Les côtés du cou, entre les deux plaques à forme de gemmes, sont d'un brun-noir séricéeux. La poitrine et le ventre sont d'un brun de suie légèrement teinté de cuivre peu brillant. Le bas-ventre est d'un blanc de neige, et les couvertures inférieures de la queue sont rousses. Les ailes sont de même longueur que les rectrices, qui sont arrondies. Leurs rémiges sont brunes-pourprées, tandis que les rectrices sont larges, et presque d'égale longueur. Elles sont colorées, en dessus comme en dessous, en rouge-cannelle très brillant, que relève un liséré noir qui borde leur extrémité. Telle est la livrée du Rubis-Topaze mâle, dans toute sa parure.

L'Escarboucle figuré pl. LIV des *Oiseaux dorés* d'Audebert, et décrit comme espèce par Buffon, Linné et Latham, est le Rubis-Topaze dans sa vieillesse. Cet oiseau se distingue seulement du mâle adulte par le rouge d'escarboucle ou de rubis foncé qui teint la gorge, le devant du cou jusqu'à la poitrine, et qui, au lieu d'être d'un jaune de saphir, ressemble à la couleur de l'occiput. La disposition de toutes les autres couleurs est parfaitement identique.

Lorsque le Rubis-Topaze est à sa première année, le rouge de sa tête apparaît à peine, et se trouve mélangé à beaucoup de brunâtre. Le brillant du saphir se dessine çà et là par écailles luisantes, se détachant sur le fond gris de cendre du devant du cou. Tout le plumage, en dessus comme en dessous, est mélangé d'un brun-sale fuligineux, et d'olivâtre-gris légèrement doré. Les plumes de la région anale sont d'un blanc pur, et les couvertures inférieures de la queue d'une belle teinte rouille. Les rectrices sont brunes terminées de blanc. Chez quelques individus la poitrine et le ventre sont désagréablement mélangés de brun enfumé et de blanc-grisâtre.

Chez de jeunes individus le sommet de la tête est gris, et quelques écailles rubis se dessinent sur l'occiput. Les plumes de la gorge ont un aspect vert-doré tirant sur le jaune, et les rectrices ex-

ternes rousses sont bleu d'acier pour les plus extérieures. On en trouve une figure dans les *Oiseaux dorés*, à la planche XXX, qui représente à peu près cette livrée.

Le volatile figuré sous le nom d'*oiseau-mouche à gosier doré*, à la planche XLVI des *Oiseaux dorés* d'Audebert et de M. Vieillot, est encore un jeune mâle dans sa deuxième année, et sur le point de changer de plumage. Toutes les parties supérieures sont d'un vert-doré peu éclatant, et la gorge et le devant du cou sont d'un gris-blanc sur lequel se dessine un commencement de petite plaque rubis. Les rectrices sont vertes-dorées et terminées de blanc. Le *très jeune Rubis-Topaze*, pl. LVI des *Oiseaux dorés*, ressemble à l'état que nous venons de décrire, excepté que la tête est brunâtre, ainsi que la gorge, sur laquelle n'apparaît aucune trace de plumes écailleuses et brillantes. Nous avons représenté cette modification à la figure 2 de la LIIIe planche.

L'état le plus voisin du mâle adulte, chez les jeunes qui vont revêtir leur parure de noces, ressemble assez à celui de la femelle; c'est-à-dire que les parties supérieures du corps sont vertes-dorées, que le rouge de la tête commence à se développer par des plaques brunes-violettes, que le gris des parties inférieures est orné devant le cou par une suite longitudinale d'écailles mor-

dorées. Les rectrices sont bleu d'acier, et terminées de blanc sur les plus extérieures.

La femelle du Rubis-Topaze (pl. LIII, fig. 1) diffère considérablement du mâle. Ses atours sont d'une simplicité qui contraste avec le luxe de parure du mâle. Elle n'a pas tout-à-fait trois pouces de longueur totale. Tout le dessus de son corps est d'un vert-doré peu brillant. Cette teinte est propre aux couvertures des ailes et de la queue en dessus, et les parties inférieures, depuis la gorge, les côtés et le devant du cou, la poitrine et l'abdomen, sont d'un brun clair un peu plus foncé sur les flancs. Les rectrices sont brunes, terminées de blanc et de rouge d'ocre. Les deux moyennes sont vertes et dorées. Les ailes dépassent la queue d'une ou deux lignes. Nous regardons comme une jeune femelle du Rubis-Topaze l'espèce que nous avons figurée pl. LIV, avec l'épithète de *petit Oiseau-Mouche*. En comparant minutieusement l'individu de notre dessin, nous retrouvons tous les caractères des jeunes femelles du Rubis-Topaze, c'est-à-dire le vert-doré des parties supérieures, le gris-blanc des régions inférieures, auquel se joint un peu de roux. Mais les proportions et les couleurs de cette figure ont été peintes avec un peu d'arbitraire par le dessinateur.

Jusqu'à ce jour les erreurs les plus graves ont

obscurci l'histoire de ce charmant oiseau-mouche. Les variétés d'âge et de sexe surchargent les nomenclatures d'histoire naturelle par leurs noms d'espèces ; et c'est ainsi qu'on en a fait tour à tour les *Trochilus hypophæus* et *maculatus*, qui sont des jeunes ; *leucogaster*, qui est une jeune femelle ; le *carbunculus*, qui est un vieux Rubis-Topaze ; le *pelagus*, qui est un jeune âge ; le *Thaumatia* de Seba, qui est encore cet oiseau ; et enfin le *Trochilus obscurus* de M. Vieillot, qui est une femelle.

Nos descriptions ont été faites sur une trentaine de peaux dans les divers états que nous a obligeamment communiquées M. Florent-Prévost. On pourra donc regarder nos descriptions comme positives dans leurs détails, et comme le résultat de nombreuses comparaisons.

Le Rubis-Topaze habite la Guiane. C'est une des espèces les plus communes, et cependant nous n'avons sur ses mœurs ni sur ses habitudes aucuns détails qui puissent servir à donner du charme à son histoire. Nous nous bornerons donc à l'indication pure et simple de ses formes, ne pouvant peindre la partie morale de sa vie M. Robin en a déposé des individus aux galeries du Muséum, qui provenaient de l'île de la Trinité.

LE SAPHIR.

Pl. LV — (mâle), LVI — (femelle),
et LVII — (variété).

(*ORNISMYA SAPPHIRINA.* N. Synop.)

Le Saphir a trois pouces six lignes de longueur totale. Son bec est assez long, grêle, d'un jaune clair, excepté à la pointe, qui est noire. Le dessus de la tête et du corps est d'un vert-doré qui s'étend sur le croupion. Une belle couleur rouille occupe le gosier, et immédiatement au dessous naît un bleu de saphir très éclatant, s'irisant en violet, qui recouvre le devant du cou, la poitrine, et s'arrête à la partie supérieure de l'abdomen. Les flancs et le ventre sont d'un vert-brunâtre; les plumes de la région anale grises. Les ailes, un peu plus longues que la queue, sont minces, à rémiges brunes-pourprées. La queue est composée de rectrices de même longueur, toutes d'un roux uniforme et fort vif. Les tarses sont brunâtres. Une variété (pl. LVII) a bien la couleur rouille qui distingue les vieux individus, mais le bleu de saphir est moins apparent sur la poitrine, et les parties inférieures sont mélangées de verdâtre et de brun. La fe-

melle (pl. LVI) a les parties supérieures d'un vert-bleu, le ventre et le bas-ventre d'un blanc tacheté de brun.

Le Saphir habite la Guiane, et n'est pas rare à Cayenne, et il paraît également vivre au Brésil. « En revenant, dit M. le prince de Wied dans son *Voyage*, t. I, p. 61, j'abattis plusieurs jolis oiseaux-mouches, par exemple, celui à gorge bleue et au bec d'un rouge de corail (*t. sapphirinus*), qui y est très commun. »

M. Vieillot décrit ainsi le jeune âge : « Toutes les parties supérieures sont d'un vert-cuivré sombre, les inférieures d'un gris mélangé de noir. Quelques plumes blanches apparaissent sur la gorge; le menton est d'un roux pâle; les pennes des ailes et de la queue sont brunes; les latérales de cette dernière partie sont bordées de gris. Le bec est brun en dessus et d'un blanc-jaunâtre en dessous. Les pieds sont noirâtres. »

Le même auteur dit que le jeune âge, avant sa première mue, a la tête et les parties supérieures d'un brun-vert, le dessous du corps d'un blanc sale, les couvertures de la queue d'un gris foncé, les pennes vertes depuis leur origine jusqu'à leur moitié, ensuite d'un brun-violet, terminé de gris.

Nous ne pensons pas que l'oiseau décrit par

M. Vieillot comme le mâle de l'espèce du Saphir, et figuré pl. LVII des *Oiseaux dorés* d'Audebert, appartienne à la même espèce. C'est notre oiseau-mouche *Wagler,* de la pl. LXXIII.

L'OISEAU-MOUCHE GLAUCOPE.

Pl. LVIII — (mâle), et LIX — (femelle).

(*ORNISMYA GLAUCOPIS.* N. Synop.)

Le *Glaucope*, nommé aussi *oiseau-mouche à queue fourchue du Brésil*, ou l'*oiseau-mouche vert à tête bleue*, a des formes robustes et massives; il a jusqu'à quatre pouces et trois à quatre lignes de longueur. Le bec entre pour neuf lignes et la queue pour quinze dans ces dimensions. Son bec est noir, droit, terminé en pointe aiguë, et ses ailes, qui sont minces, s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; les rémiges sont d'un brun-pourpré. Les rectrices sont assez larges, graduées, d'un bleu d'acier intense, et donnent à la queue, qui est longue de vingt lignes, une disposition fourchue. La couleur des tarses est brunâtre.

Le sommet de la tête de cet oiseau est recouvert par une calotte qui, depuis le bec jusqu'à l'occiput, est colorée en bleu-indigo très vif, chatoyant parfois en vert sombre; ou bien, sous certains reflets de la lumière, offrant une teinte d'azur suave, qui disparaît pour faire place au brun sombre ou à des reflets pourprés. Le dos, les couvertures des ailes, le croupion sont d'un

vert-doré foncé et uniforme. La gorge, la poitrine, le devant du cou, le ventre et les flancs brillent du plus beau vert d'émeraude; le bas-ventre est mélangé de gris, et les couvertures inférieures de la queue sont également variées de vert et de grisâtre. Les plumes écailleuses émeraudines sont grises dans leur moitié inférieure.

La livrée du jeune âge est beaucoup plus terne que celle des adultes; la calotte bleue de la tête affecte des teintes vertes. Les plumes de l'abdomen sont davantage mélangées de gris; enfin la région anale est blanchâtre.

La femelle (pl. LIX) est plus petite que le mâle, dont elle a, du reste, tous les caractères. On la reconnaît aisément à la forme de son bec et à la couleur de ses tarses, et surtout à la disposition fourchue de sa queue, dont les rectrices sont d'un vert-doré en dessus, et bleues à leur extrémité. On n'aperçoit aucune trace de calotte sur la tête. Cette partie est d'un vert-doré qui s'étend aussi sur le dos, le croupion et les couvertures des ailes et de la queue; les rémiges sont d'un bleu d'acier foncé en dessous, et œillées de blanchâtre à l'extrémité des plus extérieures. La gorge, le ventre, toutes les parties inférieures enfin sont d'un gris enfumé auquel se joignent sur le flanc des teintes vertes dorées. Le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un gris fuligineux.

Nous en avons distingué une variété dont le vert-doré des parties supérieures était beaucoup plus éclatant qu'à l'ordinaire.

Les jeunes mâles, dans leur première année, ont la tête brune, les parties inférieures d'un gris-clair, et un demi-collier vert-doré au haut de la poitrine.

Le Glaucope habite le Brésil ; les individus conservés au muséum en ont été apportés par MM. Quoy, Gaimard et Delalande. M. Florent Prévost nous a communiqué une douzaine de ces oiseaux-mouches qui nous ont servi à tracer les descriptions précédentes. On ignore les habitudes de cette espèce.

L'OISEAU-MOUCHE A QUEUE VERTE ET BLANCHE.

Pl. LX.

(*ORNISMYA VIRIDIS.* N. Synop.)

Cet oiseau-mouche habite l'île de la Trinité, et on le croit aussi, sans doute à tort, de la Guiane. Il se distingue de toutes les autres espèces par le vert gai de son plumage. Il a de longueur totale quatre pouces, et sur ces dimensions le bec seul entre pour un pouce et la queue pour quinze lignes. Son bec est long, légèrement recourbé, d'un brun clair, et très peu renflé. La mandibule inférieure est blanche. Les ailes sont un peu moins longues que la queue. Cette dernière est étagée dans l'âge adulte par le raccourcissement des rectrices externes, ce qui lui donne une forme arrondie, tandis qu'elles sont presque égales dans le jeune âge. Les ailes sont brunes-pourprées, teintées d'olivâtre, et à pennes un peu élargies.

Cet oiseau a son plumage le plus ordinairement lavé des couleurs disposées dans l'ordre suivant : La tête est brune-verdâtre; le dos, les couvertures des ailes sont d'un vert-doré uni. Le croupion est vert-doré plus foncé que le dos. Les rectrices sont en dessus, comme sur leur surface

inférieure, d'un vert-doré à teinte de vert-pré très agréable et très pur; elles sont arrondies à leur extrémité, et bordées de blanc, ou à moitié blanches. La gorge, le devant du cou, sont d'un vert clair, brillant, à reflets d'or, et parfois mélangé de gris. Le ventre, les flancs, la poitrine, sont d'un vert-doré resplendissant de cuivre rouge. Le bas-ventre est en entier d'un gris-cendré. Les tarses sont bruns.

Une première variété est remarquable par le gris-doré de la tête. Le dos, le croupion, les couvertures des ailes, le dessus du corps, sont d'un vert-cuivré, tirant sur le blanchâtre, très brillant. Les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert-cuivré rouge très foncé; les rectrices vertes du côté interne, puis blanches et brunes au côté externe. La gorge, la poitrine, le devant du cou, sont variés de blanc et de vert-doré. Le bas-ventre est blanchâtre, teinté de roux; et la région anale grisâtre.

Une deuxième variété a la tête grise, le bec presque tout blanc. Les rectrices moyennes vertes-dorées, les plus extérieures plus courtes, vertes et brunes à leur naissance, d'un blanc pur à leur tiers terminal. Le dessus du corps d'un jaune-doré à reflets rougeâtres très brillans. La gorge et la poitrine variées de roux, de blanc et de squammules vertes. Une ligne blanche contourne

l'œil en dessous. Le ventre et les flancs sont couleur de buffle. Les couvertures inférieures de la queue sont colorées en roux-blanchâtre; les tarses en jaunâtre.

On ignore quelles sont les mœurs et les habitudes de cet oiseau-mouche, dont on ne connaît pas la femelle. Il nous a été communiqué par M. Florent Prévost, et les individus du muséum y ont été déposés par M. Robin, et provenaient de l'île de la Trinité.

L'ÉRYTHRONOTE.

PL. LXI.

(*ORNISMYA ERYTHRONOTOS*. N. Synop.)

Cet oiseau a les plus grands rapports avec le *Swainson*, bien qu'il s'en distingue cependant par quelques caractères puisés dans des oppositions de formes. Il a de longueur totale environ trois pouces trois lignes, et le bec y est compris pour sept lignes et la queue pour un pouce. Celle-ci est peu fourchue, et composée de rectrices larges, colorées en bleu indigo en dessous. La mandibule supérieure du bec est noire, et l'inférieure est blanche, marquée de brun à sa pointe. Toutes deux sont droites et assez robustes. Les tarses sont bruns et recouverts à l'articulation de petites plumes rousses. La tête, le dos, les parties inférieures du corps sont d'un vert d'émeraude foncé, mais suave et très chatoyant. Le vert-doré du croupion tire sur le cuivre rouge. Les plumes de la région anale sont blanches. Les ailes sont presque aussi longues que la queue. Leurs rémiges sont brunes-pourprées.

Cet oiseau, peut-être le jeune âge du Swainson, habite le Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE A TÊTE GRISE.

Pl. LXII.

(*ORNISMYA TEPHROCEPHALUS*. N. Synop.)

L'oiseau-mouche à tête grise a été découvert au Brésil par M. Delalande fils; et presque en même temps M. Auguste de Saint-Hilaire en envoyait de ce pays des individus au muséum, et M. Poiteau le rencontrait dans la Guiane française.

Cette espèce a trois pouces neuf lignes de longueur totale. Ses formes sont lourdes et massives, et son corps est assez épais. Le dessus de la tête est de couleur vert-pâle, tirant plutôt sur le gris-cendré. Le dos, le croupion, les couvertures des ailes sont d'un vert-cuivré uniforme. La gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs sont d'un vert-doré un peu sale, brillant sous certains aspects, et devenant grisâtre et terne sous d'autres. Le ventre à sa partie moyenne, la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc presque pur, parfois mélangé de brun. La queue se compose de rectrices assez larges, presque égales, et paraît être très légèrement échancrée à son milieu. Elles sont d'un vert-doré en dessus, et d'un brun foncé en des-

sous. Les deux moyennes sont d'un vert-noir uniforme, tandis que les plus extérieures sont terminées de blanc-jaunâtre en dessous. Les rémiges sont brunes-pourprées, et plus courtes que la queue. Les tarses sont olivâtres. Le bec est noir en dessus et jaunâtre en dessous, excepté à sa pointe.

L'OISEAU-MOUCHE A GORGE BLANCHE.

Pl. LXIII.

(*ORNISMYA ALBICOLLIS.* N. Synop.)

Cette espèce, dont la découverte date des premiers voyages au Brésil à la suite de la paix maritime, a quatre pouces de longueur totale. Le bec seul a neuf lignes, et la queue douze. Cet oiseau est robuste et bien proportionné dans sa taille. Il n'a point la délicatesse de la plupart des oiseaux-mouches. Son bec surtout, légèrement infléchi, est fort, plus épais que celui de beaucoup d'espèces. La mandibule supérieure est entièrement noire, et l'inférieure est blanchâtre dans les deux tiers de sa longueur, et est brune seulement à la pointe. Les tarses sont bruns.

Cet oiseau a le dessus de la tête, du cou, le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes d'un riche vert-doré. Cette teinte occupe le gosier, les joues et les côtés du cou, la poitrine et les flancs, en se mélangeant avec un peu de brun. Une large cravate, arrondie d'un blanc neigeux, occupe tout le devant du cou, et s'étend un peu sur les côtés. Le milieu de l'abdomen est de ce même blanc sans tache, qui s'étend sur les parties

postérieures et sur les couvertures inférieures de la queue. Les ailes dépassent un peu les rectrices. Leurs rémiges sont brunes-pourprées. Les rectrices sont assez larges, un peu arrondies : les deux moyennes sont d'un vert-doré foncé en dessus ; les autres sont d'un bleu-noir, et terminées de blanc à leur sommet.

On en connaît une variété dont le blanc de la gorge n'est pas pur, et dont les parties inférieures sont tachetées de gris-brun, et les rectrices sans être terminées de blanc.

Cet oiseau se trouve répandu assez communément aujourd'hui dans les collections.

L'OISEAU-MOUCHE VIEILLOT.

Pl. LXIV.

(*ORNISMYA VIEILLOTII.* N. Synop.)

M. Vieillot a décrit en 1823, dans la partie ornithologique de l'*Encyclopédie*, cet oiseau-mouche, qui vit au Brésil; il en avait fait une belle peinture, qui se trouve dans le troisième volume manuscrit des *Oiseaux dorés*, maintenant dans la possession de S. A. R. Madame. M. Temminck en a publié une figure gracieuse dans la pl. LXVI de ses *Oiseaux coloriés*. Ses dimensions sont d'environ trois pouces quatre lignes, et ses formes sont sveltes et élancées. Il porte sur les côtés du cou deux faisceaux de plumes allongées, disposées en forme d'éventail : ces plumes, qui se déjettent ainsi à la manière de celles du Huppe-col, sont vertes et marquées d'un point blanc tranché à leur extrémité, qui est arrondie. Le front et les joues sont d'un vert brillant; la tête, le dessus du cou et du corps sont d'un vert-bronzé. Les côtés et le bas du cou à sa partie antérieure sont teintés de bleu et tachetés de noir. La gorge et le devant du cou sont verdâtres. Une ligne noire part du bec et se perd à l'occiput. Toutes les parties inférieures sont grises, sinuolées ou mélangées

de noir; une bande blanche traverse la région anale, et s'étend sur le croupion. Les rémiges sont d'un brun-pourpré, et les rectrices, presque égales, sont mordorées ou d'un rouge-cannelle brillant.

L'oiseau-mouche Vieillot rappellera le nom d'un ornithologiste persévérant et laborieux, qui demeura paisible au milieu de ses livres et de ses douces études; c'est assez dire qu'il fut peu vanté par les journaux, et qu'il vécut dans un état bien voisin de l'indigence.

On ne connaît point la femelle de cette espèce, dont l'histoire se borne à une description de formes, et qui est très rare dans les collections.

L'ORVERT.

Pl. LXV.

(*ORNISMYA PRASINA.* N. Synop.)

Buffon a parfaitement décrit l'Orvert, que tous les auteurs après lui ont confondu avec plusieurs autres espèces, et il paraît surtout avoir été complétement inconnu à M. Vieillot, ou du moins il n'en a pas eu d'idée nette et distincte. La peinture que fait Buffon de l'Orvert est très exacte; et ainsi s'exprime cet écrivain : « Le vert et le « jaune-doré brillent plus ou moins dans tous les « oiseaux-mouches; mais ces belles couleurs cou- « vrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat « et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'ad- « mirer. Sous certains aspects, c'est un or brillant « et pur; sous d'autres, un vert glacé qui n'a pas « moins de lustre que le métal poli. ces couleurs « s'étendent jusque sur les ailes; la queue est d'un « noir d'acier bruni, le ventre blanc. Cet oiseau- « mouche est encore très petit, et n'a pas deux « pouces de longueur. »

L'Orvert, bien que de très petite taille, a toutefois deux pouces huit lignes du bout du bec à l'extrémité de la queue. Le bec a sept lignes et la queue neuf. Ce petit oiseau, très délicat dans toutes ses

parties, a le bec assez fort pour sa taille, pointu et noir, ainsi que les tarses. Ses ailes, aussi longues que la queue, sont étroites et brunes-pourprées. La queue est très légèrement arrondie, et les rectrices sont assez larges, et d'un bleu-indigo foncé en dessus comme en dessous. Tout son plumage est d'un vert glacé d'or, mais un vert frais, brillant, chatoyant, dont les teintes sont foncées et tirent sur le bleu. Les plumes de la région anale sont blanches.

M. Florent Prévost nous a communiqué plusieurs dépouilles de cette charmante espèce, qui paraît habiter le Brésil.

LE SASIN.

Pl. LXVI — (mâle), et LXVII — (jeune âge).

(*ORNISMYA SASIN*. N. Synop.)

Certes, le Sasin est un des oiseaux-mouches que son plumage fera le plus remarquer, et c'est aussi celui de tous qui s'avance le plus au nord de l'Amérique. Les rivages de *Nootka's Sound*, par 49 degrés de latitude boréale, sont les lieux où on le rencontre dans l'été, et tout porte à croire qu'il se réfugie vers la Californie pendant la saison rigoureuse, lorsque les glaces s'emparent de la côte N. O. d'Amérique : toujours est-il qu'il se trouve aussi aux environs de Monterey et de San-Francisco. C'est à Cook que l'on doit la première mention du Sasin, et c'est lui qui a conservé le nom qu'il porte chez les naturels. Ce qu'il en dit est de peu d'intérêt, mais toutefois doit être recueilli. « Il y a aussi des colibris qui semblent « différer des nombreuses espèces déja connues « de ce joli petit animal, à moins qu'ils ne soient « une variété du *Trochilus Colubris* de Linnæus; « peut-être que ceux-ci sont établis au sud, et « qu'ils se répandent au nord à mesure que la « saison avance; car nous n'en aperçûmes point « au commencement de notre relâche; et, vers le

« temps de notre départ, les naturels nous en ap-
« portèrent une quantité considérable. » Mais Latham le décrivit d'après des individus apportés par les compagnons de Cook lui-même; ce qui par conséquent ne permet pas de récuser l'identité du Sasin avec le colibri de ce célèbre navigateur.

Le Sasin n'a point tout-à-fait trois pouces de longueur. Sa queue a au plus sept lignes, et son bec, qui est droit, mince, arrondi, de couleur noire, a huit lignes. Les tarses sont très courts et bruns. Les ailes se trouvent être presque aussi longues que la queue, et celle-ci, composée de rectrices faibles et terminées en pointe, affecte une disposition cunéiforme dans le repos, et un peu fourchue dans le mouvement.

Ce qui distingue de prime-abord cette espèce est la jolie couleur de rouille, ou plutôt cannelle, qui teint les plumes des joues, des côtés du cou, des flancs, du ventre, du croupion et de la queue. A cette teinte fort nette, se mêle du vert-doré sur le front, le sommet de la tête, le derrière du cou et le dos. Les ailes sont faibles, minces et d'un brun-pourpré. Deux traits noirs se dessinent sur les tiges, à l'extrémité des deux plus longues rectrices. La gorge, le devant du cou, jusqu'au haut de la poitrine, sont recouverts par un plastron écailleux, terminé par une bifurcation, et jouis-

sant d'un éclat admirable de vermeil ou de pourpre glacé d'or, ou mieux, d'or rouge. Parfois s'y joignent des teintes de rubis, et lorsque la lumière est absorbée, une couleur de velours vert sombre ou olive mat. Le roux qui entoure ce plastron est affaibli et tire sur le blanc, et il paraît que les deux extrémités de la bifurcation, formées par des plumes plus longues que les précédentes, peuvent former sur les côtés du cou deux légères parures saillantes.

L'individu adulte qui a servi à notre description nous a été communiqué par M. le duc de Rivoli.

La femelle du Sasin n'est connue que par la description de Latham. Elle diffère du mâle, parce que les plumes des parties supérieures sont vertes, et qu'on ne distingue nulle part aucune teinte de cannelle. La gorge est tachetée de rouge vif, et une tache blanche se dessine à l'extrémité de chaque rectrice, excepté aux deux moyennes. Quant à la forme de la queue, elle est analogue à celle du mâle.

Le jeune âge du Sasin (pl. LXVII) que nous représentons d'après la figure qu'en a donnée M. Vieillot, se rapproche de la femelle; sa queue est toutefois un peu fourchue, et composée de rectrices qui ne finissent pas en pointe comme on l'observe chez le mâle adulte; sa taille est

moindre. Le dessus de la tête, le dos, le croupion, sont d'un vert-doré uniforme. De la commissure de la bouche naît un trait brun-verdâtre, qui passe sous l'œil et va s'élargir sur les joues. Les ailes et la queue sont brunes. Le plastron de la gorge est d'une teinte de rubis changeant en jaune. La poitrine est colorée en gris-verdâtre, qui s'étend sur le ventre et le bas-ventre. Ses tarses sont bruns. La figure de M. Vieillot avait été dessinée à Londres, d'après un individu du musée de Lever, par M. Parkinson.

On ne possède aucun détail sur les habitudes et sur les mœurs du Sasin.

L'OISEAU-MOUCHE MAUGÉ.

Pl. LXVIII—(mâle), et LXIX—(femelle).

(*ORNISMYA MAUGEI*. N. Synop.)

Le premier auteur qui a fait connaître cet oiseau nous paraît être Edwards dans sa planche XXXV, où il est nommé *oiseau-mouche bleu et vert,* et Brisson par suite en a tracé une excellente diagnose sous le nom d'*oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam.* Buffon lui appliqua l'épithète d'*Émeraude-Améthyste,* et les auteurs systématiques lui réservèrent le nom d'*Ourissia* que portait une espèce chez les Indiens du Brésil. C'est donc bien à tort que plus tard M. Vieillot en fit une espèce distincte sous la dénomination d'*oiseau-mouche Maugé,* car nous n'avons pu trouver aucune différence dans les formes et la disposition des couleurs de la figure qu'il en donne d'avec celle de Buffon de la planche enluminée CCXXVII, f. 3. Cependant nous avons conservé le nom de Maugé par respect pour la mémoire de ce zélé et estimable voyageur, mort victime de son zèle dans l'expédition aux Terres Australes, commandée par Baudin.

L'oiseau-mouche Maugé est long de trois pouces et sept à huit lignes; son bec ayant six lignes

est noir, excepté à la base de la mandibule inférieure, qui est jaunâtre. Le dessus du corps est d'un vert sombre glacé d'or et très brillant, qui s'étend sur les parties inférieures, en prenant des reflets plus intenses et tirant sur le bleu. La poitrine, les côtés du cou et le haut du dos affectent une teinte d'acier brillant ou chatoyant sous certaines réflexions des rayons lumineux. Les plumes du bas-ventre sont blanchâtres, et les couvertures inférieures de la queue sont grisâtres. Les ailes sont moins longues que la queue, leurs rémiges sont d'un brun-pourpré. La queue est assez profondément fourchue, composée de rectrices d'un bleu d'acier luisant, sans mélange d'aucune autre couleur. Les tarses sont noirs.

La femelle (pl. LXIX) diffère notablement du mâle. Sa taille est un peu moindre, et toutes les couleurs de son plumage sont plus ternes. Le dessus du corps est d'un vert-cuivré uniforme et peu brillant. Les parties inférieures sont grisâtres, parfois mélangées de quelques mèches vertes ou de quelques flammettes brunes. La queue est un peu moins fourchue. Les rectrices qui la composent sont, les moyennes vertes, et les autres d'un brun foncé en bleu, et les deux plus externes terminées de blanc. Les pieds sont bruns.

Les deux individus que nous avons décrits et figurés sont ceux que Maugé avait apportés de

Porto-Rico, et déposés aux galeries du muséum, où ils se trouvent encore, et par conséquent les mêmes qui ont servi aux planches d'Audebert et de Vieillot, bien que d'assez fortes dissemblances existent entre la figure de l'oiseau mâle et la nôtre, dans les proportions des ailes avec la queue notamment.

LE SWAINSON.

Pl. LXX.

(*ORNISMYA SWAINSONII.* N. Synop.)

Cet oiseau-mouche a quatre pouces deux à quatre lignes de longueur totale, et sur ces dimensions le bec a sept lignes et la queue dix-huit. Celle-ci est très fourchue, composée de rectrices colorées en bleu-indigo foncé. Les ailes sont un peu moins longues que la queue, et leurs rémiges sont brunes-pourprées. La mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est blanche à sa base et noire à son extrémité. Le dessus du corps est d'un vert-doré uniforme, tandis que la gorge et le devant du cou sont revêtus de plumes brillant du vert d'émeraude le plus riche, et dont les teintes se dégradent en vert sombre sur les flancs. Le milieu de la poitrine est occupé par une tache d'un noir de velours mat, tandis que le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un vert mélangé, et que les plumes de la région anale sont blanches.

Cette belle espèce, dont nous ne connaissons qu'un seul individu placé dans les galeries du

muséum, habite le Brésil. Elle porte le nom d'un ornithologiste distingué de la Grande-Bretagne connu par d'excellens ouvrages, et auquel nous unissent les liens de l'amitié.

LE VERAZUR.

Pl. LXXI.

(*ORNISMYA CYANEA.* N. Synop.)

Le *Verazur,* que M. Vieillot a le premier fait connaître en 1818 sous le nom d'*oiseau-mouche bleu*, est remarquable par la petitesse de sa taille. A peine a-t-il trois pouces quatre à cinq lignes de longueur totale, et encore sur cette dimension le bec entre pour huit lignes, et la queue pour neuf lignes. Le bec est d'un jaune clair, que relève la teinte noire de l'extrémité; il est élargi à la base, dilaté et légèrement renflé à sa pointe. Les tarses sont minces, grêles, terminés par des ongles crochus brunâtres.

La tête est d'un vert sombre, qui passe sous les rayons lumineux au bleu d'azur pur et brillant. La gorge est mélangée de gris-brun et de bleu d'outremer le plus vif, devenant sombre dans plusieurs positions. Une plaque gutturale, garnie d'écailles, conserve sa teinte bleu céleste plus pure et avec moins de mélange de brun-grisâtre. Le derrière du cou, du dos, les petites couvertures des ailes, sont d'un vert-doré ou cuivré. Le croupion présente une teinte de cuivre de rosette très chatoyante qui s'étend sur les cou-

vertures supérieures de la queue, et leur donnent une couleur de cuivre de rosette intense. Les ailes sont aussi longues que la queue; elles sont étroites et d'un brun-pourpré. Les rectrices sont pointues et à peu près fourchues, par suite d'une inégalité de longueur; elles sont d'un bleu d'acier foncé, sans la moindre tache en dessus comme en dessous. La poitrine est mélangée de vert-doré et de bleu de saphir. Les flancs et l'abdomen sont d'un vert-doré brunâtre. Le bas-ventre est gris; les plumes de la région anale sont blanches, et les couvertures inférieures de la queue d'un brun foncé.

Le jeune âge du *Verazur* a le bleu de la gorge bien moins apparent que celui du mâle adulte; il est aussi beaucoup plus mélangé de gris. Le ventre est gris-brun; les flancs sont vert-doré, le bas-ventre grisâtre, et les teintes bleues de la poitrine très faibles. Souvent le bec a sa mandibule supérieure brunâtre.

Cet oiseau habite le Brésil, où il a été découvert dans ces dernières années par MM. de Langsdorff et Delalande. Nous en avons observé plusieurs beaux individus dans les collections du muséum et dans plusieurs cabinets particuliers. La femelle n'est point connue.

L'OISEAU-MOUCHE ARLEQUIN.

Pl. LXXII.

(*TROCHILUS MULTICOLOR*. Lath.)

Cet oiseau n'est connu que par la description et la figure qu'en a publiées l'ornithologiste anglais Latham. Cette figure, dessinée par sir Edwards, a été reproduite par M. Vieillot dans la planche LXIX de ses *Oiseaux dorés*, et nous avons dû la donner pour ne rien omettre des espèces admises sur l'existence réelle des individus conservés dans les collections ou connus par des portraits exacts. Toutefois ce dessin semble appartenir plutôt à un colibri, et nous paraît fautif; ce n'est qu'avec une extrême défiance qu'il faut l'admettre dans le tableau des oiseaux-mouches existans. Il se pourrait qu'il ne représentât qu'un souï-manga, et nous le soupçonnons d'autant plus volontiers, que nul oiseau-mouche ou colibri ne présente d'ordinaire des dispositions semblables dans les masses colorées du plumage.

Quoi qu'il en soit, nous reproduirons purement et simplement la description des auteurs. L'Arlequin a été nommé ainsi à cause de la bigarrure de sa livrée. Sa longueur totale est de quatre pouces

et deux lignes. Le bec, assez recourbé, a douze lignes; il est d'un brun clair, ainsi que les tarses. Un riche vert-doré occupe le sommet de la tête, le menton, la gorge, la poitrine, le milieu du dos et les petites couvertures des ailes. De la commissure du bec part une petite bandelette bleue qui entoure les yeux, couvre les oreilles, l'occiput, les côtés et le dessus du cou; elle est bordée de noir seulement sur ces dernières parties. La couleur brune répandue sur le reste des parties supérieures du corps prend une nuance claire sur les rémiges et sur les rectrices. Un rouge de cinabre mat colore l'abdomen, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue.

On ignore le lieu d'où provient cet oiseau, que personne n'a revu depuis Latham, et dont il avait toutefois figuré une variété d'après un dessin du colonel anglais Davies.

LE WAGLER.

Pl. LXXIII.

(*ORNISMYA WAGLERII.* N. Synop.)

Il n'est pas douteux que l'oiseau que nous nommons *Wagler*, en l'honneur d'un célèbre ornithologiste de l'Allemagne, notre ami, est celui que M. Vieillot supposa être le Saphir mâle, et qu'Audebert a figuré dans la planche LVII des *Oiseaux dorés;* cependant, si les couleurs du plumage se rapportent parfaitement, il n'en est pas de même de quelques caractères tirés de la queue et des formes du corps. L'individu sur lequel nous avons tracé notre description existe dans les galeries du muséum, où il a été déposé tout récemment.

Le Wagler a donc quatre pouces environ de longueur totale. Il a quelque ressemblance avec le Maugé, bien qu'il soit plus robuste et un peu plus gros. Sa queue, longue d'un pouce, est aussi beaucoup moins fourchue. Le bec est long de sept lignes, et brunâtre, ainsi que les tarses. Les ailes sont aussi longues que la queue; leur ampleur est assez notable, et leurs rémiges sont brunes-pourprées. Les rectrices sont presque égales; chacune d'elles est large, et toutes sont colorées

en bleu-indigo foncé, sans aucun mélange, soit en dessus, soit sur la surface inférieure.

La tête, le devant de la gorge, du cou, et le haut de la poitrine, brillent d'un azur éclatant glacé d'or. Tout le reste du plumage, en devant surtout, est d'un vert d'émeraude foncé, sablé d'or et teinté d'indigo scintillant. Le vert du dos tire sur le brun sombre, quoique doré, et les couleurs des régions inférieures sont aussi de ce même vert, à aspect noir sericéeux.

Ce bel oiseau habite, dit-on, le Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE ANNA.

Pl. LXXIV.

(*ORNISMYA ANNA*. N. Synop.)

L'oiseau-mouche Anna est une des plus jolies espèces de la famille, bien que tous les individus semblent rivaliser en beauté et en éclat. C'est des plages de la Californie qu'elle provient, et c'est à l'obligeance de M. le prince Masséna que nous en sommes redevables. Aussi le nom qu'elle porte est celui de madame la duchesse de Rivoli, qui partage les goûts de son époux pour les collections d'histoire naturelle, collections généreusement mises à la disposition des naturalistes.

Cet oiseau a trois pouces cinq lignes de longueur totale, et sur ces dimensions la queue et le bec entrent chacun pour huit lignes. Les ailes sont aussi longues que les rectrices; elles sont étroites, minces, et leurs rémiges sont brunes-pourprées. La queue est légèrement fourchue, composée de rectrices brunes, excepté les deux moyennes, qui sont vertes et dorées. Le bec est très droit, mince, un peu aplati, terminé en pointe, et de couleur noirâtre. Les tarses sont jaunâtres et assez robustes.

Mais ce qui distingue ce bel oiseau est le vif

éclat d'une calotte d'un rouge d'améthyste des plus riches, auquel se joignent des reflets de fer spéculaire, et qui s'étend du front à l'occiput, en enveloppant les yeux et les joues, et se continuant sur la gorge et le devant du cou en une cravate bifurquée de cette même améthyste teintée d'iode, ayant parfois l'aspect du velours ponceau-noir lorsque les rayons de la lumière frappent obliquement les plumes écailleuses métallisées.

Les parties supérieures du cou, du dos, le croupion, les petites couvertures des ailes sont d'un vert-doré brillant. Le devant de la gorge est grisâtre, et les parties inférieures se trouvent être mélangées de vert et de gris. Les plumes de la région anale sont blanchâtres, et les couvertures inférieures de la queue sont vertes et bordées de gris.

Les jeunes ressemblent aux individus mâles, excepté que la gorge ne présente que quelques écailles améthystes brillantes sur le gris du devant du cou.

On ne possède aucun détail sur les habitudes de ce charmant oiseau-mouche, qui vit à la Californie, et dont l'introduction dans nos cabinets date de 1829, graces aux belles collections faites dans cette partie de l'Amérique par le jeune docteur Botta.

L'OISEAU-MOUCHE TOUT VERT.

Pl. LXXV.

(*ORNISMYA VIRIDISSIMA*. N. Synop.)

Cet oiseau n'est point le *Trochilus viridissimus* de Gmelin et de Latham. M. Vieillot, en lui appliquant ce nom, l'a le premier confondu avec plusieurs autres espèces à plumage vert, qui se ressemblent à faire illusion, mais qui diffèrent par le bec ou par la queue, de même que par la taille. Les quatre oiseaux-mouches qui se suivent ont donc entre eux la plus grande analogie de formes; mais nous les avons distingués comme espèces, après la comparaison d'un grand nombre de peaux que nous a prêtées avec la plus grande obligeance M. Florent Prévost.

L'oiseau-mouche tout vert a trois pouces huit lignes de longueur totale : le bec a seul dix lignes et la queue un pouce. Ses formes sont courtes et ramassées. Les ailes dépassent de fort peu la queue, qui est arrondie. Le bec est élargi à la base, noir en dessus, jaunâtre en dessous. La tête, le cou, le dos, le croupion sont d'un vert-doré à reflets rouges de cuivre sur les couvertures supérieures de la queue. La gorge et la poitrine sont d'un vert brillant, mélangé de blanc

près de la mandibule inférieure. Le ventre, la région anale, les couvertures inférieures sont d'un brun-gris. Les tarses sont noirs; les rémiges brunes-pourprées et les rectrices vertes-dorées en dessus et terminées de blanc; leur dessous est brun.

Cet oiseau habite le Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE A VENTRE BLANC.

Pl. LXXVI.

(*ORNISMYA ALBIVENTRIS*. N. Synop.)

Cet oiseau a de grands rapports de plumage avec le précédent, dont il semblerait être l'âge adulte ou le sexe mâle, tandis que le tout vert ne serait qu'une femelle. Ses dimensions sont de quatre pouces; le bec n'a que neuf lignes, et la queue en présente quinze. Le bec est noir en dessus, jaunâtre en dessous, large à sa base et un peu aplati. Tout le dessus du corps est d'un vert-cuivré, plus rouge sur la tête et le croupion, plus doré sur le dos et les épaules. Tout le devant du cou, depuis la gorge jusqu'à la poitrine, brille d'un beau vert d'émeraude, passant au gris-cendré lorsque les plumes écailleuses ne sont pas éclairées. Celles-ci sont peu régulièrement disposées, et laissent paraître çà et là, et surtout sur le gosier, le blanc de leur base. Les flancs sont verts-dorés. Le milieu du ventre, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur. Les ailes sont moins longues que la queue; leurs rémiges sont d'un brun-pourpré très vif, et les rectrices sont larges, robustes, brunes en dessous comme en dessus,

excepté les deux moyennes, qui sont vertes-dorées. Leur extrémité à toutes est teintée de gris. Les tarses sont brunâtres.

Cet oiseau habite la Guiane.

L'OISEAU-MOUCHE A PETIT BEC.

PL. LXXVII.

(*ORNISMYA BREVIROSTRIS.* N. Synop.)

Cet oiseau par son plumage ne diffère point de l'espèce suivante; mais la brièveté de son bec l'en distingue de prime-abord, et se joint à quelques autres caractères pour l'isoler nettement.

L'oiseau-mouche à petit bec a trois pouces huit lignes de longueur totale. Dans ces dimensions le bec entre pour six lignes et la queue pour un pouce. Le bec est court, mince, assez grêle, noir en dessus, blanc en dessous et noirâtre à la pointe. Les ailes sont moins longues que la queue, qui est légèrement fourchue. Leurs rémiges sont brunes-pourprées. Les rectrices moyennes sont vertes-dorées, les plus externes brunes. Cet oiseau est entièrement vert-doré en dessus, avec des reflets de cuivre rouge plus foncés sur la tête. Une ceinture verte se dessine sur le haut du ventre, et s'étend sur les flancs. La gorge, le devant du cou sont d'un blanc pur, et le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont du même blanc; auquel se joint un peu de gris. Les tarses sont noirs.

Cet oiseau est de la Guiane.

L'OISEAU-MOUCHE A COU ET VENTRE BLANCS.

Pl. LXXVIII.

(*ORNISMYA ALBIROSTRIS*. N. Synop.)

M. Vieillot a pensé que cette espèce n'était que le jeune âge de l'oiseau-mouche tout vert; mais il est distingué par son bec moins large, moins déprimé, et beaucoup plus haut sur les côtés.

Cet oiseau-mouche a trois pouces quatre lignes de longueur totale. Le bec et la queue ont dix lignes. Le bec est légèrement recourbé, à mandibule supérieure noire, et inférieure blanche, et seulement brune à son sommet. Toutes les parties supérieures d'un vert-doré uniforme. La gorge, le devant du cou, d'un blanc pur; une ceinture verte traversant la poitrine, et s'étendant sur les flancs. Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue d'un blanchâtre mélangé de gris. Les ailes sont aussi longues que la queue. Les rémiges sont d'un brun-pourpré clair, et les rectrices sont brunes, à reflets bleuâtres en dessous comme en dessus. Les deux moyennes sont d'un vert-cuivré rouge. Les tarses sont noirs.

Cet oiseau vit à la Guiane, et n'est pas rare dans les collections.

L'OISEAU-MOUCHE A VENTRE GRIS.

Pl. LXXIX—(femelle).

(*ORNISMYA MINIMA*. N. Synop.)

Cet oiseau-mouche est sans contredit le plus petit de tous ceux que l'on connaisse, et nul doute que c'est le *très petit oiseau-mouche* des voyageurs. Sa longueur totale est de deux pouces quatre lignes, et son bec, assez fort et pas mal long pour sa taille, est brun. Tout son plumage en dessus est d'un vert-doré, tandis que la gorge, la poitrine et toutes les parties inférieures sont d'un gris enfumé. Les ailes dépassent un peu la queue. Cette description repose sur un seul individu en assez mauvais état, que l'on regarde comme la femelle de l'espèce, car M. Vieillot décrit ainsi le mâle : « Cet oiseau n'a que deux « pouces trois lignes depuis le bout du bec jus- « qu'à celui de la queue; les deux mandibules « sont noires; les ailes étant pliées, dépassent la « queue de près de deux lignes. Le dessus de la « tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes « scapulaires, les couvertures des ailes et de la « queue sont d'un brun-vert cuivré. La gorge, « le dessous du cou, la poitrine et le ventre d'un « gris-blanc. On aperçoit sur la gorge quelques

« taches brunes. Les couvertures du dessous de « la queue sont blanches, les pennes des ailes « d'un brun tirant sur le violet, et celles de la « queue de la même couleur que le dos. Les « plumes qui recouvrent les pieds sont pareilles « au ventre ; les doigts et les ongles sont noi- « râtres. »

La femelle (qui est celle que nous avons représentée) diffère du mâle, suivant le même auteur, « en ce qu'elle est un peu plus petite, que le des- « sous du corps est d'un gris sale, et que les « rectrices sont blanches à leur terminaison, à « l'exception des intermédiaires, qui sont de la « couleur du dos. Les jeunes lui ressemblent. »

L'oiseau-mouche à ventre gris vit à Saint-Domingue, où M. Vieillot l'a observé. Quelques individus posent leur nid sur des branches, ou d'autres les attachent à des rameaux par le côté. L'extérieur en est recouvert de lichen, tandis que l'intérieur en est tissé avec la ouate du bombax ceïba. Il arrive parfois que les filamens se trouvent entrelacés au milieu des longues épines, et cette disposition donne aux nids une solidité et une fixité que leur délicatesse ne paraîtrait pas susceptible de recevoir.

Cet oiseau vit solitaire, car on ne le rencontre apparié qu'à l'époque des amours. Cependant l'attachement des mâles pour leurs femelles est très

grand, et se manifeste par une foule de petits soins. La ponte est de deux œufs, dont l'incubation dure douze jours. Les petits éclosent le treizième, et séjournent dans le nid de dix-sept à dix-huit jours. Ces oiseaux préfèrent pour se percher les branches sèches, et l'arbre qu'ils affectionnent le plus est le cytise cajan.

L'OISEAU-MOUCHE DE CLÉMENCE.

Pl. LXXX.

(*ORNISMYA CLEMENCIÆ*. N. Synop.)

C'est du Mexique que provient l'oiseau-mouche nouveau que nous figurons dans la pl. LXXX; il est du nombre des belles acquisitions qu'a faites la galerie de M. le duc de Rivoli en 1829, galerie que M. Kiéner enrichit chaque jour avec goût et avec persévérance, et qui déja renferme une grande quantité d'oiseaux rares et inédits. Cet oiseau-mouche, par ses formes robustes, se rapproche du Rivoli; il en a les attributs corporels, le bec, la coupe de la queue, et jusqu'à certaines teintes du plumage. Mais il est le seul qui jusqu'à présent ait offert la particularité d'avoir sur la gorge un plastron franchement d'un bleu d'acier très brillant. Ce plastron écailleux naît sous la mandibule inférieure, et s'étend sur les côtés du cou, en s'arrondissant jusqu'au milieu et en devant de cette partie; les teintes d'acier, sans chatoiement, disparaissent, et deviennent d'un brun sombre lorsque les rayons lumineux les frappent obliquement.

Cet oiseau a cinq pouces de longueur totale. Le bec est entièrement noir, fort, très légèrement

infléchi et long d'un pouce; la queue est rectiligne, longue de vingt lignes. Les dix rectrices qui la composent sont larges, obovales et comme arrondies à leur sommet. Les moyennes sont d'un bleu-noir intense en dessus comme en dessous, tandis que les deux externes sont entièrement terminées de blanc, et que les troisièmes de chaque côté ont une marque ovale blanche seulement à leur milieu. Les ailes sont de même longueur que la queue. Leurs rémiges sont larges, sans être coudées comme dans les campyloptères, et doivent donner au vol une puissance de continuité que n'ont point les petites espèces à ailes étroites. Elles sont d'un brun-pourpré assez clair. Les tarses sont bruns.

Le plumage sur le corps est d'un vert-doré plus frais sur le manteau, plus brun sur le sommet de la tête, et plus cuivré sur le milieu du dos et sur le croupion. Les petites couvertures des ailes sont aussi de ce vert-doré qui s'étend un peu sur les flancs et sur les côtés du cou. Les plumes auriculaires sont assez longues et grises; un trait blanc qui naît derrière l'œil les borde, et s'étend un peu sur les tempes. Toutes les parties inférieures, la poitrine comme le ventre, sont d'un gris-brun foncé uniforme, où se mêle sur les côtés le vert-doré métallique des parties supérieures. La région anale est blanche, et les

couvertures inférieures de la queue sont larges, brunes; chaque plume bordée de gris-blanc très clair.

Cette espèce porte le nom de notre épouse, fille de l'auteur de l'Ornithologie du *Dictionnaire des sciences naturelles*, et élève de MM. Van-Spaendonck et Huet pour la peinture des fleurs et des animaux.

FIN DE L'HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES.

EXPLICATION

DES DÉTAILS ANATOMIQUES

Représentés dans la planche LXXXI.

(Détails anatomiques des Oiseaux-Mouches.)

A. Tête d'oiseau-mouche vue de profil; la langue sortant du bec et montrant ses deux bifurcations; les deux branches de l'os hyoïde contournant le crâne.

B. La même, vue en dessus, les deux branches de l'os hyoïde venant s'unir à angle aigu sur le front.

C. La même, vue par la partie inférieure.

D. La langue, très grossie, débarrassée de ses annexes, mais adhérente à l'os hyoïde et à ses branches, ainsi qu'au larynx, vue en dessus.

E. La même, vue en dessous avec l'os hyoïde seulement, et les deux lamelles de sa pointe séparées.

F. Tronçon très grossi de la langue, vu en

dessus, pour donner une idée de la manière dont les cylindres qui la forment s'unissent.

G. Le même, vu par la partie inférieure.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.



OISEAU-MOUCHE PÉTASOPHORE.

Publié par Arthus Bertrand.

Pretre pinx. *Rémond impress.* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE

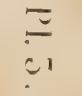


OISEAU-MOUCHE CORINNE.

Publié par Arthus Bertrand.

Melle Zoë Dumont pinx. *Rémond impr.* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE PATAGON, Mâle.

Publié par Arthus Bertrand.

Bevalet pinx. *Remond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE

Pl 4



LE RIVOLI.

Publié par Arthus Bertrand.

Pretre pinx. Remond impress. Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE BARBE BLEUE.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE CORA.

Publié par Arthus Bertrand.

Bevalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE AUX HUPPES D'OR, Mâle.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. Rémond impres! Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE AUX HUPPES D'OR, Femelle

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE ARSENNE.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE À OREILLES D'AZUR.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impr.* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE À OREILLES D'AZUR, Femelle.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



L'AMAZILI, Jeune âge

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet del. *Rémond impres.^r* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE AMAZILI, Adulte.

Publié par Arthus Bertrand.

B.-sa pinx *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE À COURONNE VIOLETTE.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE À QUEUE SINGULIÈRE.

Publié par Arthus Bertrand.

Pretre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE NATTERER.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE A TÊTE NOIRE.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx Rémond impres! Coutant sculp

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE À QUEUE FOURCHUE.

Publié par Arthus Bertrand.

Bevalet pinx *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE VESPER.

Publié par Arthus Bertrand.

e pinx. Rémond impres.t Coutant sculp

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE TEMMINCK.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LA JACOBINE, Mâle adulte.

Publié par Arthus Bertrand.

Pretre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LA JACOBINE, Femelle.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. Rémond impres.t Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE PLUMET BLEU, Mâle.

Publié par Arthus Bertrand.

Bevalet pinx. *Rémond impres!* *Coutant sculp*

BLANK PAGE



LE PLUMET BLEU, *ou* OISEAU-MOUCHE DELALANDE, Femelle.

Publié par Arthus Bertrand

Prêtre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE HIRONDELLE.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet del. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LE LANGSDORFF.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.r* *Coutant sculp.*

BLANK PAGE



OISEAU-MOUCHE SAPHO.

Publié par Arthus Bertrand.

Bevalet pinx. Rémond impr. Couiant sculp

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE SAPHO, Femelle.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. Rémond impres! Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE MÉDIASTIN, Mâle.

Publié par Arthus Bertrand

Prêtre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE MÉDIASTIN, Femelle.

Publié par Arthus Bertrand.

Pretre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE HUPPÉ, Mâle

Publié par Arthus Bertrand.

...valet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE HUPPÉ, Femelle.

Publié par Arthus Bertrand

Bevalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE MODESTE.

Publié par Arthus Bertrand.

Pretre pinx. Rémond impres! Coutant sculp.

BLANK PAGE



OISEAU-MOUCHE LATIPENNE.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. Rémond impres.t Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE ENSIPENNE.

Publié par Arthus Bertrand.

uthier pinx. d'après Mr. Swainson   Rémond impres.t   Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE À RÉMIGES EN FAUCILLES,

Publié par Arthus Bertrand.

Vauthier pinx. d'après M.r Swainson. Rémond impres! Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE À BEC RECOURBÉ.

Publié par Arthus Bertrand.

Vauthier pinx. d'après Mr. Swainson. Rémond impres.t Coutant sculp.

BLANK
PAGE



LE DEMI-DEUIL, Mâle.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LE DEMI-DEUIL, ♀ Femelle.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impresr.* *Coutant sculp.*

BLANK PAGE



OISEAU-MOUCHE À RAQUETTES.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impr.* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE





LE HUPPE-COL, A. mâle B. femelle.

Publié par Arthus Bertrand

...re pinx Remond impr. Coutant sculp.

BLANK
PAGE



LE HAUSSE-COL BLANC.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. Rémond impr. Coutant sculp.

BLANK
PAGE



LE HAUSSE-COL BLANC, 1 Femelle. 2. Jeune Mâle.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE RUBIS.

Publié par Arthus Bertrand.

Bevalet pinx. Remond impres! Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE RUBIS, Femelle.

Publié par Arthus Bertrand.

valet pinx. *Rémond impres.^r* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE RUBIS, Jeune âge.

Publié par Arthus Bertrand.

Bevalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



L'AMÉTHYSTE, Mâle.

Publié par Arthus Bertrand.

pinx. Rémond impres.t Coutant sculp.

BLANK
PAGE



LE PETIT RUBIS DE LA CAROLINE, Mâle adulte.

Publié par Arthus Bertrand

Bévalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LE PETIT RUBIS DE LA CAROLINE, Jeune âge.

Publié par Arthus Bertrand.

ètre pinx *Rémond impres!* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LE SAPHIR-ÉMERAUDE, Adulte.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.r* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LE SAPHIR-ÉMERAUDE, Jeune âge.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



L' AUDEBERT.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK PAGE



LE RUBIS-TOPAZE.

Publié par Arthus Bertrand.

Bevalet pinx. *Remond impr.* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LE RUBIS-TOPAZE, 1. Femelle. 2 très jeune âge.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres!* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LE PETIT OISEAU-MOUCHE,

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LE SAPHIR.

Publié par Arthus Bertrand.

-tre pinx. *Remond impres^t* *Coutant sculp*

BLANK
PAGE



LE SAPHIR, femelle.

Publié par Arthus Bertrand.

ètre pinx. Rémond impres.t Coutant sculp

BLANK
PAGE



LE SAPHIR, variété.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE GLAUCOPIS, Mâle.

Publié par Arthus Bertrand.

Bevalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE GLAUCOPIS, Femelle.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond imprest.* *Coutant sculp.*

BLANK

PAGE



OISEAU-MOUCHE À QUEUE VERTE ET BLANCHE

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



L'ERYTHRONOTE.

Publié par Arthus Bertrand.

rètre pinx Rémond impres.t Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU MOUCHE À TÊTE GRISE.

Publié par Arthus Bertrand.

[illegible] *pinx.* *Rémond impres.* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE À GORGE BLANCHE.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE VIEILLOT.

Publié par Arthus Bertrand

Prêtre pinx *Rémond impres!* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE ORVERD.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp*

BLANK
PAGE



LE SASIN, Mâle adulte.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impresᵗ.* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LE SASIN, Jeune âge

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE MAUGÉ, Mâle.

Publié par Arthus Bertrand

Sevalet pinx. Rémond impres! Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE MAUGÉ, Femelle.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. Rémond impres. Coutant sculp.

BLANK
PAGE



LE SWAINSON.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LE VERAZUR.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impres.^r* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



Ld ARLEQUIN.

Publié par Arthus Bertrand.

Mme Lesson pinx. d'après Mr Vieillot. *Rémond impres.^r* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



LE WAGLER.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



L'ANNA.

Publié par Arthus Bertrand.

alet pinx. Rémond imprest. Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE TOUT VERT.

Publié par Arthus Bertrand.

...teu pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE À VENTRE BLANC.

Publié par Arthus Bertrand.

Bevalet pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE À PETIT BEC.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impres.r* *Coutant sculp.*

BLANK PAGE



OISEAU-MOUCHE À COU ET VENTRE BLANCS.

Publié par Arthus Bertrand

'et pinx. Rémond impres.t Coutant sculp.

BLANK
PAGE



OISEAU-MOUCHE À VENTRE GRIS.

Publié par Arthus Bertrand.

're pinx. Rémond imprest. Coutant sculp.

BLANK
PAGE

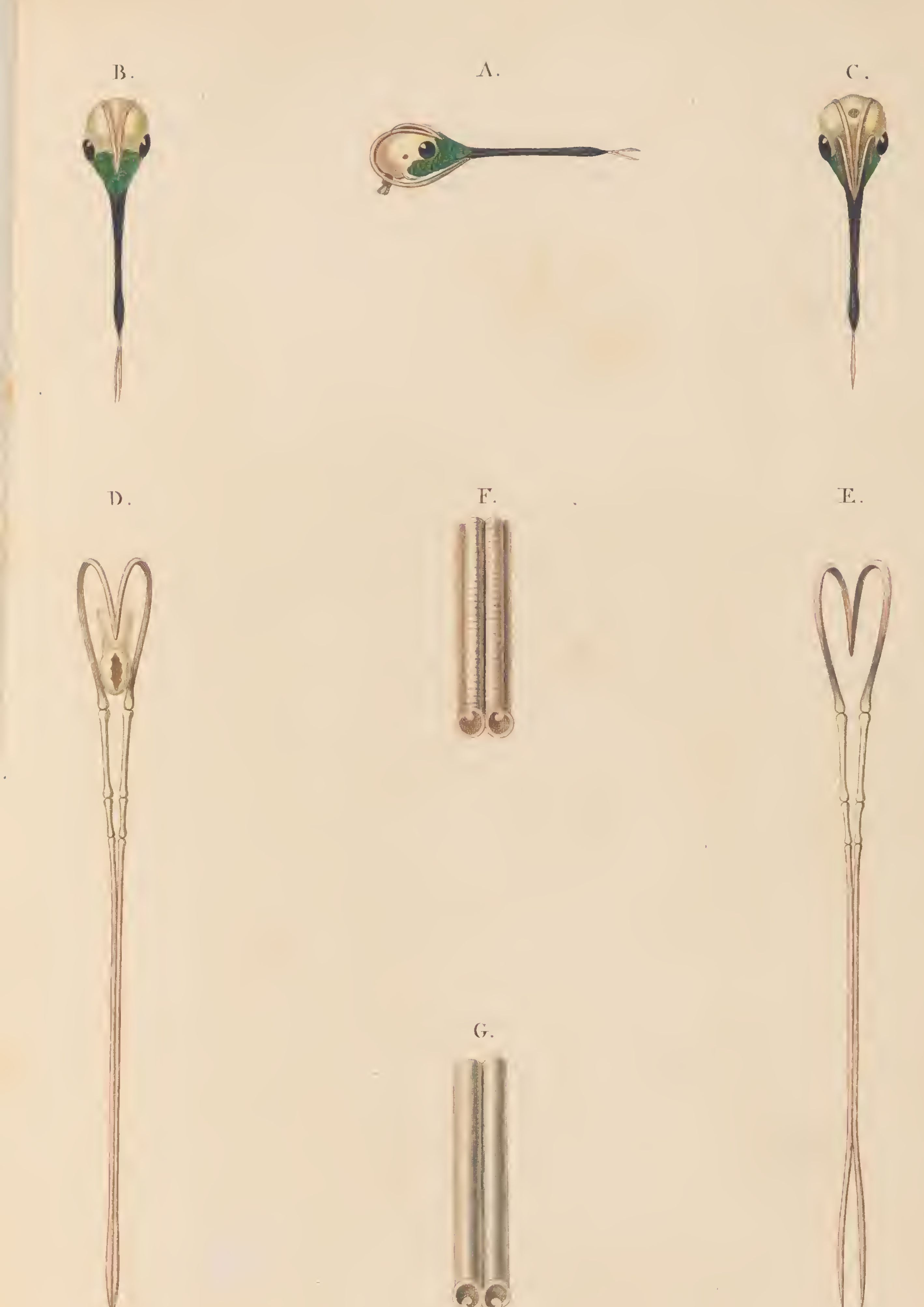


OISEAU-MOUCHE DE CLÉMENCE, Mâle.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet, fils pinx. *Rémond impres.* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



OISEAUX-MOUCHES, DÉTAILS ANATOMIQUES.

Explication Page 219.

Publié par Arthus Bertrand.

Prêtre pinx. *Rémond impres.t* *Coutant sculp.*

BLANK
PAGE



NID DE L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

Publié par Arthus Bertrand.

Prevost pinx *Rémond impress.* *Coutant sculp*

BLANK
PAGE



NID D'OISEAU-MOUCHE.

Publié par Arthus Bertrand.

...alet pinx. Rémond impres.r Coutant sculp.

BLANK
PAGE



NID D'OISEAU-MOUCHE.

Publié par Arthus Bertrand.

Bévalet pinx. *Rémond impres.* *Coutant sculp*

BLANK
PAGE



NID D'OISEAU-MOUCHE.

Publié par Arthus Bertrand.

Rémond impres.t

BLANK
PAGE

